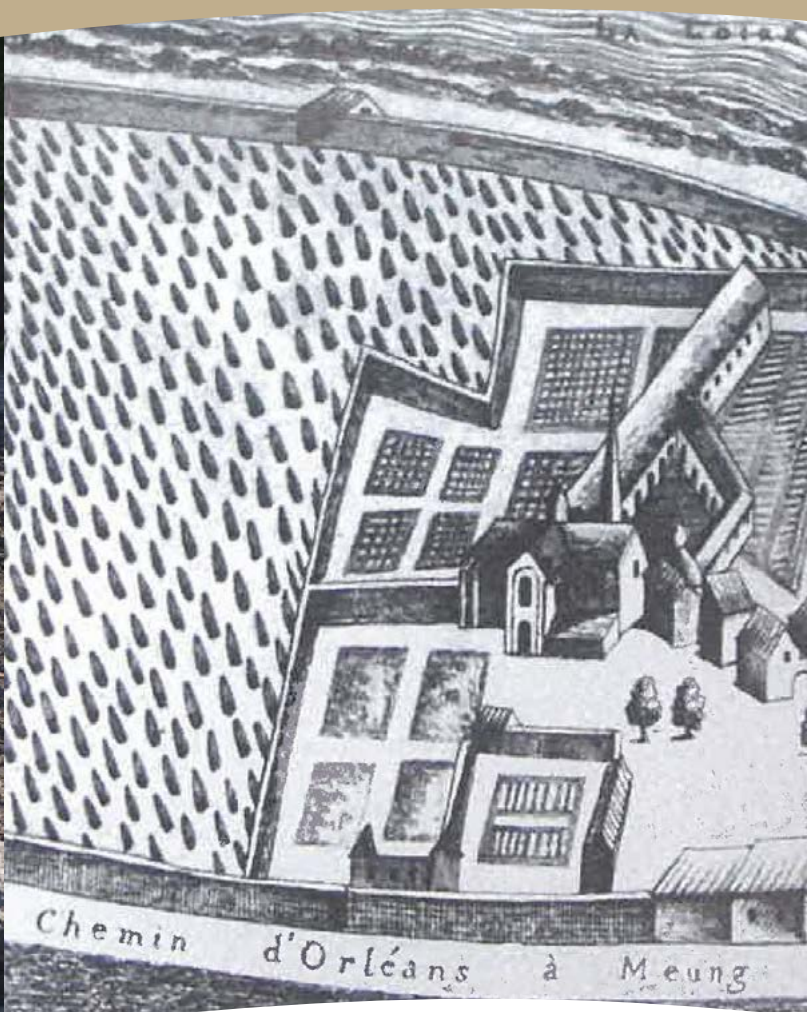


Orléans, 70-80 quai de la Madeleine

Site 45.234.367



Alexis RAYMOND

Code INSEE : 45234

N° OA : 0613532

Arrêté de prescription n° 24/0001

Arrêté de désignation n° 24/0328

Novembre 2024

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES

Fiche signalétique 6

Arrêté de prescription 10

Projet scientifique d’intervention 14

Arrêté de désignation 16

Etat du site 18

RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

État des connaissances 20

1. Situation de l’opération et description du terrain 20

2. Contexte topographique et géologique 20

3. Contexte archéologique 22

4. Stratégies et méthodes 26

Résultats archéologiques 30

1. Période 1 : Le terrain naturel 30

2. Période 2 : L’occupation liée au prieuré de la Madeleine 33

3. Période 3 : L’occupation de l’espace à la période contemporaine 51

4. Synthèse 73

Bibliographie 77

ANNEXES

Annexe 1 - Diagramme stratigraphique 82

INVENTAIRES RÉGLEMENTAIRES

Inventaire des structures archéologiques 84

Inventaire des US 86

Inventaire des photographies numériques 96

Inventaire de la céramique 104

Inventaire de la TCA 105

Inventaire de la faune 105

Inventaire du lithique 106

Inventaire du petit mobilier 106

Inventaire des documents graphiques 107

Inventaire des contenants 108

Inventaire de la documentation numérique 108

Inventaire de la documentation écrite 108

Données administratives

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de site Patriarche :
45 234 367
Numéro OA :
0613532

Région :
Centre-Val de Loire
Département : 45
Commune : ORLEANS
Code INSEE : 45.234
Lieu-dit ou adresse :
70 Quai de la Madeleine
Cadastre année 2016 :
AK 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125 et 126 pp
Coord. Lambert 93 :
X : 616123,148
Y : 6755920,358
(système de projection utilisé pour la cartographie)
Altitude : 110,13 m NGF

Les Résidences de l’Orléanais
Arrêté de prescription n° :
24/0001 en date du 08 janvier 2024
Arrêté de désignation n° :
24/0328 en date du 22 mai 2024
Responsable désigné :
Alexis Raymond
Organisme de rattachement :
Service d’archéologie de la Ville d’Orléans

Maître d’ouvrage des travaux :
Les Résidences de l’Orléanais
Nature de l’aménagement :
Aménagement de logements privés
Surface du projet d’aménagement :
3414 m²
Dates d’intervention sur le terrain :
du 03/06/2024 au 20/06/2024
Surface fouillée :
261 m²

Informations sur la composition du rapport :
Nombre de volumes : 1
Nombre de figures : 76
Nombre de pages : 110

Statut du terrain : Privé
Propriétaire du terrain :

INTERVENANTS

Service régional de l’Archéologie

Christian VERJUX, Conservateur régional de l’archéologie
Thierry LORHO, Conservateur régional adjoint
Simon BRYANT, Ingénieur d’études, responsable du patrimoine archéologique de la Ville d’Orléans

Service d’Archéologie de la Ville d’Orléans

Prénom NOM	Poste	Missions	Terrain	Etude
Alexis RAYMOND	Responsable d’opération	Fouille, coordination scientifique, topographie/SIG, infographie, rédaction	12 j.	31 j.
Alicia MICHAU	Technicien	Fouille, gestion du mobilier, DAO	12 j.	14 j.
Panagiota MARKOULAKI	Technicien	Fouille	7 j.	
Wendy LAURENT	Géomorphologue	Etude géoarchéologique	0,5 j.	
Sébastien JESSET	Responsable du SAVO	Suivi administratif et technique, étude de la céramique médiévale et de la TCA		0,5 j.
Laure ZIEGLER	Coordonnatrice technique	Suivi administratif et technique, PAO		1,5 j.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet d’aménagement engagé au 70 quai de la Madeleine prévoit la construction de deux immeubles en remplacement des constructions érigées dans la première moitié du XX^e siècle. Un diagnostic archéologique a été mené en juin 2024, postérieurement à la démolition des habitations encore en élévation. L’emprise de ce diagnostic est située à proximité immédiate du site du prieuré de la Madeleine, investigué dès 1870 par de Vauzelles. Des fouilles d’envergure ont été menées dès 1998 puis 2006-2007 et enfin 2010, par Stéphane Lévêque d’abord puis par Philippe Blanchard notamment. Le site du prieuré bénéficie donc d’une connaissance extrêmement riche, que ce soit par les sources historiques mais aussi par les investigations archéologiques. L’emprise totale du prieuré n’a toutefois pas pu être investiguée. Amandine Ladam a conduit un diagnostic en 2020 qui a apporté de nouveaux éléments de réponse, notamment concernant l’extrémité nord-ouest et l’extrémité sud-est. L’aile est du cloître par exemple, située en partie sous la rue des Charrières mais aussi dans l’emprise qui nous concerne dans le cadre de ce diagnostic, restait encore méconnue.

Le diagnostic s’est déroulé sur trois semaines du 3 juin au 20 juin 2024, permettant l’étude stratigraphique d’une surface totale de 261 m² répartis sur trois tranchées. Cette opération a permis de documenter notamment les terres agricoles situées au sud-est de l’emprise du prieuré, fortement supposées mais non observées jusqu’alors. La présence d’éléments liés au prieuré a été confirmée dans la tranchée la plus proche des investigations du début du siècle. L’épaisseur de dépôts anthropiques, comprise entre 10 cm et 4,48 m (au moins), diffère énormément selon si l’on se place à l’est ou à l’ouest de l’emprise. Les destructions contemporaines, dont les déblais ont été majoritairement stockés en partie ouest, ont contribué à augmenter cette puissance stratigraphique parfois jusqu’à 1 m supplémentaire.

Les excavations ont permis de documenter le toit du substrat marneux qui se trouve entre 107,70 et descend jusqu’à 104,49 m NGF (et même 103,74 au fond d’un creusement). Celui-ci présente des variations importantes du nord au sud mais aussi d’ouest en est.

Les sondages archéologiques ont permis la mise en évidence de niveaux de culture exploités au moins depuis le XIII^e siècle, voire antérieurement, répartis sur plusieurs phases d’utilisation. La présence de niveaux de circulation imputables à l’aile est du cloître ainsi que quelques structures, telles qu’une canalisation ou un mur de cave, ont été identifiées dans l’extrémité nord-ouest de l’emprise. Si les structures n’ont pas pu être datées précisément, leur attribution entre le XIV^e siècle et la fin de l’époque médiévale est fortement envisagée. La profondeur d’apparition des vestiges, parfois jusqu’à plusieurs mètres pour le mur de cave par exemple, a limité l’étendue des fenêtres d’investigation au profit de la largeur.

Des niveaux de circulation et sols ont été mis en évidence à plusieurs reprises dans la partie sud de l’opération, témoignant d’un aménagement du coteau de sorte à favoriser la circulation. Une structure identifiée dans la tranchée la plus à l’est pourrait même, au vu de sa construction en cuvette, faire penser à une rue creuse dont la largeur était supérieure à 1 m.

Les observations sur les éléments médiévaux susceptibles de nous renseigner sur l’aile est du cloître ont été biaisées par la présence de nombreuses récupérations et destructions remontant à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Bien que furtivement mis au jour, leur bonne préservation sur une partie de l’emprise est suggérée par l’étude historique. Ces éléments nous permettent par ailleurs de réviser la restitution proposée en 2013, jusqu’à élargir l’aile est, même si une investigation complémentaire nous semble indispensable pour comprendre au mieux cet espace avant sa destruction totale.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Moyen Âge central (X ^e au XIII ^e siècle)	remblais, niveaux stratifiés, fosse	céramique	exploitations agricoles
Bas Moyen Âge (XIII ^e au XV ^e siècle)	remblais, niveaux stratifiés, fosses, maçonneries	céramique, terre cuite architecturale, faune, monnaie	exploitations agricoles, circulation, sols, chemin
Epoque moderne	remblais	céramique, terre cuite architecturale, faune	occupation non caractérisée
Du XIX ^e siècle à l’époque contemporaine	remblais, niveaux stratifiés, récupérations, fosses, glacis	céramique, terre cuite architecturale, verre, faune, métal	récupération des espaces, constructions d’habitations et occupations

ABRÉVIATIONS

ADL : Archives départementales du Loiret
AMO : Archives Municipales d’Orléans
BMO : Médiathèque d’Orléans
BSAHO : Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l’Orléanais
CHRO : Centre Hospitalier Régional d’Orléans
DEPR : Direction de l’Énergie et de la Prévention des Risques
MHAO : Musée Historique et Archéologique de l’Orléanais
PAVO : Pôle d’Archéologie de la Ville d’Orléans
SRA : Service Régional de l’Archéologie

CITATION

Raymond 2024
RAYMOND (A.) - *Orléans, 70-80 quai de la Madeleine*. Rapport final d’opération de diagnostic archéologique, Orléans : Pôle d’archéologie, Ville d’Orléans/SRA Centre, novembre 2024.

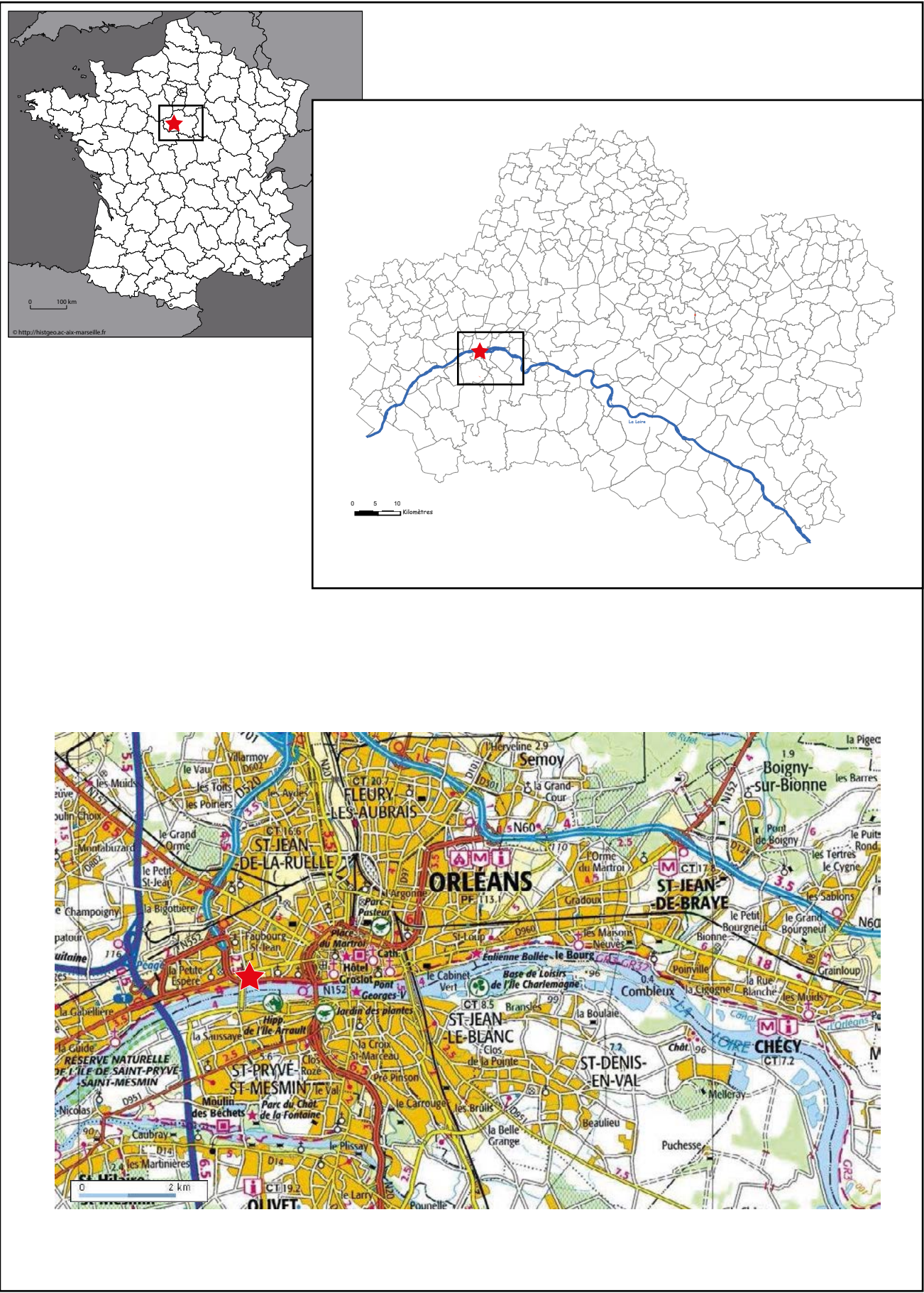


Fig. 1 : Localisation du diagnostic archéologique

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 24/0001 du 08 JAN. 2024

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 23.182 du 21 août 2023 de la Préfète de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Madame Christine DIACON, Directrice régionale des affaires culturelles, notamment en matière d'administration ;

Vu la décision n° R24-2024-01-04-00001 de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 4 janvier 2024, donnant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0452342300056, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS – pour le projet « 70 quai de la Madeleine » localisé à ORLEANS, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 5 décembre 2023 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS – pour le projet « de deux immeubles » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 26 décembre 2023 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : L'emprise du projet est située à l'extérieur de la ville antique et médiévale d'Orléans, entre le Quai Madeleine au pied du coteau de la rive nord de la Loire et la rue Faubourg Madeleine au nord. Le site est également à l'ouest de l'ancien prieuré de la Madeleine. Les fouilles de ce site ont montré la présence du cimetière et de constructions du prieuré fontevriste du XIIe siècle ainsi que des indices d'un établissement religieux antérieur ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « de deux immeubles », sis en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE
DEPARTEMENT : LOIRET
COMMUNE : ORLEANS
Lieu-dit ou adresse : 70 à 80 Quai de la Madeleine
Cadastre : Section : AK, Parcelle(s) : 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126

Réalisé par : LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 414 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques
Le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

Dans le cas présent, il s'agit de chercher des éventuels vestiges antiques associés à la voie romaine au nord ainsi que les éventuels vestiges des annexes du prieuré de la Madeleine. L'intervention devrait également permettre de documenter le contexte géomorphologique du coteau.

Article 4 - Principes méthodologiques
Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements, démolitions ...) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur. Les études environnementales ou de pollution qui auraient déjà été réalisées leur seront transmises avant l'engagement de l'opération.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétro-action et munie d'un godet lisse d'une largeur adaptée. Les tranchées sont réparties sur l'intégralité de la surface prescrite qui doit de ce fait être accessible. Le taux d'exploration doit être de l'ordre de 10 %.

Il comprendra également la réalisation d'au moins un sondage profond, ou la mise en œuvre de toute autre méthode adaptée, qui permettra de reconnaître la stratigraphie générale et le contexte géomorphologique du site.

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques ...). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'État dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Au terme de l'intervention de terrain, et sauf accord contraire avec l'aménageur, l'opérateur fera procéder à un rebouchage sommaire des tranchées sans compactage. La terre végétale sera placée en couche supérieure avec chenilles. Dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : Le responsable scientifique de l'opération doit pouvoir justifier une bonne expérience dans la conduite d'opérations de diagnostic ou de fouille en milieu stratifié. Il doit posséder des connaissances des principales périodes archéologiques et notamment de la période gallo-romaine et du Moyen Âge.

Article 6 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS, au Pôle archéologique de la Ville d'Orléans, au Service de l'archéologie préventive du département du Loiret et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à ORLEANS, le 08 JAN. 2024

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Christian VERJUX

Copie : Préfecture du Loiret

 PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale des Affaires
Culturelles
Centre-Val-de-Loire
Service Régional de l'Archéologie

Orléans (Loiret)
70 - 80 Quai Madeleine

Annexe 1

**Construction de deux immeubles pour 80 logements
(Les Résidences de l'Orléanais)**

Plan annexé à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 24/0001



Sources graphiques : © BD Parcellaire 2023. Composant parcellaire du RGE 2023 *. Source de données : Base Patriarche. Système de projection : Lambert 93 (RGF93 EPSG 2154).
Édition : D.R.A.C. / S.R.A., janvier 2024

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION



Projet scientifique d'intervention archéologique

Prescription n°

24/0001

Opération n°

2024/02

Commune : Orléans

Site / adresse : 70-80 quai Madeleine

Cadastre : AK 115 à 119, 121 à 126

Surface : 3414 m²

Date de prescription : 08/01/2024

Type opération : Diagnostic

Date réception attribution : 22/01/2024

Date de demande de modification :

Projet envoyé le :

Modification envoyée le :

Problématique scientifique :

Les terrains assiette du projet sont situés dans le faubourg occidental de la ville médiéval et moderne, sur le coteau surplombant la Loire, entre celle-ci et la voie d'origine antique empruntant le faubourg Madeleine.

Plusieurs opérations se sont tenues immédiatement à l'ouest au niveau de la tête nord du pont de l'Europe (1998-1999, 2000, 2007 -2008 (site O.095), 2009 (site 189), 2019 (site O.330)). Elles ont permis de documenter l'entièreté du prieuré fontevriste de la Madeleine (de 1113 à 1792), succédant à un habitat carolingien (petit monastère rural ?) et à un établissement hospitalier (Xe-début du XIIe s.).

A l'est du prieuré et immédiatement au nord des terrains objet de cette prescription, à l'emplacement des anciens abattoirs, une opération de sauvetage urgent conduite en 1987 a permis de documenter un vaste cimetière médiéval (O.030) en limite du prieuré.

Ainsi, la prescription vise à documenter l'angle sud-est du prieuré, son atterrissage sur les bords de Loire et son articulation avec le cimetière médiéval au nord et les espaces agricoles qui doivent le ceinturer.

Contraintes techniques :

Plusieurs habitations contemporaines sur caves étaient installées sur les parcelles prescrites. Une fois démolies dans le cadre du projet, les murs des caves doivent être également déconstruits et les dalles enlevées. L'intervention sur le terrain se placera après leur démolition. Le coteau versant vers la Loire, sommairement aménagé en plusieurs terrasses distinctes forme autant de ruptures à la progression des engins mécaniques.

Projet scientifique - Méthodologie d'intervention :

Le responsable d'opération prendra contact avec l'agent du SRA chargé du suivi de l'opération afin de prendre connaissance de la documentation existante.

Les tranchées seront réalisées à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse et sous la surveillance de l'archéologue responsable de l'opération. Les structures feront l'objet de méthodes de fouille appropriées, permettant leur caractérisation et leur datation. Les coupes seront relevées systématiquement et leur analyse privilégiée, notamment à l'arrière des murs des caves démolies. Des sondages profonds depuis les fonds de cave et en fonction de l'accessibilité du reste du terrain permettront de documenter la totalité de la stratigraphie et de reconnaître la topographie d'origine du secteur.



Projet scientifique d'intervention archéologique

Prescription n°

24/0001

Opération n°

2024/02

Commune : Orléans

Site / adresse : 70-80 quai Madeleine

Cadastre : AK 115 à 119, 121 à 126

Surface : 3414 m²

Date de prescription : 08/01/2024

Type opération : Diagnostic

Date réception attribution : 22/01/2024

Date de demande de modification :

Projet envoyé le :

Modification envoyée le :

Moyens prévus (en jours)

Préparation

Encadrement1

Technicien1

Spécialiste

Topographe

Terrain

Encadrement15

Technicien30

Spécialiste15

Topographe

Pelle mécanique 20 t5

Minipelle

Camion

Rebouchage simple des tranchées avec déblais. Accompagnement de spécialistes autant que de besoin (anthropologue, géomorphologue...)

Etude

Encadrement20

Technicien20

Spécialiste20

Topographe

Délai de réalisation

Préparation1

Terrain15

Etude20

Délai de rendu du rapport (à partir du début de l'intervention sur le terrain)3 mois

Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans

Direction de la planification, de l'aménagement urbain et de l'habitat

13 bis rue de la Tour Neuve 45000 Orléans

Tél : 02 38 79 29 87 Fax : 02 38 79 20 44

Mail : samo@ville-orleans.fr

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



Direction régionale des affaires culturelles

Décision n° 24/0328 . Du 22/05/2024

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 23.182 du 21 août 2023 de la Préfète de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Madame Christine DIACON, Directrice régionale des affaires culturelles, notamment en matière d'administration ;

Vu la décision n° R24-2024-02-12-00002 de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 12 février 2024, donnant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 24/0001 du 8 janvier 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (ORLEANS, LOIRET, 70 quai de la Madeleine) ;

Vu l'arrêté n° 24/0038 du 22 janvier 2024 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par Pôle archéologique de la Ville d'Orléans, reçu le 25 avril 2024, approuvé le 26 avril 2024 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par Pôle archéologique de la Ville d'Orléans ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Alexis RAYMOND est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 8 janvier 2024 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 0513532

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS, à Monsieur Alexis RAYMOND et à Pôle archéologique de la Ville d'Orléans.

Fait à ORLEANS, le 22/05/2024

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Christian VERJUX

ÉTAT DU SITE

Le diagnostic archéologique s’est déroulé sur les parcelles AK 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125 et 126 pp qui correspondent à d’anciennes habitations privées. Après investigation, les tranchées réalisées ont été rebouchées sans qu’aucune mesure de protection des vestiges n’ait été mise en place.

Les structures identifiées ont été fouillées de moitié à entièrement quand cela était possible. Quand la fouille n’était pas réalisable, les structures ont été testées. Les éléments maçonnés (mur F 112, structure F 114) ont été laissés en place. Le glacis F 111 qui affleure sous la terre végétale a été percé, après couverture photographie et topographique, pour atteindre les niveaux les plus anciens.

La stratification archéologique est comprise entre une altitude de 110,13 m NGF au maximum et 103,74 m NGF au minimum, soit une puissance stratigraphique théorique de 6,39 m sur l’ensemble de l’emprise. Cette valeur est à nuancer au vu des écarts importants d’altimétrie entre les différents points du site.

Les vestiges archéologiques mis au jour sont répartis dans un périmètre de 66 m d’ouest en est par 34 m du nord au sud mais l’extension du site est bien plus importante au nord, vers le prieuré de la Madeleine, et est supposée à l’ouest et à l’est par des structures linéaires.

Résultats archéologiques

ÉTAT DES CONNAISSANCES

1. SITUATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DU TERRAIN

L'emprise du diagnostic est répartie sur les parcelles AK 115 à 119 et 121 à 126. Elle est limitée par la rue des Charrières au nord et le quai de la Madeleine au sud. Un parking situé à l'est de la rue Mothiron constitue la limite ouest et des habitations constituent la limite est. Le niveau de sol actuel s'élève à 110,18 m NGF en partie nord-ouest et 109,9 m NGF en partie nord-est. Au sud, le sol se situe à 106,7 m NGF en partie ouest et 104,93 m NGF en partie est. L'emprise est donc marquée par un fort pendage nord-sud mais aussi ouest-est.

2. CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Les parcelles sont situées sur le rebord du plateau orléanais, dominant le coteau de la Loire. Si l'on se réfère à la carte géologique (Berger, Desprez 1969), l'emprise du diagnostic se situe à cheval entre les formations dites des « Marnes et calcaires de l'Orléanais » du Burdigalien et du « Calcaire de Pithiviers » de l'Aquitanien (Fig. 2).

Les opérations archéologiques antérieures réalisées dans le secteur ont permis d'atteindre les niveaux de substrat marneux. Mesuré entre 109,20-109,50 m NGF et 108,70-108,80 m NGF avant l'opération archéologique de 2006 (Blanchard et al. 2010a : 42), il a été mis en évidence à 109,90 m NGF lors du diagnostic lié à la construction de la ligne de tram (Joyeux 2012 : 42). Le substrat calcaire a été identifié lors de cette même opération, à 109,80 m NGF près de la rue Madeleine et à 108,70 m NGF à 50 m au sud (Joyeux 2012 : 74) et aperçu en différents points lors de l'opération de la Madeleine (Blanchard et al. 2010a : 42). Le substrat a aussi pu être observé à l'occasion du diagnostic mené

en 2020 par Amandine Ladam. Dans la partie ouest du diagnostic, le toit du substrat a été mesuré entre 109,28 et 109,36 m NGF. Dans la partie est, un pendage fort du toit du substrat du nord vers le sud a été mis en évidence, de 109,05 m NGF au nord à 106,70 m NGF au sud (Fig. 3). Des sondages géotechniques à plus grande échelle et repris dans le rapport de diagnostic confirment cette tendance (Ladam 2021 : 49-50).

Une campagne géotechnique effectuée en septembre 2021 par l'entreprise Géocentre-Forsol, avant les travaux de terrassement consistant en la destruction des maisons et l'abattage des arbres. Comme on peut le constater sur le plan synthétisant les résultats (Fig. 4), l'épaisseur de remblais anthropiques estimée est de 0,4 (SD4) à 0,6 m (SD1 et SD6) en moyenne dans la partie nord, avec un pic à 2,6 m au nord-ouest (P7). Elle n'augmente guère en partie sud avec des mesures de 0,8 (SD10) à 1 m (SD11) avec un pic à 2,7 m (SD9).

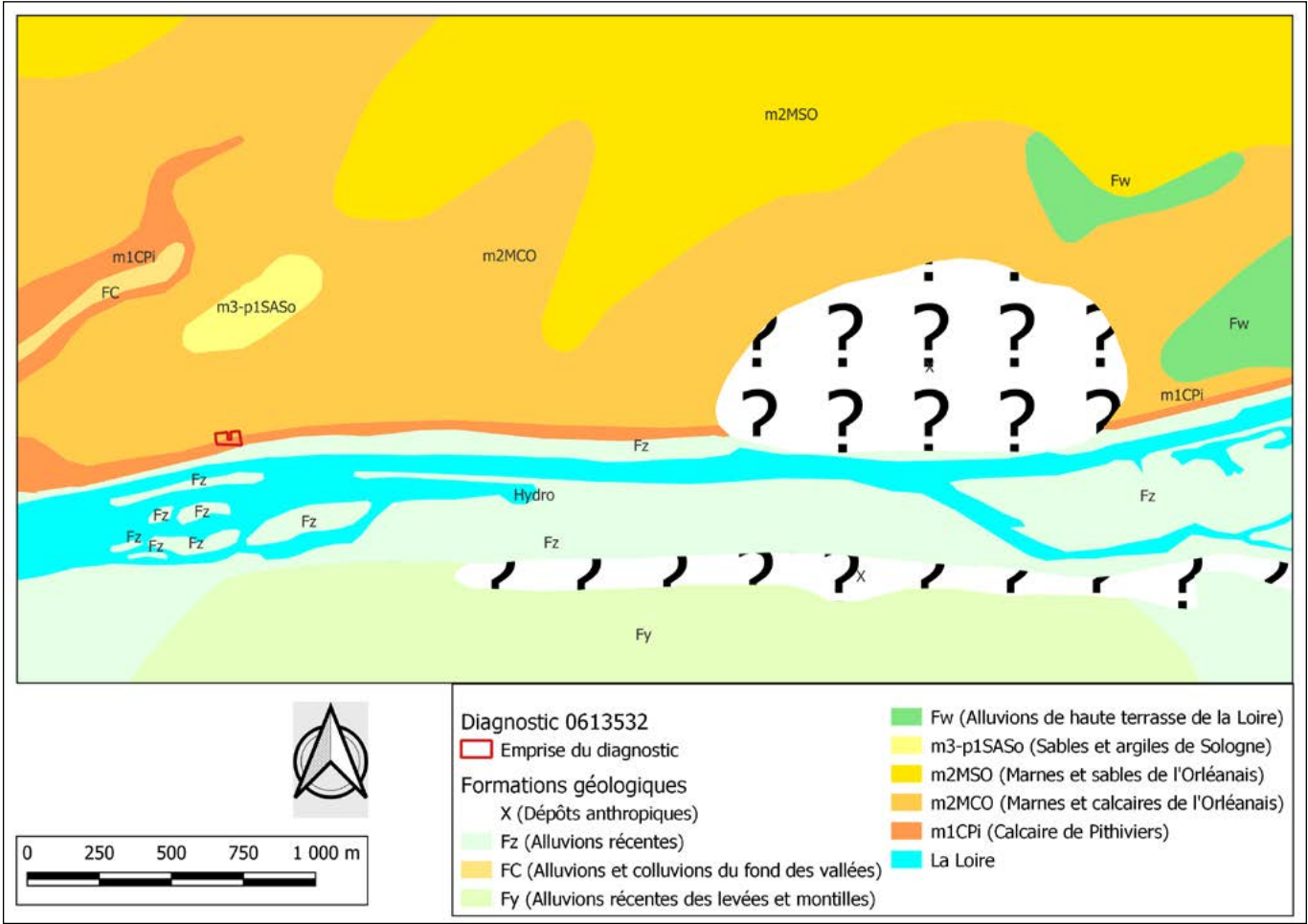


Fig. 2 : Contexte géologique de la ville d'Orléans et du site 70-80 Quai Madeleine (infographie : A. Raymond)

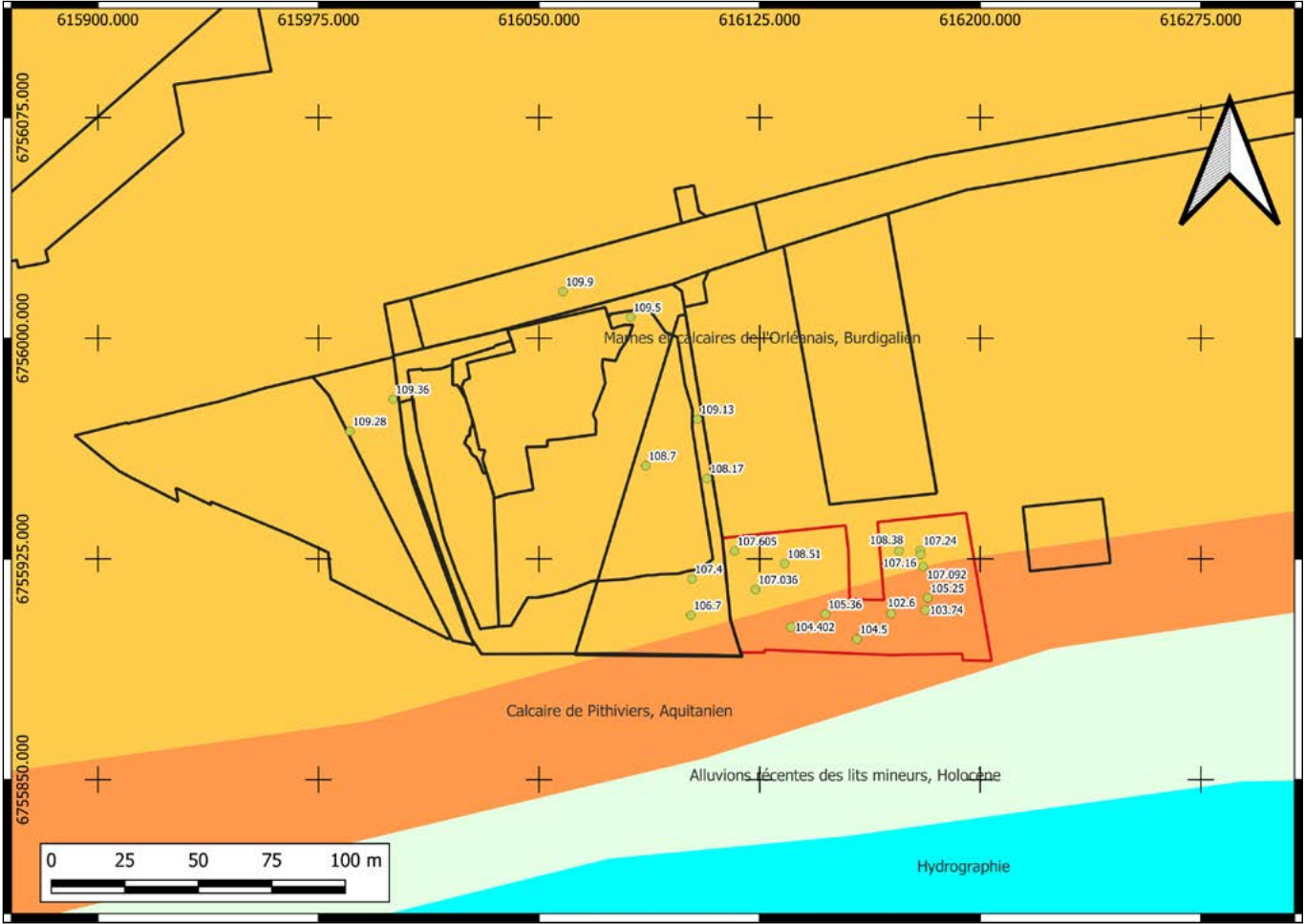


Fig. 3 : Synthèse des observations du terrain naturel dans les opérations réalisées autour de l'emprise du diagnostic (infographie : A. Raymond)

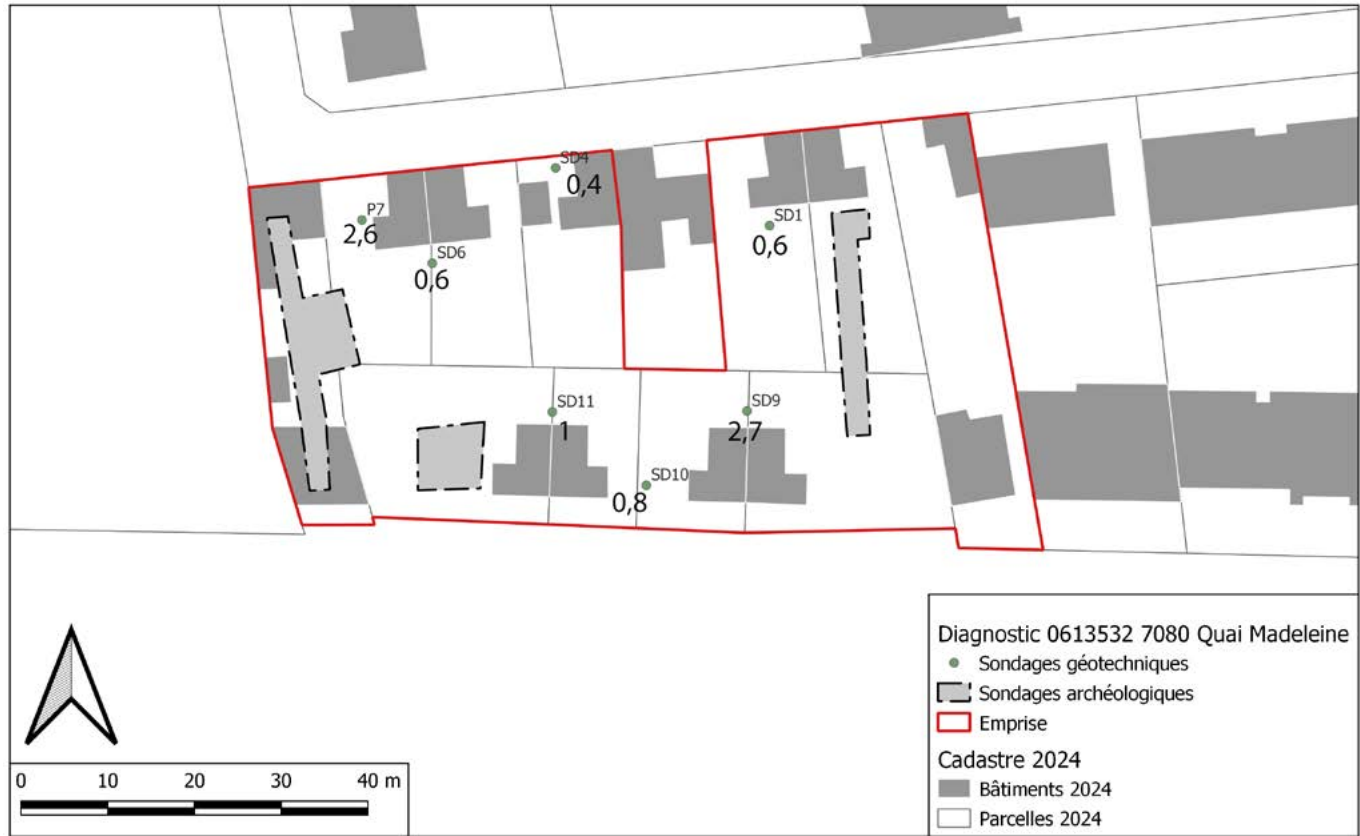


Fig. 4 : Restitution de l'épaisseur des remblais anthropiques d'après la campagne géotechnique (infographie : W. Laurent et A. Raymond)

3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Les parcelles concernées par le présent diagnostic sont situées dans une zone assez éloignée du centre névralgique d'Orléans pendant une longue période historique. Situées à quelque 1,2 kilomètre de la limite ouest de l'enceinte moderne ceinturant Orléans, leur évolution est principalement liée à l'installation et l'occupation de l'espace par le prieuré de la Madeleine à partir du XII^e siècle. Les opérations archéologiques se sont multipliées dans le secteur (Fig. 5), même si certaines se sont avérées infructueuses (O.137 Angle rue des Charrières et rue Spaak menée par Pascal Joyeux en 2003).

3.1. Préhistoire et Antiquité

Lors des travaux du tram (SJR.905), des indices d'occupation de la fin du paléolithique ou du néolithique (lames de silex) ont été mis au jour dans un secteur de paléochenaux au nord-ouest de l'emprise. Une occupation humaine est supposée à proximité mais n'est pas localisée (Joyeux 2012 : 98).

Une fréquentation de la zone, plus qu'une véritable occupation de type habitat, a été déduite par la mise en évidence de tessons antiques résiduels lors des opérations antérieures. Cet espace, situé à 2 kilomètres de l'extrémité ouest du castrum, correspondait probablement à des terres cultivées jusqu'au VIII^e siècle au vu de la quantité indigente de mobilier (Blanchard et al. 2010a : 110 ; Ladam 2021 : 50).

L'axe formé des actuelles rues de la Madeleine et rue du Faubourg Madeleine, au nord de l'emprise, est réputé correspondre à une voie antique qui reliait Orléans à Tours en passant par Meung-sur-Loire et Blois (Soyer 1971 : 42, hypothèse reprise par de nombreux auteurs après lui). Ce tracé a fait l'objet d'investigations archéologiques, notamment lors de la fouille de la deuxième ligne de tramway menée par Pascal Joyeux (O.189), mais cette hypothèse n'a jamais pu être validée en l'état actuel des connaissances. Les fossés bordiers identifiés sont tous attribuables à des périodes postérieures même si une datation antique a été proposée pour l'un d'entre eux, situé au sud de la voie (Joyeux, Segain 2009 : 14).

3.2. Moyen Âge

Au nord de la rue du Faubourg Madeleine, à moins de 100 m au nord des parcelles qui nous intéressent, une occupation du Haut Moyen Âge a pu être mise en évidence (O.189) matérialisée par plusieurs fossés et une fosse contenant du mobilier céramique attribuable aux VI^e-VIII^e siècles (fragment de panse carénée à pâte claire). Un possible puisard, comblé entre le VII^e et le VIII^e siècle d'après un vase mis au jour dans la partie inférieure de son comblement, s'adjoint à cette phase (Joyeux 2012 : 91-92).

Les opérations préventives successives menées par Stéphane Lévêque, Philippe Blanchard et Mathias Cunault entre 1998 et 2010 nous renseignent exhaustivement sur l'occupation médiévale de la parcelle sur laquelle s'est installé le prieuré de la Madeleine (O.095) (Fig. 6). Lors de l'opération menée en 2006-2007 par Philippe Blanchard, un fossé de datation incertaine a été repéré. L'étude stratigraphique de ce fossé révèle des dimensions supérieures à celles observées, potentiellement impactées par des curages et des

recreusements suggérant un entretien et une utilisation assez longue (Blanchard et al. 2010a : 110). Ayant livré une quantité infime de mobilier (TCA protohistorique ou gallo-romaine), la seule certitude quant à sa datation est liée à son recoupement par des sépultures datées du Xe-XI^e siècles. Autre vestige à la datation incertaine, une voie de circulation large d'au moins 12 m a été identifiée grâce à des ornières entamant le calcaire et dont le comblement comportait des graviers de silex (Joyeux 2010 : 73). Cet axe de circulation se décale d'une dizaine de mètres au nord, donnée acquise grâce aux deux fossés bordiers mis au jour lors de la fouille de 2010 (Blanchard et al. 2013 : 23) dont l'un d'entre eux au moins ne peut être antérieur au IX^e siècle (Joyeux 2012 : 100-102).

L'occupation de cet espace à l'époque médiévale est remarquablement documentée par des études historiques, d'archives et les opérations archéologiques. La plus ancienne, conscrite entre l'axe routier mentionné préalablement au nord et la Loire au sud, va émerger dès le IX^e siècle, prenant la forme d'un établissement agricole : enclos, silos, latrines, citernes ou puits sont



Fig. 5 : Contexte archéologique du 70-80 Quai Madeleine (infographie : A. Raymond)

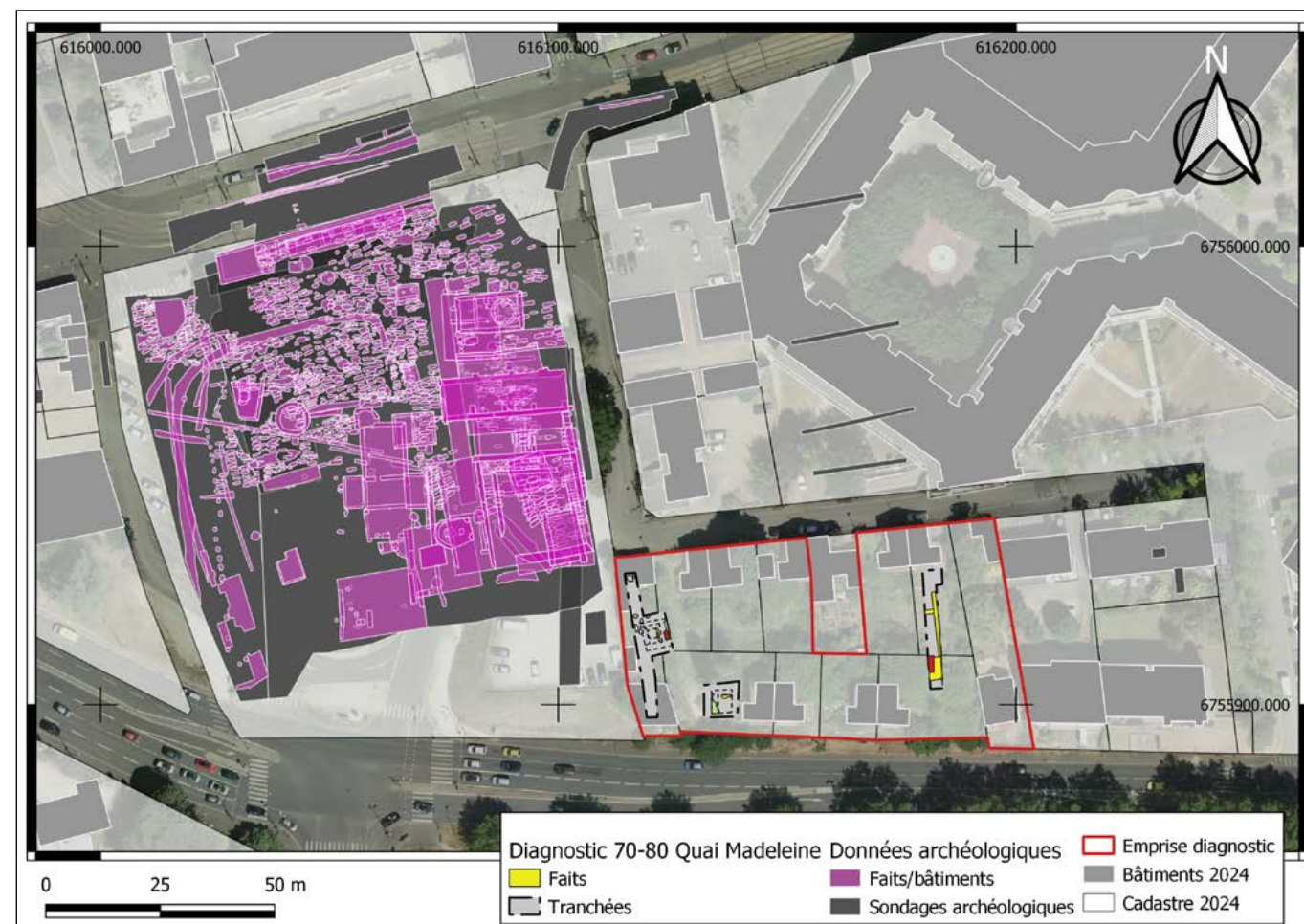


Fig. 6 : Localisation de l'emprise du diagnostic par rapport aux opérations archéologiques effectuées sur le prieuré de la Madeleine (infographie : A. Raymond)

mis au jour (Blanchard et al. 2013 : 23-25). L'interprétation générale de cet ensemble est qu'il s'agit d'un espace d'habitation annexé de lieux dévolus au stockage. Le mobilier céramique associé à cette phase évoque paradoxalement, notamment au travers des productions saranaises à engobe rouge, des occupants d'un statut élevé dont le caractère ecclésiastique n'est pas à exclure (Blanchard et al. 2013 : 25). Dans un second temps, un espace funéraire particulièrement important se greffe à l'établissement agricole, en laissant un espace central libre. Cet espace central, occupé par une église dans la période suivante, pourrait avoir accueilli un proto-lieu de culte (Blanchard et al. 2013 : 26).

L'établissement religieux apparaît dans les textes entre le X^e et le XI^e siècle, mentionné comme un lieu d'hospitalité. Archéologiquement, cette phase se traduit par une extension de l'espace funéraire, la construction d'une église de plan rectangulaire et de plusieurs bâtiments de diverses fonctions à l'identification délicate. L'ensemble se structure radicalement par une palissade puis par un réseau fossoyé délimitant notamment l'espace funéraire. L'étude anthropologique

révèle que les sépultures de cet ensemble suivent un mode d'inhumation dont l'usage se situe entre le VIII^e et le XIII^e siècle, avec un pic aux Xe-XI^e siècles (Blanchard et al. 2013 : 28-29).

L'établissement est donné en 1113 à Robert d'Arbrissel qui en fait une communauté fontevriste. Cette communauté va perdurer jusqu'au début du XVIII^e siècle en utilisant dans un premier temps les bâtiments existants. La structuration de l'espace va se renforcer au travers d'espaces délimités par des maçonneries et une volonté d'enclorre la parcelle. En effet, la fouille de sauvetage réalisée en 1987 sur la parcelle des anciens abattoirs, située immédiatement à l'est, mentionne une limite de clôture (qui pourrait correspondre à la limite orientale de l'ensemble) ainsi que des sépultures, non datées (O.030, Petit 1987). La fouille de 2006-2007 a quant à elle permis l'observation de la partie nord de l'enceinte générale ainsi que, possiblement, la limite ouest du prieuré à travers des fossés (Blanchard et al. 2013 : 31). L'église est agrandie et flanquée d'un collatéral ainsi que d'une chapelle accolée à celui-ci (Blanchard et al. 2013 : 30). Les inhumations se concentrent

dans l'environnement de l'église voire à l'intérieur de cette dernière. Les bâtiments périphériques sont reconstruits ou agrandis. Certains vestiges pourraient évoquer des bâtiments conventuels organisés autour d'un cloître mais l'arasement très important de cette partie du site ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

À la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, l'église et tous les bâtiments situés dans la partie sud sont détruits. L'église est reconstruite légèrement au sud et on lui accole un cloître flanqué de bâtiments conventuels à l'ouest, à l'est et au sud. Dans le premier tiers du XV^e siècle, vers 1428-1429, le prieuré subit des perturbations durant la guerre de Cent Ans, perturbations péniblement lisibles dans les vestiges archéologiques (Blanchard et al. 2013 : 33-34 Ladam 2021 : 36). Abandonné mais ayant subi peu de destructions, le prieuré est réhabilité moins de 50 ans plus tard. L'abbesse Marie de Bretagne ordonne en effet la reconstruction du mur de clôture séparant les moniales ainsi que la construction de plusieurs bâtiments, vraisemblablement entre 1466 et 1474. D'un point de vue archéologique, un vaste bâtiment sur cave à l'ouest du cloître semble correspondre à cette phase et les murs nord et ouest du cloître sont reconstruits. Plusieurs bâtiments situés contre la clôture nord et des structures interprétées comme dévolues à la production de chaleur (sans précision supplémentaire possible) sont associées à cette phase d'occupation (Blanchard et al. 2013 : 34). Le monastère connaît une période d'abondance jusqu'en 1563, date à laquelle il est de nouveau abandonné suite à une série de destructions et de saccages mis en évidence par des traces d'incendie. La galerie du cloître et l'église sont détruits (Blanchard et al. 2013 : 35) et le cloître lui-même est supposé détruit à la même période (Blanchard et al. 2010a : 371).

Les investigations menées par Amandine Ladam en 2020 ont permis d'apporter des précisions complémentaires aux extrémités nord-ouest et est de l'emprise, notamment concernant l'espace funéraire des IX^e-X^e siècle investigué en 1998 et la poursuite de l'église du XIV^e siècle (et ses aménagements successifs) à l'est.

3.3. Epoque moderne

Une nouvelle phase de travaux et de reconstructions voit le jour entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle. La première série est engagée au début du XVII^e siècle jusqu'en 1623, principalement repérable dans les environnements de l'église et de la galerie du cloître. Plusieurs bâtiments, tels qu'un pigeonnier et

un « égayoir » ainsi qu'un bâtiment non identifié, sont construits progressivement entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle (Blanchard et al. 2013 : 36).

L'espace des frères, laissé à l'abandon depuis les destructions lors de la guerre de Cent Ans, ne semble pas réaffecté et reste abandonné tandis que le cloître et le cimetière nord sont toujours utilisés en tant que lieux d'inhumation, respectivement pour les religieuses et les autres résidents du monastère (Blanchard et al. 2013 : 36).

Après la Révolution, l'établissement est adjudgé bien national puis détruit à partir de 1799. La parcelle accueille alors un blanchisseur de toile avant acquisition par le père de L. de Vauzelles en 1834 qui y fait construire une maison. Les premières fouilles sur la parcelle datent de peu de temps après cette acquisition (Ladam 2021 : 36).

3.4. Epoque contemporaine

Depuis 1870 et le rachat quelques décennies auparavant de la parcelle du prieuré par la famille de Vauzelles, les opérations et découvertes fortuites se sont multipliées. En 1924, des ossements et fragments de sarcophage ont été retrouvés fortuitement au niveau de la route traversant la parcelle de l'ancien prieuré (Banchereau 1924 : 182). En 1987, un sauvetage urgent a eu lieu sur la parcelle des anciens abattoirs (Petit 1987). Les excavations, quatre tranchées ouest-est parallèles, se sont révélées avares de renseignements et ceux-ci sont dépourvus d'indications stratigraphiques et topographiques.

En 2002, Pascal Joyeux dirige un diagnostic à l'angle de la rue des Charrières et la rue Spaak, à 20 m à l'est de l'emprise qui nous concerne. Ce diagnostic s'est révélé négatif (Joyeux 2003).

Dans le cadre du diagnostic mené en 2021 par Amandine Ladam, plusieurs caves ont été étudiées sur les communes d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Dans la lignée d'aménagements similaires construits aux XVIII^e et XIX^e siècles dans les faubourgs et communes avoisinants, celles-ci pourraient remonter au début du XIX^e siècle (Ladam 2021 : 39).

Concernant l'occupation de la parcelle du prieuré de la Madeleine, elle sera occupée au XX^e siècle par une scierie puis un supermarché. Plusieurs habitations privées ont quant à elles été construites sur les parcelles qui font l'objet du présent diagnostic.

4. STRATÉGIES ET MÉTHODES

4.1. Acquisition des données

Le projet scientifique d'intervention transmis au Service Régional de l'Archéologie de la Région Centre-Val-de-Loire le 25 avril 2024 et validé le 26 avril 2024 prévoyait 15 jours de terrain afin d'acquérir les informations nécessaires à la connaissance et la compréhension du sous-sol. Conformément au projet scientifique d'intervention, la phase terrain de l'opération s'est déroulée sur 12 jours répartis sur trois semaines.

4.2. Les sondages manuels et mécaniques

L'emprise du diagnostic se situe dans le faubourg occidental de la ville médiévale et moderne, à plus d'un kilomètre de la limite ouest de l'enceinte moderne d'Orléans et donc encore plus éloignée des enceintes précédentes et du centre-ville. La prescription visait à

documenter l'angle sud-est du prieuré, son atterrissage sur les bords de Loire et son lien avec le cimetière médiéval au nord et les espaces agricoles qui sont supposés l'entourer.

Le projet d'aménagement prévoit la construction de plusieurs habitations, nécessitant la démolition des bâtiments existants sur la parcelle. Les investigations archéologiques ont eu lieu après leur démantèlement, ce qui a impacté fortement la stratigraphie. D'après les analyses géotechniques, les parcelles diagnostiquées ne promettaient pas une puissance stratigraphique imposante (Fig. 4) mais les remblais laissés sur place ont constitué un apport supplémentaire sans intérêt pour la compréhension du sous-sol et handicapant pour la réalisation des sondages.

La première tranchée, mesurant 32 m de long pour 2 m de large, a été implantée suivant un axe nord-sud dans la partie ouest de l'emprise, correspondant aux parcelles AK 125 et 126 (Fig. 7). Elle a été réalisée à l'aide d'une pelle mécanique 20T avec un godet lisse, sur une profondeur de 1,30 m dans un premier temps. La puissance stratigraphique importante a contraint à

réaliser une excroissance de 4,6 m large pour 9 m de long à l'est de la tranchée, suffisamment au sud pour éviter un réseau d'eau. Le niveau du sol actuel a été mesuré à 110,13 m NGF au nord de la tranchée, entre 109,64 et 109,10 m NGF à l'emplacement de l'excroissance susmentionnée et à 109,67 m NGF pour la partie sud, présentant une pente moyenne de 9,3%. L'extrémité sud a été mesurée à 107,16 m NGF, son pendage très important (et non tassé) présentait un risque pour la sécurité et elle a donc été abandonnée (Fig. 8). Située à l'emplacement d'une maison avant destruction, son intérêt était jugé inexistant dans la mesure où les remblais ont été laissés sur place, ne permettant pas un accès profond via une potentielle cave. L'élargissement de la partie centrale de la tranchée a permis d'atteindre une altitude minimale de 104,85 m NGF soit une profondeur de 4,25 à 4,79 m par rapport au niveau de sol actuel.

La tranchée 2 a été décapée sur une surface de 7,8 m de long pour une largeur de 7 m (Fig. 9) en plein centre de la parcelle AK 123. L'implantation prévoyait une tranchée ouest-est en limite sud de la parcelle mais la profondeur des vestiges nous a encouragé à étendre

son emprise de sorte à pouvoir investiguer en sécurité les couches archéologiques profondes. Cette évolution nous a contraint à décaper la partie basse de la pente, amenant à des différences altimétriques importantes. Dans la partie nord du sondage, le sol actuel culmine à 108,15 m NGF tandis qu'en partie sud il culmine à 107,28 m NGF soit une différence de 87 cm. Le sondage a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique de



Fig. 8 : Vue de la zone abandonnée de la tranchée 1, depuis le nord (SAVO)



Fig. 7 : Plan masse de la tranchée 1 (infographie : A. Raymond)



Fig. 9 : Plan masse de la tranchée 2 (infographie : A. Raymond)

20T munie d'un godet lisse. La nécessité de laisser des paliers de sécurité a débouché en un espace central de 3 m sur 3 permettant d'étudier la stratigraphie basse de cette espace. Le point le plus bas atteint est de 104,33 m NGF soit 3,82 m sous le niveau de sol actuel, permettant d'atteindre le substrat géologique.

Les tranchées 1 et 2 ont été ouvertes la semaine du 03 juin 2024 et la quantité imposante de terres excavée, due à la profondeur des sondages, a été stockée en un unique merlon de terre central dans un premier temps puis à proximité des tranchées lors des reprises ponctuelles.

La tranchée 3 a été réalisée dans la partie est de l'emprise, à cheval sur les parcelles AK 116 et 118. Elle s'allonge sur 25,7 m en nord-sud pour une largeur de 2,5 m, ponctuellement 4 m en partie nord (Fig. 10). La partie nord du sondage culmine à 108 m NGF tandis que la partie sud atteint 104,93 m NGF ce qui représente une pente de 11,9%. Le substrat a été atteint rapidement dans ce secteur, entre 10 et 58 cm sous le sol actuel dans la partie nord et 53 cm sous le sol actuel dans la partie sud. La puissance maximale de stratigraphie anthropique dans cette tranchée est de 1,96 m, au bas de la pente naturelle du terrain, avec une altitude minimale atteinte de 103,74 m NGF. La tranchée a été excavée à l'aide d'une pelle mécanique 20T à godet lisse et les remblais ont été disposés en cordon sur le côté de la tranchée.

Cette tranchée a été ouverte la semaine du 03 juin 2024 et un sondage supplémentaire à la minipelle 6/7T a été effectué le 10 juin pour couper le glacié présent et comprendre l'installation de cet aménagement.

Le rebouchage des trois sondages s'est fait durant la semaine du 01 juillet 2024, une fois que l'enregistrement sur le terrain des anomalies anthropiques et des phénomènes géologiques était achevé (Fig. 11).

4.3. Protocole d'enregistrement des données

L'équipe archéologique était composée de Alexis Raymond, responsable scientifique d'opération, assisté sur le terrain par Alicia Michau et Panagiota Markoulaki, archéologues techniciennes de fouille. Les observations sur le terrain ont été enregistrées sous forme de logs, coupes, photos et inventaires.

L'enregistrement a été effectué sur la base d'unités stratigraphiques (US) numérotées en continu (allant

de 1000 à 1000+n). Les informations stratigraphiques ont été consignées dans un enregistrement de terrain puis versées dans la base de données CADoc version 2.1 durant la phase d'étude. Cette base de données a également reçu les informations relatives au mobilier archéologique ainsi qu'à la documentation graphique (minutes de terrain et photographies) afin de relier ces données avec les unités stratigraphiques et de faciliter la navigation entre tous ces éléments.

La proximité de bornes de référence SIGOR a permis de réaliser des levés topographiques au moyen d'un tachéomètre. Les bornes SIGOR utilisées sont la 5464 (coordonnées L93 : X = 616210,45 ; Y = 6755945,38) et la 5465 (X = 616112,97 ; Y = 6755936,81) situées rue des Charrières. Un total de 5 stations a été installé sur l'ensemble de la parcelle diagnostiquée avec l'aide de Julien Courtois, archéologue du SAVO. Les plans ont été réalisés sur un système d'information géographique à l'aide du logiciel QGis (version Firenze 3.28.12) qui a aussi permis la conception et la production des documents cartographiques intégrés au présent rapport. Le système de coordonnées de référence utilisé pour cette opération est le Lambert 93, conformément au décret n°2000-1276 du 26 décembre 2000.

Les 225 photographies ont été réalisées avec un appareil photo numérique Pentax KF. Elles ont toutes été renommées lors de la phase de post-fouille avec le numéro d'OA attribué au diagnostic en préfixe, suivi d'un numéro incrémenté de 1 à n. Elles ont été enregistrées au format Jpeg.

Le mobilier collecté sur le site a été lavé, inventorié et conditionné selon les normes prescrites par le Service Régional de l'Archéologie de la région Centre-Val-de-Loire. La détermination chronologique du mobilier céramique et du mobilier terre cuite architecturale a été effectuée par Sébastien Jesset (SAVO).

Le logiciel de PAO Adobe InDesign a été utilisé pour la réalisation des planches et l'assemblage du rapport, lui-même imprimé et assemblé par le service de reprographie de la Ville d'Orléans. Le rapport final d'opération a été mis en page par Laure Ziegler.

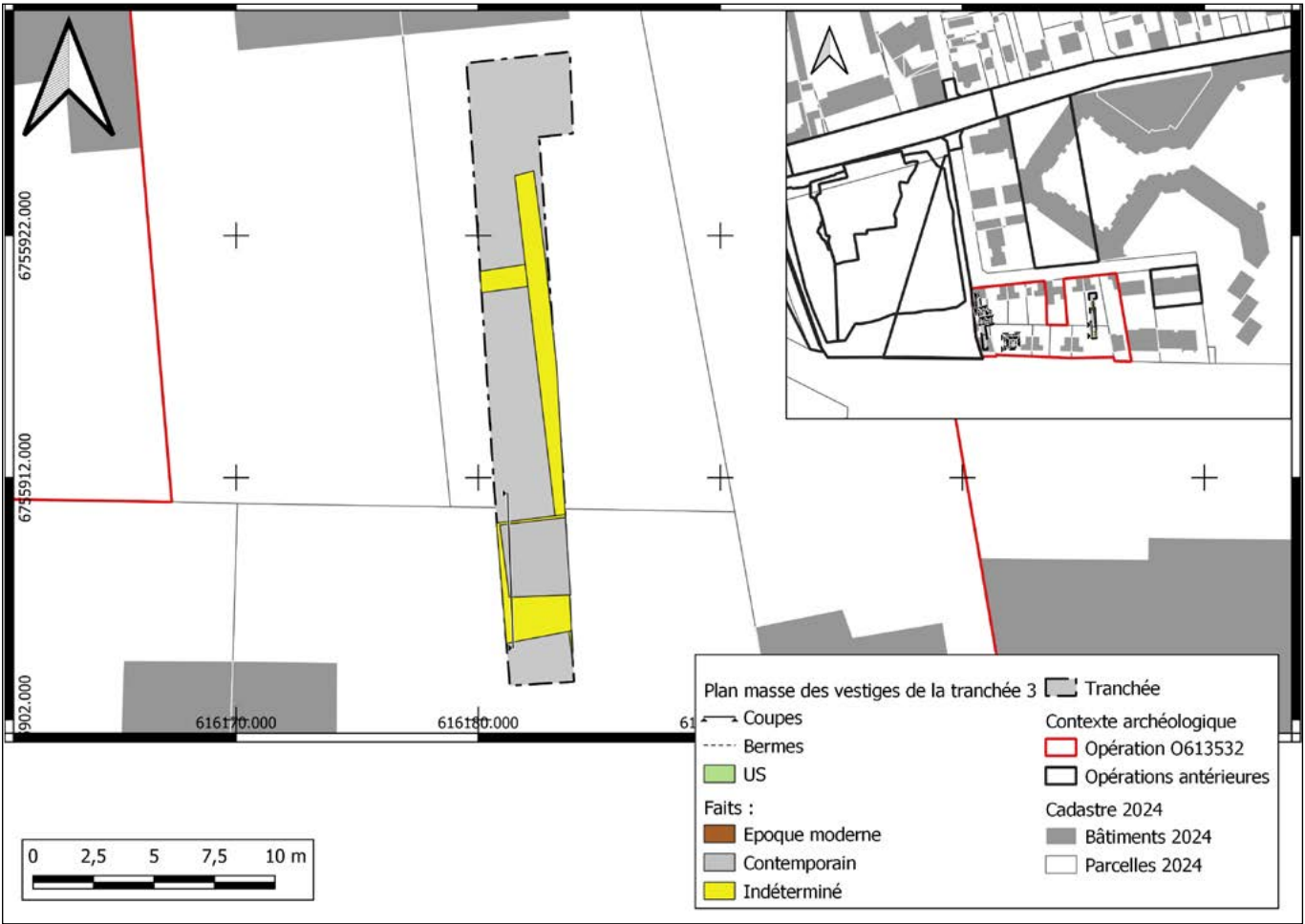


Fig. 10 : Plan masse de la tranchée 3 (infographie : A. Raymond)



Fig. 11 : Plan général des sondages (infographie : A. Raymond)

RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

Les résultats des sondages archéologiques sont présentés ici de façon chronologique, depuis le terrain naturel jusqu’à la période contemporaine.

L’analyse stratigraphique a été réalisée de sorte à regrouper les US en séquences, puis en phases, puis en grandes périodes. Ce regroupement, couplé à l’étude des mobiliers (céramique, terre cuite architecturale), permet d’identifier 7 phases de fréquentation du site, possiblement du Moyen Âge central jusqu’à l’époque actuelle.

Les phases 2 à 8 ont fait l’objet d’une analyse stratigraphique et ont été regroupées en périodes. L’ensemble des informations permet de restituer un phasage dont l’origine pourrait se situer quelque part entre le X^e et le XIII^e siècle.

1. PÉRIODE 1 : LE TERRAIN NATUREL

Le substrat naturel a été observé en plusieurs points au cours du présent diagnostic. Dans la tranchée 3, le substrat apparaît entre 10 et 58 cm sous le niveau de sol actuel sous forme de marne verte et blanchâtre. Ces données, qui apparaissent dans les logs 3, 4, 5 et 6 (**Fig. 12**) réalisés par Wendy Laurent (SAVO), sont en phase avec les résultats des sondages géotechniques (**Fig. 4**). Nous pouvons suivre la pente naturelle du terrain à l’aide des relevés, celle-ci passant progressivement de 107,24 (log 3), 107,16 (log 4), 107,27 (log 5) à 107,13 m NGF (log 6) avant une chute régulière jusqu’à 105,20 m NGF au nord de la coupe 19, où l’on descend à 1,26 m sous le niveau de sol actuel. Cette baisse régulière précède une dépression en forme de cuvette, qui fait plonger le substrat à 103,74 m NGF avant de remonter à 104,49 m NGF (**Fig. 13**). L’US 10001, présente dans les logs 3 à 6, correspond à cette marne verte interprétée par W. Laurent comme possiblement de la « marne de Blamont » caractéristique de la partie sommitale du calcaire de Pithiviers.

La marne naturelle a été atteinte au fond de la tranchée 2, apparaissant en plan et dans les coupes 17, 18 et 20. Son niveau d’apparition est compris entre 104,33 et 104,82 m NGF avec une tendance à remonter légèrement vers le sud sans qu’il soit possible de dire s’il s’agit d’un phénomène naturel ou en lien avec la dépression identifiée dans la tranchée 3. La zone ayant été largement remblayée, la puissance stratigraphique

anthropique est beaucoup plus importante que dans la tranchée 3, alors qu’un mètre seulement était attendu si l’on se fie au sondage géotechnique SD 11 situé à l’est. L’épaisseur constatée est comprise entre 2,46 m et 3,82 m, soit une différence énorme que le seul emplacement du sondage géotechnique ne saurait expliquer. Nous reviendrons sur l’épaisseur des remblais ultérieurement dans ce rapport. Il est important de noter tout de même un abaissement du toit du substrat vers l’est (**Fig. 14**).

Dans la tranchée 1, le substrat a été identifié en deux points. Dans le sondage 1 effectué dans l’extrémité nord (**Fig. 15**), la marne a été observée à 107,70 m NGF soit 2,24 m sous le niveau de sol actuel et 50 cm plus haut que le point le plus haut de la tranchée 3. La surface réduite ne permet malheureusement pas d’en tirer beaucoup d’informations. L’autre point d’observation est plus extensif puisqu’il se situe dans l’agrandissement de la tranchée permettant de descendre en profondeur. Le substrat apparaît alors à 107,04 m NGF sous l’US 1081 qui correspond à l’interface avec les niveaux supérieurs. En cet endroit, la marne se trouve à 2,29 m du sol actuel. Dans cet espace, la restitution du toit du substrat marneux est plus hasardeuse du fait des remblais ultra récents et du manque de points de comparaison (**Fig. 16**).

La poursuite en profondeur des investigations nous permet de constater la taille du substrat en un front « droit » comme visible dans la coupe 10 (**Fig. 47, page 54**), servant notamment d’appui à un mur et entamé dans sa partie supérieure par la fosse F 125. La marne est en effet taillée sur au moins 1,28 m de haut et le mur F 112 est installé contre (**Fig. 17**), nous y reviendrons.

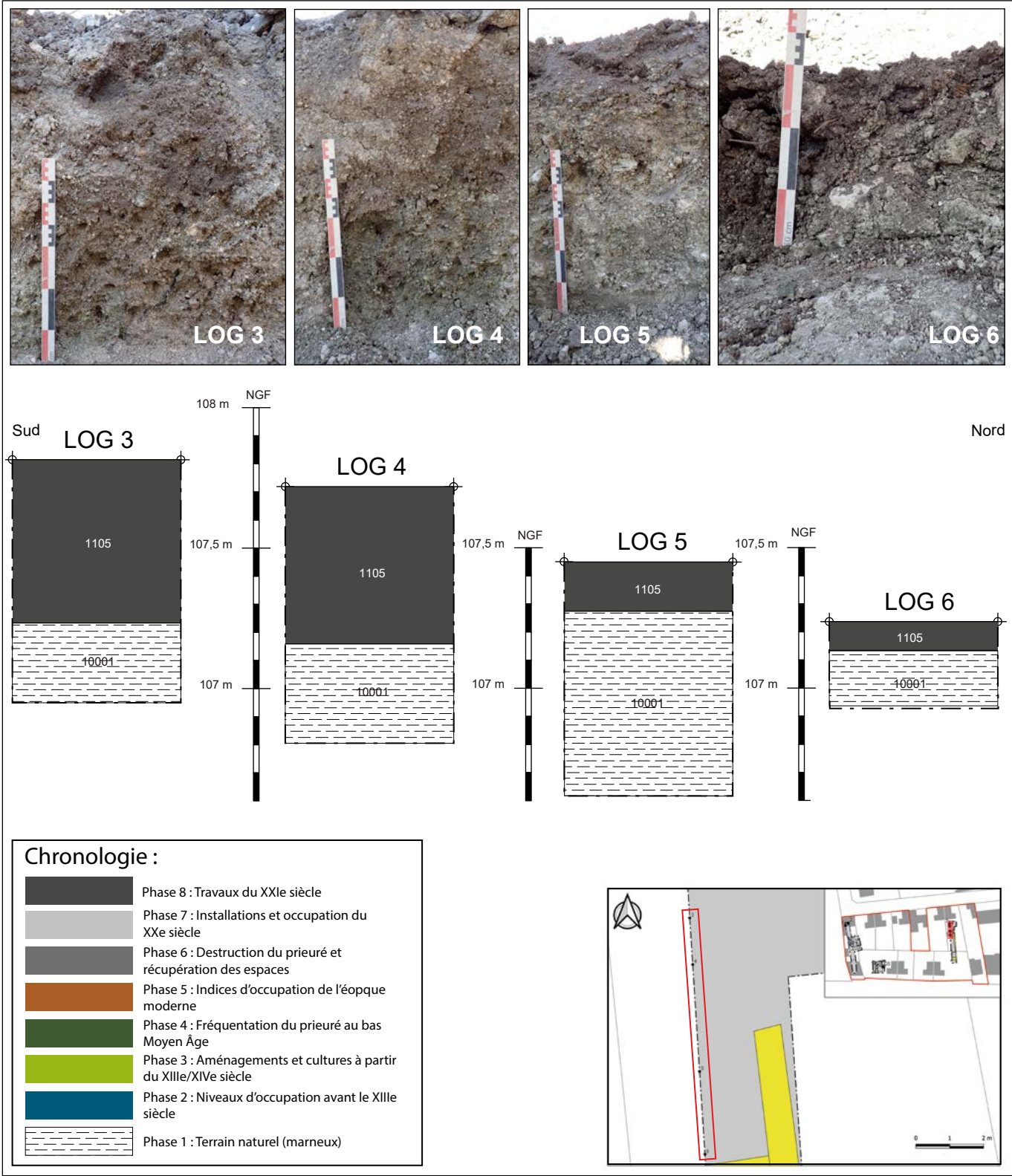


Fig. 12 : Relevés et vues depuis l’est des logs 3 à 6 ; échelle 1/20° (SAVO)

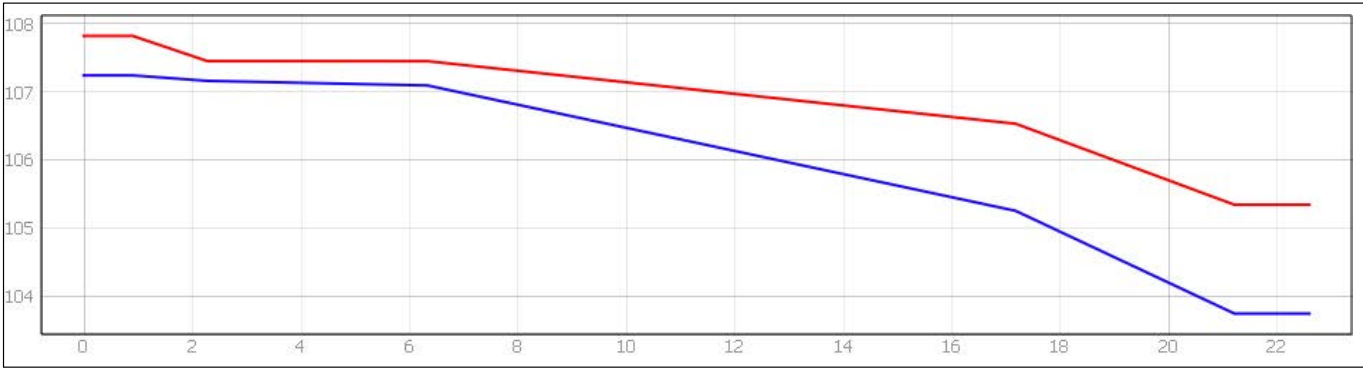


Fig. 13 : Profils nord – sud du toit du substrat (en bleu) et du sol actuel (en rouge) restitués d’après les mesures relevées et les sondages géotechniques, pour la tranchée 3 (infographie : A. Raymond)

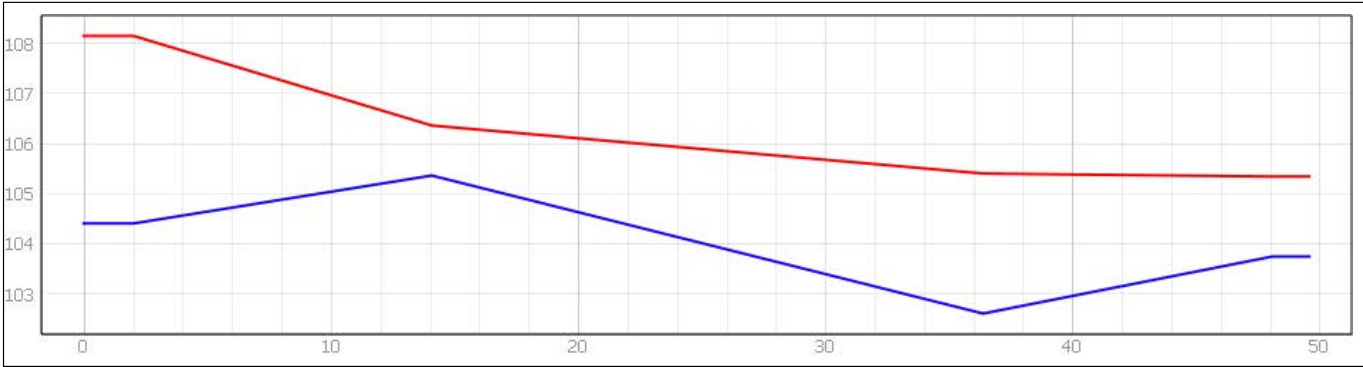


Fig. 14 : Profils ouest – est du toit du substrat (en bleu) et du sol actuel (en rouge) restitués d’après les mesures relevées et les sondages géotechniques (infographie : A. Raymond)



Fig. 15 : Substrat visible dans le sondage effectué à l’extrémité nord de la tranchée, vu depuis l’ouest (SAVO)

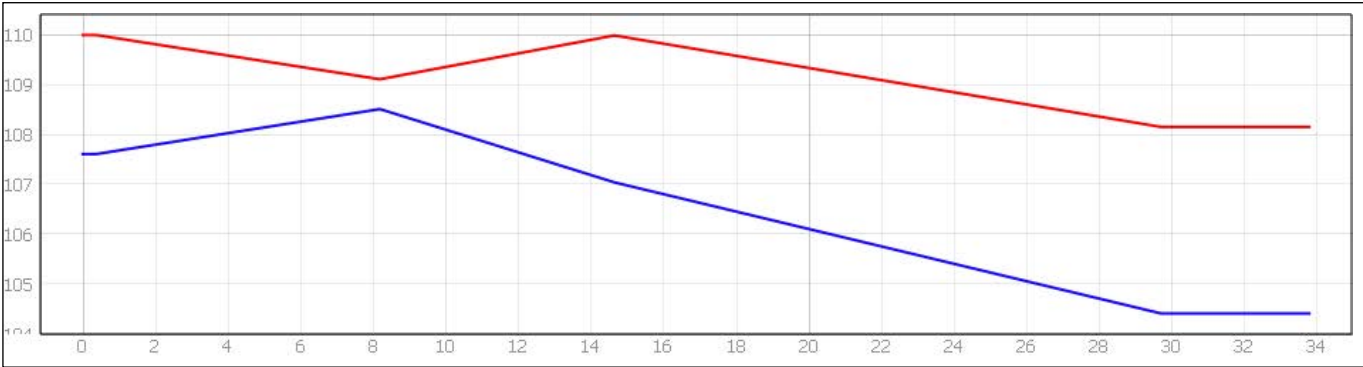


Fig. 16 : Profil nord – sud du toit du substrat (en bleu) et du sol actuel (en rouge) restitués d’après les mesures relevées et les sondages géotechniques, pour la tranchée 1 et la tranchée 2 (infographie : A. Raymond)

2. PÉRIODE 2 : L'OCCUPATION LIÉE AU PRIEURÉ DE LA MADELEINE

Comme évoqué dans la partie dévolue au contexte historique et archéologique, les parcelles diagnostiquées se trouvent dans la zone d’influence du prieuré de la Madeleine fondé en 1113. La présence de vestiges antérieurs à l’occupation médiévale n’a pas été constatée. Seule l’US 1178 (F 127) contient du mobilier attribué à la période antique, à savoir une *tegula*, prise dans un agencement de pierres sèches (**Fig. 18**), dont l’utilisation a pu dépasser largement l’Antiquité. La structure est d’ailleurs plutôt associée à la phase 3.

2.1. Phase 2 : Les premiers niveaux de culture de la tranchée 2 (Fig. 19)

L’espace situé au sud-est du prieuré de la Madeleine est interprété dans les écrits comme un zone dédiée à la culture ou à des vergers, probablement même dès l’origine avec l’établissement agricole du IX^e siècle. Les US 1120 à 1123 forment la séquence la plus ancienne, apparaissant dans les coupes des minutes 17 et 18 (**Fig. 20**, **Fig. 21**). L’US 1123 s’installe sur le substrat marneux, avec une épaisseur comprise entre 12 et 21 cm avec une altimétrie maximale de 104,96 m NGF. Il est intéressant de noter qu’elle suit un pendage faible du sud vers le nord (**Fig. 21**), et très faible d’ouest en est, puisque celui-ci est contraire au pendage général de la parcelle mais pas de la marne naturelle qui est celle qui imprime ce pendage. Les US 1122 et 1120 (et 1121 dans la minute 18) suivent ce pendage en sud-nord mais l’épaisseur supplémentaire de l’US 1122 en partie nord permet de retrouver un niveau planaire en ouest-est avec l’US 1120, légèrement au-dessus de 105 m NGF. L’US 1121 est composée de calcaire allant de nodules jusqu’aux cailloux et sa compacité et son épaisseur (6 à 20 cm) évoquent davantage un niveau de circulation ou un sol de terrasse. Si c’est le cas, il s’agit du premier sol de terrasse installé dans le secteur. Sa cote altimétrique maximale est de 105,42 m NGF mais il présente un palier relativement plat autour de 105,10 m NGF.

La stratigraphie présentée ici ne colle pas avec celle relevée dans la coupe miroir de celle-ci (**Fig. 22**), située à 2,8 m de distance : absence d’US correspondant à 1123 et les US 1122 et 1163 ont des compositions différentes. La séquence suit pourtant le même pendage sud-nord, avec une épaisseur globale de 40 cm et une altimétrie maximale de 105,19 m NGF. L’altération 1165, poche de sédiment argilo-limoneux véritablement extrêmement compact et granuleux avec présence



Fig. 17 : Vue du substrat marneux taillé de front pour installer F 112, depuis l’ouest (SAVO)



Fig. 18 : *Tegula* prise dans l’agencement de pierres, US 1178 (SAVO)

d'escargots, ne trouve pas de pendant non plus dans la coupe opposée. L'absence de mobilier datant dans ces deux séquences est regrettable et empêche de les replacer dans une chronologie absolue. L'élément le plus ancien mis au jour dans ce secteur est un fond bombé de pot dont la datation s'étend du X^e au XIII^e siècle provient de l'US 1161, située dans les niveaux scellant la fosse F 110 à 40 cm de la séquence concernée. L'US 1161 étant plutôt datée du XIII^e au XV^e d'après le mobilier mis au jour, cet élément pourrait avoir été remonté lors du creusement de F 110 mais cette hypothèse reste hasardeuse et l'amplitude chronologique de cette céramique n'apporte pas une datation précise, au mieux un terminus *ante quem* pour F 110.

En effet, la fosse F 110 vient percer les deux séquences, empêchant d'établir un lien stratigraphique

entre elles, et venant même entamer la marne naturelle. Les conditions d'investigation n'ont pas permis de mettre en évidence le fond de cette fosse, comblée par du calcaire et de l'argile verte qui pourraient être les déblais d'extraction (US 1024, 1025, 1162 et 1189 ; **Fig. 20, Fig. 21, Fig. 22**). Le creusement de F 110 interroge car il semble réalisé en oblique d'est en ouest avec une partie effectuée en sape pour le bord ouest. Les comblements de cette fosse n'ont pas livré de mobilier permettant de la dater. La fonction de cette fosse n'a pas pu être déterminée mais elle semble bien marquer une nouvelle phase, avec l'US 1119 composée de marne remaniée qui pourrait correspondre à des résidus d'excavation installés de manière plane.



Fig. 19 : Répartition des faits associés à la phase 2 (infographie : A. Raymond)

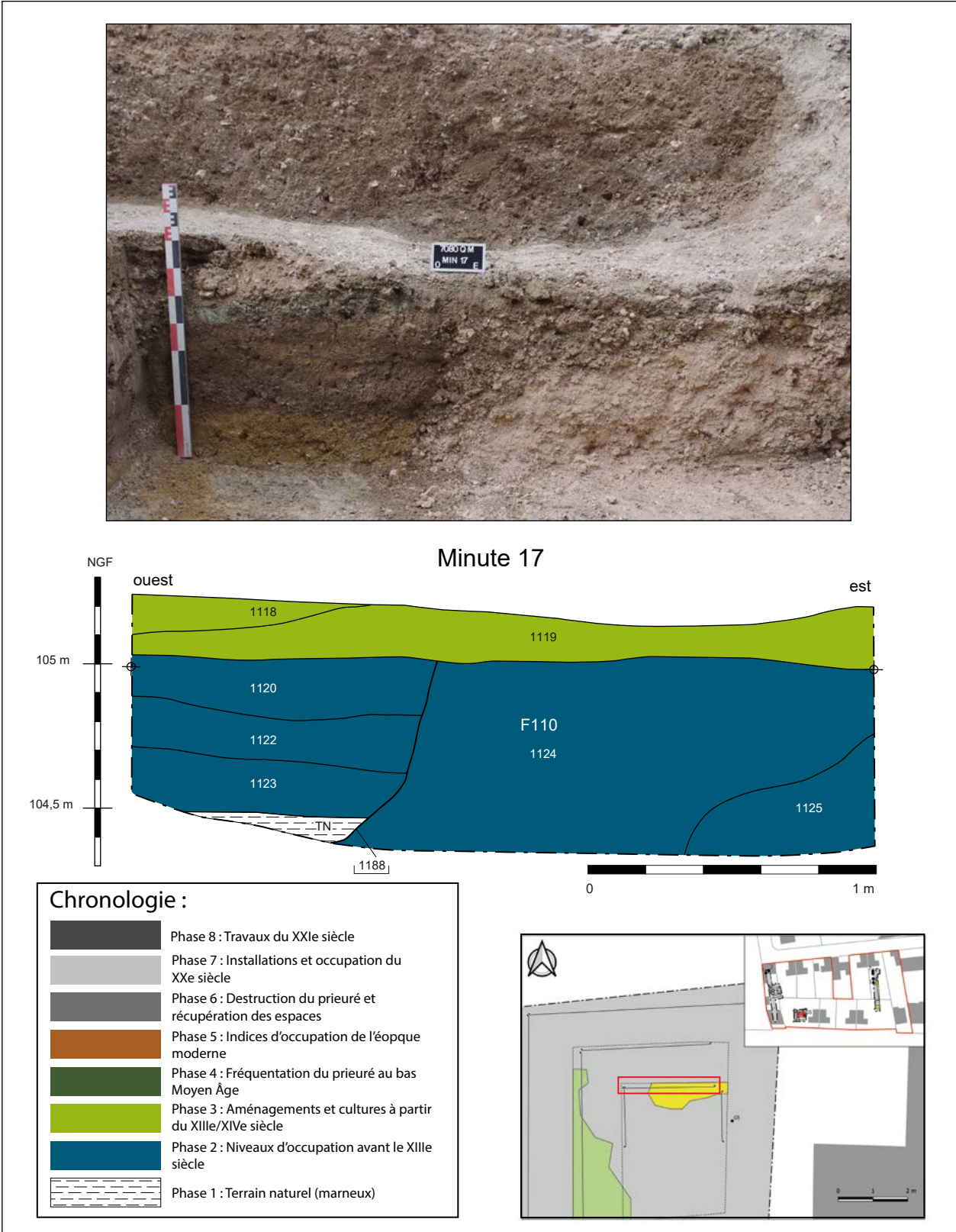
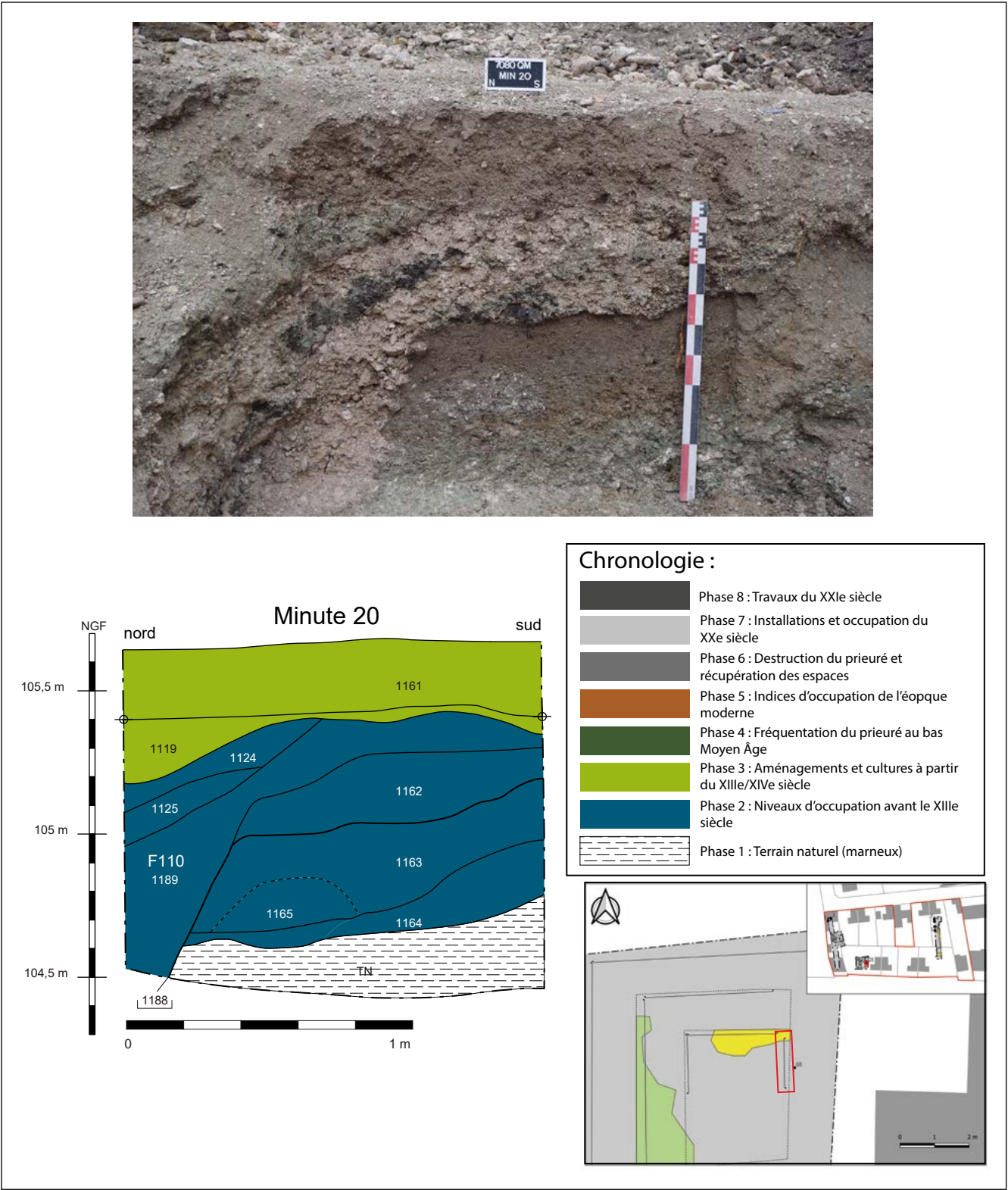
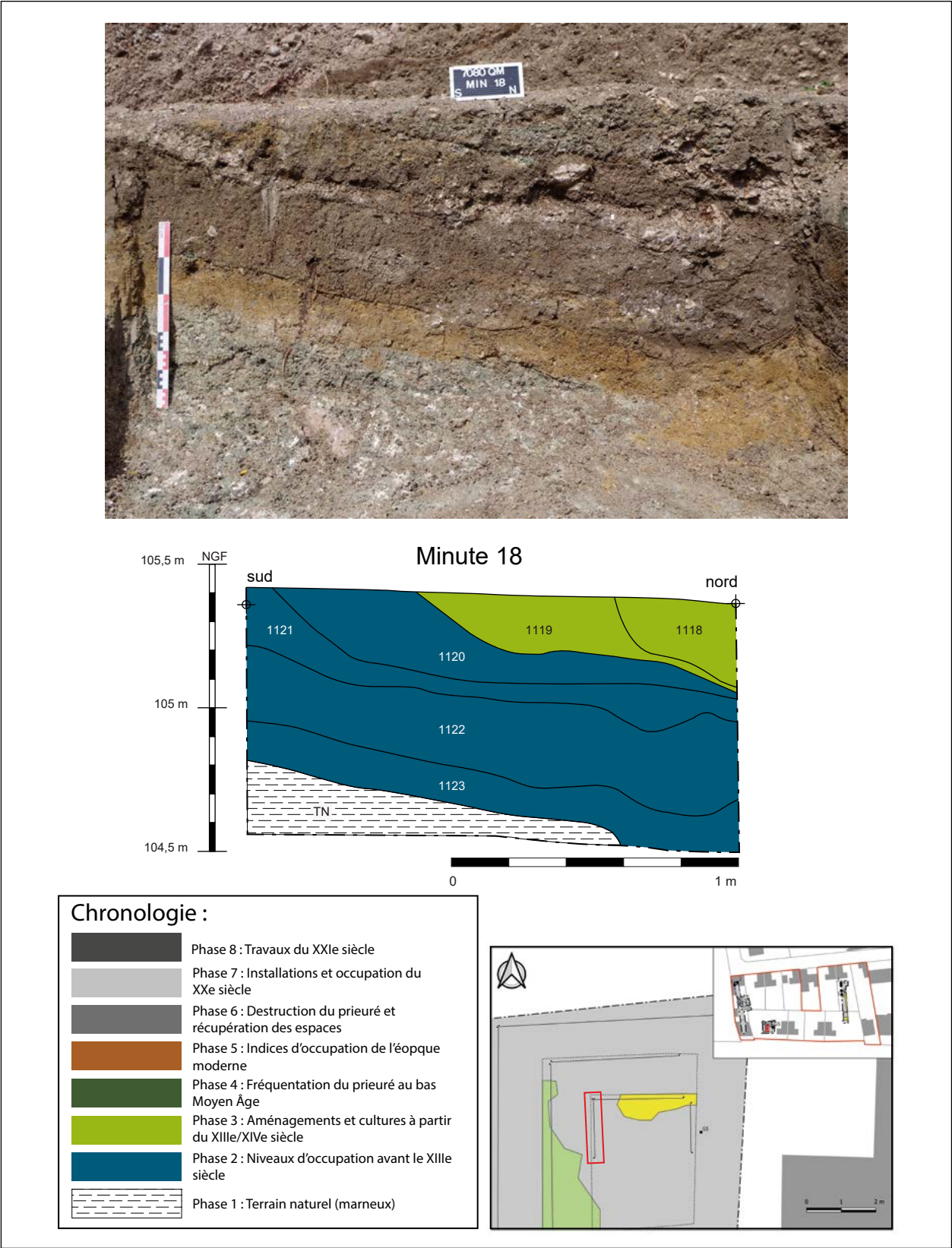


Fig. 20 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 17 depuis le sud (SAVO)



2.2. Phase 3 : Les aménagements et cultures du XIII^e/XIV^e siècle (Fig. 23)

Epaisse jusqu'à 26 cm, l'US 1119 (= US 1114) évoquée précédemment constitue probablement un apport de marne important, plane en certains endroits (Fig. 22) mais qui suit le pendage vers le nord-ouest (Fig. 20, Fig. 24) et qui vient sceller les niveaux de la phase 2 et le comblement de la fosse F 110. Elle culmine à 105,51 m NGF, soit 2,02 m sous le niveau de sol actuel, et les terres de culture postérieures viennent s'installer par-dessus. La première d'entre elles est l'US 1113 (= US 1051 et 1161) qui apparaît à 105,63 m NGF et est identifiée dans toute la partie est du sondage (sous le nom de l'US 1051 donnée au décapage et de l'US 1161 dans la minute 20). Sa composition limono-sableuse avec des poches de sable ocre (sans mobilier archéologique) en surface s'interprète très bien comme un niveau agricole, ici épais jusqu'à 45 cm et présentant en coupe un pendage vers l'ouest. Le mobilier récupéré progressivement dans les US 1051 et 1161 est caractéristique du XIII^e siècle au XV^e siècle, avec des éléments de coquemars et un fragment de tuile faîtière

à crochet et avec, comme évoqué dans la phase précédente, un fond de pot dont le façonnage peut remonter jusqu'au X^e siècle. En plan, l'US 1051 était surmontée de l'US 1050 (Fig. 25), composée de nombreux cailloux de calcaire pris dans une matrice sableuse grise à blanche homogène et dont le mobilier céramique la fait remonter au XIV^e ou XV^e siècle (1 anse de pichet et 2 panses de coquemar). Elle n'est pas présente en coupe du fait des conditions du sondage et de son extension limitée mais est possiblement égale à l'US 1118 qui apparaît dans l'angle entre les minutes 17 et 18, à 105,38 m NGF et avec une épaisseur observée de 39 cm. L'US 1111 est installée sur l'US 1113 et, hypothétiquement, partiellement sur l'US 1118. Elle culmine à 105,58 m NGF pour une épaisseur maximale de 12 cm de sédiment limono-sableux, l'observation très limitée de cette US et l'absence de mobilier archéologique ne permettant pas d'en obtenir davantage d'observations. Cette US sert néanmoins d'appui à une accumulation de remblais homogènes, les US 1047 à 1049 (Fig. 24, Fig. 26) qui sont les premières observées à être extensivement présentes dans l'espace investigué. L'US 1049, qui apparaît à 105,92 m NGF, est un remblai meuble



Fig. 23 : Répartition des faits associés à la phase 3 (infographie : A. Raymond)

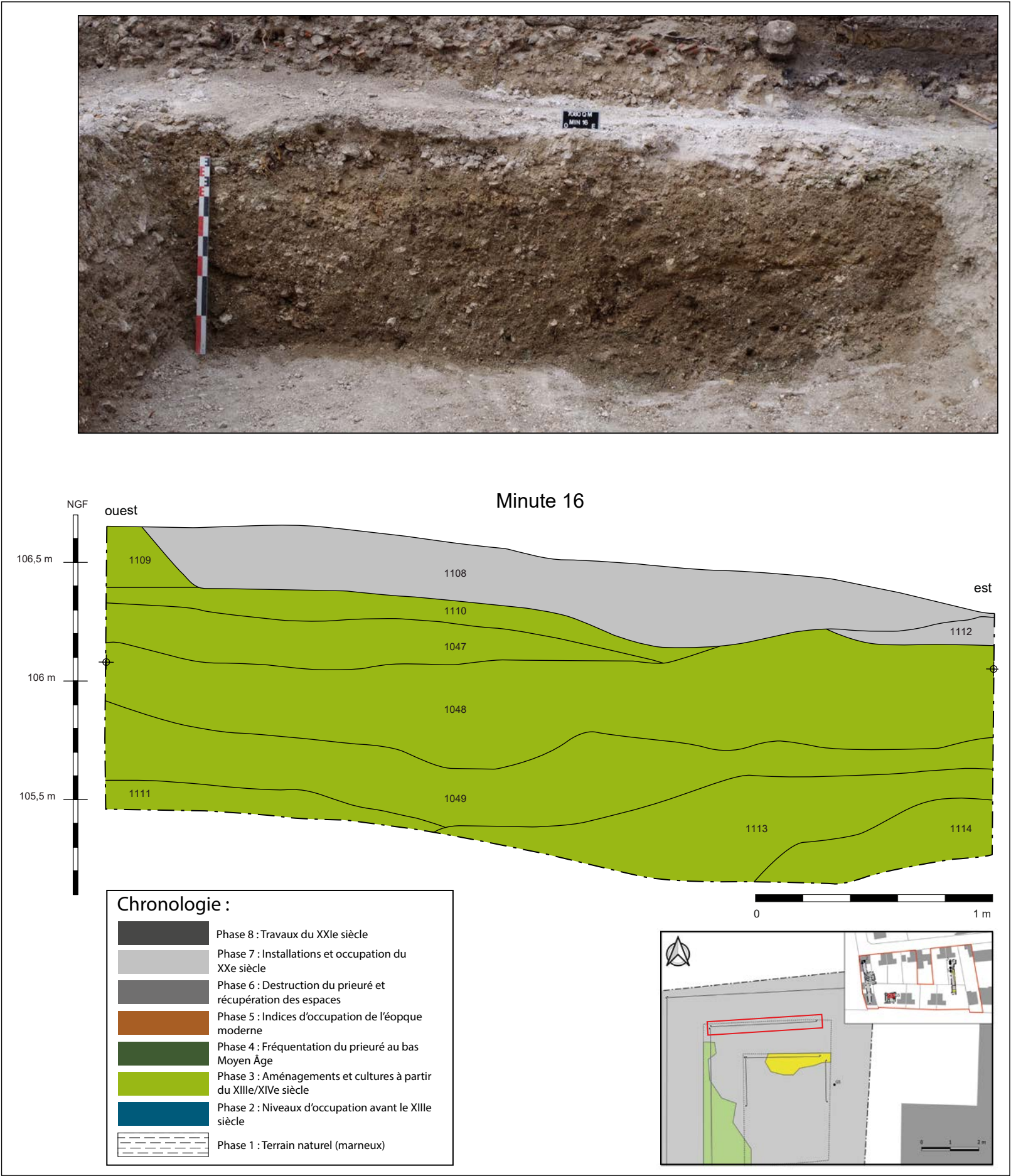


Fig. 24 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 16 depuis le sud (SAVO)

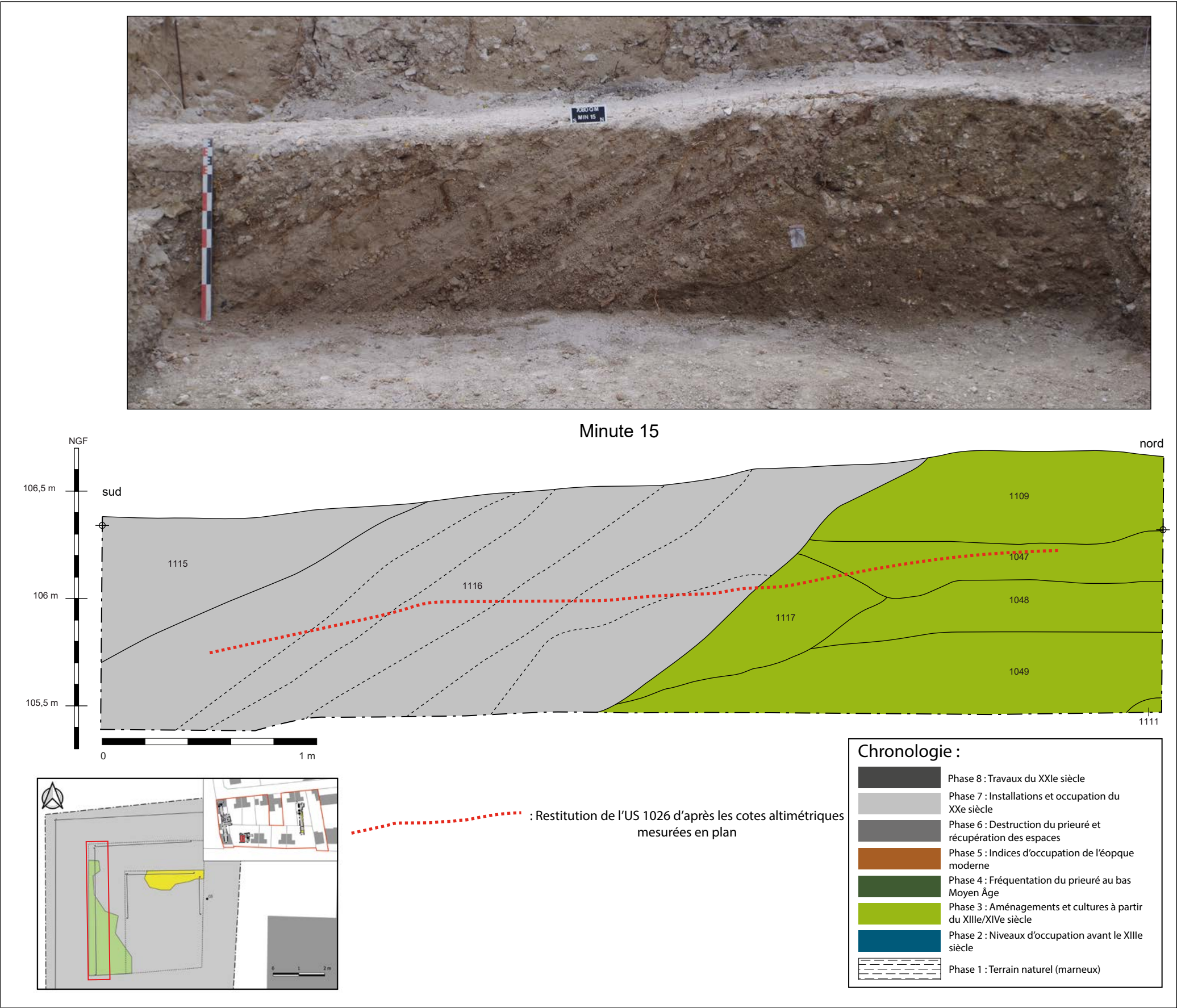


Fig. 26 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 15 depuis l'est (SAVO)



Fig. 27 : Vue du sol US 1026 depuis l'est (SAVO)



Fig. 28 : Vue du sol 1026 depuis le nord-est (SAVO)

sablo-limoneux brun/gris épais de 38 cm au maximum avec des inclusions de calcaire, d'ardoises, de TCA et de céramique. Elle est constellée de poches limoneuses marron à ocre homogènes et contenant de la céramique également, pour un ensemble dans cette US de 34 tessons (fragments de poêlons, pichets et coquemars) daté du XIV^e siècle. Cet ensemble chronologique très homogène et précis permet de fixer un jalon pour les niveaux postérieurs.

L'US 1048 est d'une composition très proche de l'US 1049, avec des nodules de mortier blanc et de mortier de tuileau en plus dans sa matrice. Apparaissant à 106,21 m NGF, elle est épaisse de 50 cm et a livré un ensemble de 7 panses datées du XIII^e siècle au XV^e siècle, intervalle qui peut donc être réduit du XIV^e au XV^e siècle. La présence d'un fragment de tuile faïtière glaçurée, indice d'une occupation d'un certain statut social, renforce l'association de cette strate au prieuré de la Madeleine. L'US 1047 est aussi très proche structurellement de 1048, épaisse de 26 cm, et forme la strate supérieure de cet ensemble qui culmine à 106,33 m NGF pour une puissance d'environ 90 cm au total. L'US 1117 s'insère dans cet ensemble, en reposant sur les US 1048 et 1049, avec une composition proche de celles-ci mais n'a été observée que sur une toute petite surface en coupe et n'a pas livré d'informations supplémentaires.

L'US 1026 a été observée en plan (Fig. 27, Fig. 28) sous forme d'un reliquat de sol de terrasse, dont la datation reste indéterminée, avec une pente estimée à 6,1 % ce qui adoucit amplement le pendage observé du terrain (mesuré entre 9,3 et 11,9 % pour rappel). D'une cote altimétrique comprise entre 105,96 et 106,23 m NGF, il pourrait être associé à cette séquence de remblais agricoles. La relation entre le sol et les remblais n'a pas pu être étudiée à cause des perturbations des US 1115 et 1116, nous reviendrons sur ce fait dans la

partie dédiée à l'occupation contemporaine. Si l'on se réfère à son altimétrie, il pourrait correspondre au dernier sol de terrasse installé au sud de l'emprise et servant d'espace de circulation proche du remblai de culture US 1047. D'après la restitution établie selon les cotes altimétriques prises en topographie, le remblai 1117 est certainement installé avant le sol 1026, si ce n'est volontairement pour lui servir d'appui ce qui expliquerait sa configuration (Fig. 26). Le sol n'apparaissant pas en coupe et les cotes ayant été mesurées plus vers l'est, le sol a pu s'affaisser légèrement au sud ou ne pas être parfaitement plan, expliquant les légères différences entre les niveaux étudiés et la restitution. La présence de ce sol implique l'existence d'un espace réservé à la circulation au plus proche de la Loire, d'au moins 4,40 m de large (selon les observations en plan), avec d'autres occurrences observées sur l'emprise.

Une nouvelle séquence de remblais agricoles débute avec les US 1110 et 1109, qui pourraient être le dernier niveau de culture de cette phase, puis est scellée par l'US 1112 (=1141), sans doute liée à l'occupation contemporaine de l'espace, nous y reviendrons. L'US 1110 apparaît à 106,39 m NGF et est structurellement très proche des US 1047 à 1049, elle pourrait donc être un dernier reliquat (13 cm d'épaisseur max) de terre de culture. L'US 1109 vient s'appuyer sur l'US 1110 et fait remonter cette séquence jusqu'à 106,69 m NGF, 1,46 m sous le niveau de sol actuel. Elle est d'une composition très proche des US sur lesquelles elle s'appuie, épaisse jusqu'à 43 cm, mais l'absence de mobilier dans sa matrice empêche de proposer une datation précise. Il convient de préciser qu'elle est coupée au sud et à l'est par des remblais contemporains (US 1108 et 1116) et correspond donc au dernier niveau agricole observable de cet espace, sans qu'il soit possible de savoir dans quelle mesure les constructions contemporaines ont pu détruire des niveaux postérieurs.

Les datations obtenues stratigraphiquement et à l'aide du mobilier céramique et TCA nous permettent de confirmer les configurations envisagées concernant les activités du prieuré de la Madeleine dans ce secteur, à savoir une zone réservée aux vergers et aux cultures (Fig. 29).

L'élément le plus caractéristique d'un espace de circulation est la structure F 127 qui se trouve dans la partie sud de la tranchée 3. Elle se situe là où le substrat semble former une cuvette dont le fond descend jusqu'à 103,74 m NGF au moins (non atteint totalement) et les bords sud et nord remontent respectivement jusqu'à 104,49 et 105,20 m NGF, soit une profondeur d'au moins 75 cm (Fig. 30). L'US 1178 constitue la base de cet aménagement, elle se compose de pierres sèches de calcaire grossièrement organisées avec une matrice de sédiment limoneux. Ces pierres sont installées directement sur le substrat marneux et

peuvent s'expliquer par une volonté de drainer l'eau qui ruissellerait depuis le haut de la pente et en cas de pluie. La présence d'un plateau de tegula en partie basse (Fig. 18) confirme le caractère anthropique de cet aménagement, qui remonte sur le bord sud jusqu'à 104,61 m NGF. L'agencement de pierres ne semble pas remonter sur le bord nord mais le caractère restreint du sondage et les conditions de sécurité ont contraint à une observation limitée. Il est possible que le pendage naturel du substrat marneux dans cet espace n'ait pas nécessité d'aménager le flanc nord, mais cela reste une supposition. L'US 1177 est composée de marne remaniée et vient épouser la forme de la cuvette, avec une épaisseur assez régulière (jusqu'à 22 cm) sauf en partie nord. Elle culmine à 104,50 m NGF et n'a pas livré de mobilier archéologique. L'US 1177 est scellée par l'US 1176, strate de pierres sèches sans organisation définie avec une matrice de sédiment limoneux. Un carreau de sol médiéval très épais a été constaté dans

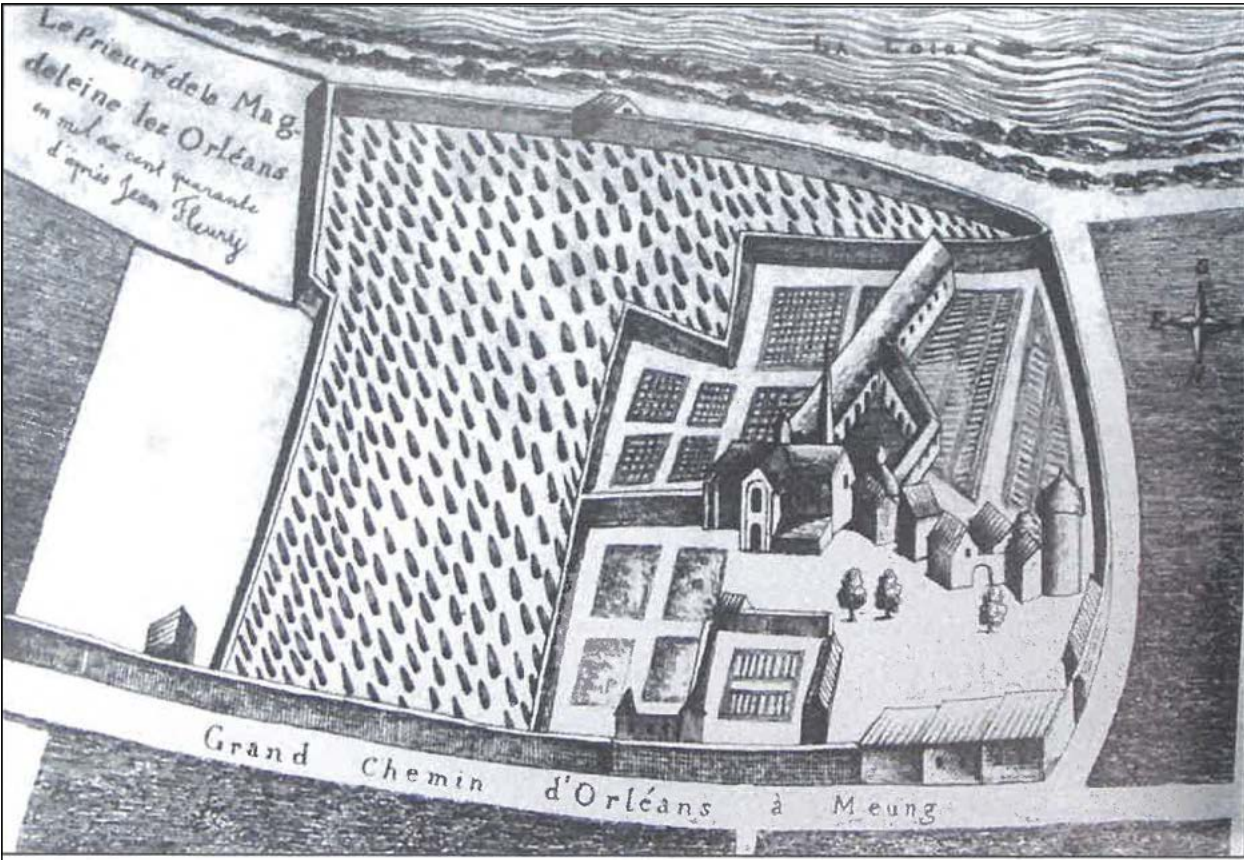


Fig. 2 – Le prieuré de la Madeleine-lez-Orléans en 1640, église, bâtiments claustraux et enceintes du monastère (Source : copie sur papier exécutée vers 1839 d'après l'original sur parchemin colorié dessiné par Jean Fleury, arpenteur-juré au bailliage d'Orléans, reproduit en frontispice par L. de Vauzelles © Archives municipales d'Orléans, O dos 53).

Fig. 29 : Copie d'un parchemin colorié représentant le prieuré de la Madeleine, avec les jardins sur la portion est et sud-est (d'après Blanchard et al. 2013 © Archives municipales d'Orléans, O dos 53)

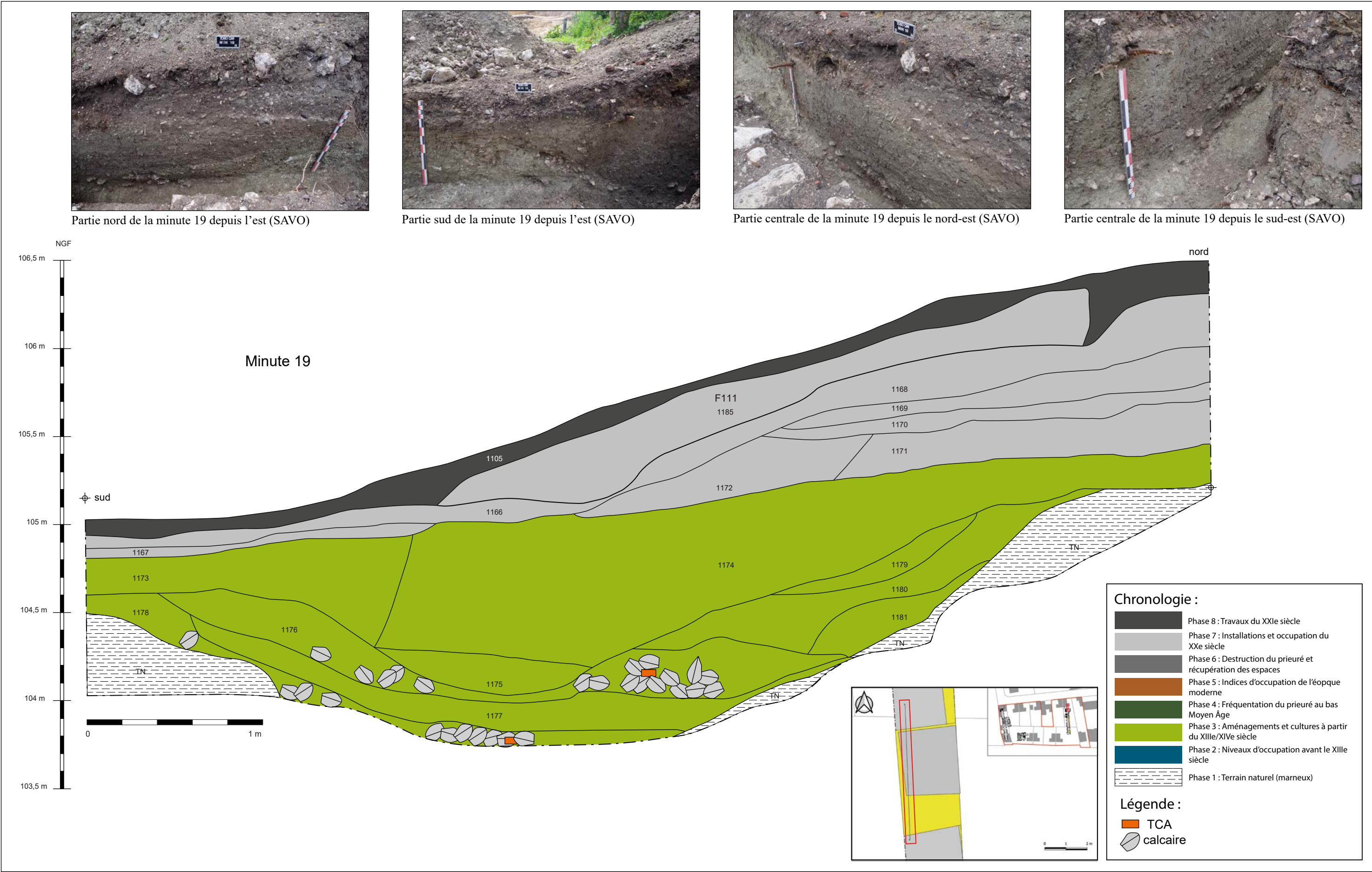


Fig. 30 : Relevé (échelle 1/20°) et vues de la minute 19 (SAVO)

la partie nord (**Fig. 31**). Ce niveau permet d’adoucir les variations altimétriques malgré toujours une différence de 38 cm entre les points hauts (104,64 au sud et 104,36 m NGF au nord).

Le creux formé dans la partie centrale de l’US 1176 est partiellement comblé par l’US 1175, une strate limono-sableuse granuleuse de 22 cm au maximum, compacte et homogène, avec une grande quantité d’escargots dans sa matrice. Ces caractéristiques sont propres aux niveaux de circulation, qui ferait ici entre 60 cm et plus d’1 m de large. Il est possible que l’espace de circulation ait été plus large mais rien ne permet de l’affirmer. Les US 1179 à 1181 viennent s’accumuler sur le versant nord de la structure, s’appuyant sur l’US 1176 et reposant sur la marnes pour une épaisseur générale de 50 cm au maximum et une largeur allant jusqu’à 1,28 m. L’ensemble culmine, par l’US 1180, jusqu’à 105,20 m NGF. Les matrices des US 1179 et 1181 sont très proches, pour ne pas dire identiques, à celle de l’US 1175, avec une nouvelle fois une grande quantité d’escargots. Il pourrait s’agir dans ce cas de niveaux de circulation purgés et rejetés contre la paroi nord. L’US 1180 qui s’intercale entre les deux est composée de marnes remaniées, dont la provenance nous échappe. Elle pourrait être liée à un creusement ou réaménagement mais, le cas échéant, celui-ci n’a pas été observé.



Fig. 31 : Carreau de sol pris dans l’agencement de pierres, US 1176 (SAVO)

L’entretien de cette voie témoigne de l’importance qui lui était portée même si l’on peut regretter l’absence de mobilier associé à ces US de circulation qui nous aurait considérablement aidé à comprendre la dynamique régissant cet espace. La faiblesse stratigraphique relative suggère une utilisation moindre mais pourrait aussi s’expliquer par des recreusements dont les nuances ne nous sont pas parvenues. Dans ce cadre, il est possible d’envisager l’équivalent d’une « rue creuse » ou plutôt « chemin creux » dont les strates de circulation successives auraient été purgées.

Une autre explication serait un rehaussement de cette voie, qui permettrait d’atteindre une altimétrie plus proche de celle observée dans les sondages effectués à l’ouest. Le niveau de sol le plus bas observé dans la tranchée 2 se trouve autour de 105,10 à 105,42 m NGF, soit au moins 80 cm au-dessus de l’US 1175, voire 46 cm si l’on considère l’US 1176. Cette hypothèse permettrait d’apporter une explication à l’installation des remblais 1173 et 1174 qui scellent la structure F 127, remontant jusqu’à 105,06 m NGF en partie centrale (au-dessus de l’US 1175). L’épaisseur de cette séquence varie de 18/20 cm aux extrémités nord et sud à 85 cm au centre, atténuant énormément l’effet de pente (passant de 31,4 % à 10,2 %). Le mobilier prélevé dans l’US 1174 est attribué au XIII^e ou au XIV^e siècle, avec une tasse polylobée de Dourdan et deux tessons médiévaux, mais aussi une imbrex et deux TCA très calcinées.

Cette séquence se trouvant très proche du niveau de sol actuel et au contact des niveaux contemporains, il n’est pas exclu que des niveaux intermédiaires aient été arasés ou purgés, créant un hiatus chronologique important entre les strates.

2.3. Phase 4 : La fréquentation Bas Moyen Âge du prieuré (**Fig. 32**)

Les parcelles concernées dans le présent rapport se trouvant à l’extrémité orientale du prieuré, si ce n’est à l’extérieur, l’association des strates identifiées à l’occupation fontevriste se fait majoritairement sur la base des datations céramiques. L’US 1066, présente dans l’extrémité nord du sondage à partir de 108,45 m NGF, pourrait constituer le seul lambeau d’occupation du prieuré observé (**Fig. 33**). Très fine, de l’ordre de 10 cm, et installée sur un sol (ou radier) de 2 cm d’épaisseur (l’US 1088, **Fig. 34**), elle semble être un niveau de circulation. Cette hypothèse est confirmée par le mobilier céramique dont l’ensemble de 129 tessons très fragmentés est daté, de façon très homogène, de la deuxième moitié du XIV^e siècle (céramiques de Dourdan, panses et formes en pâtes de l’Orléanais dont certaines partiellement recouvertes d’une glaçure mouchetée). Cette datation s’accorde parfaitement avec celle proposée par les sources historiques qui mentionnent la construction du cloître après les destructions de la fin du XIII^e siècle ou début du XIV^e siècle. La présence

d’un fragment de tuile faîtière dans cet ensemble, couverture généralement associée à un statut social élevé, ne laisse que très peu de doutes sur le rattachement de cette US au prieuré. L’US 1102, sur laquelle s’installe l’US 1088, est constituée de limon noir/gris et épaisse de 4 cm, avec un peu de faune morcelée présente dans la matrice. Sa nature et son apparence évoquent un niveau de circulation antérieur, situé sur l’US 1103 qui est similaire en apparence avec l’US 1088 hormis son épaisseur (24 cm) et la présence de pierres de calcaire dans sa matrice. L’US 1104, remblai de 40 cm d’épaisseur installé au contact du substrat marneux, apparaît à 108,10 m NGF. Ces deux dernières US n’ont pas livré de mobilier, mais la chronologie relative les place antérieurement au XIV^e siècle. La présence d’ardoises dans l’US 1104, dont l’utilisation à Orléans n’est pas attestée avant le XIII^e siècle, donne une tendance vers le XIII^e à XIV^e siècle pour ces US (Alix *et al in* Jesset *et al* 2021, p. 653 : sur ce site, un lot d’ardoises peut tout de même être rattachée à un contexte du XI^e siècle mais l’hypothèse n’a pas été confirmée).



Fig. 32 : Répartition des faits associés à la phase 4 (infographie : A. Raymond)



Log 2 depuis le sud (SAVO)



Minute 14 depuis l’ouest (SAVO)

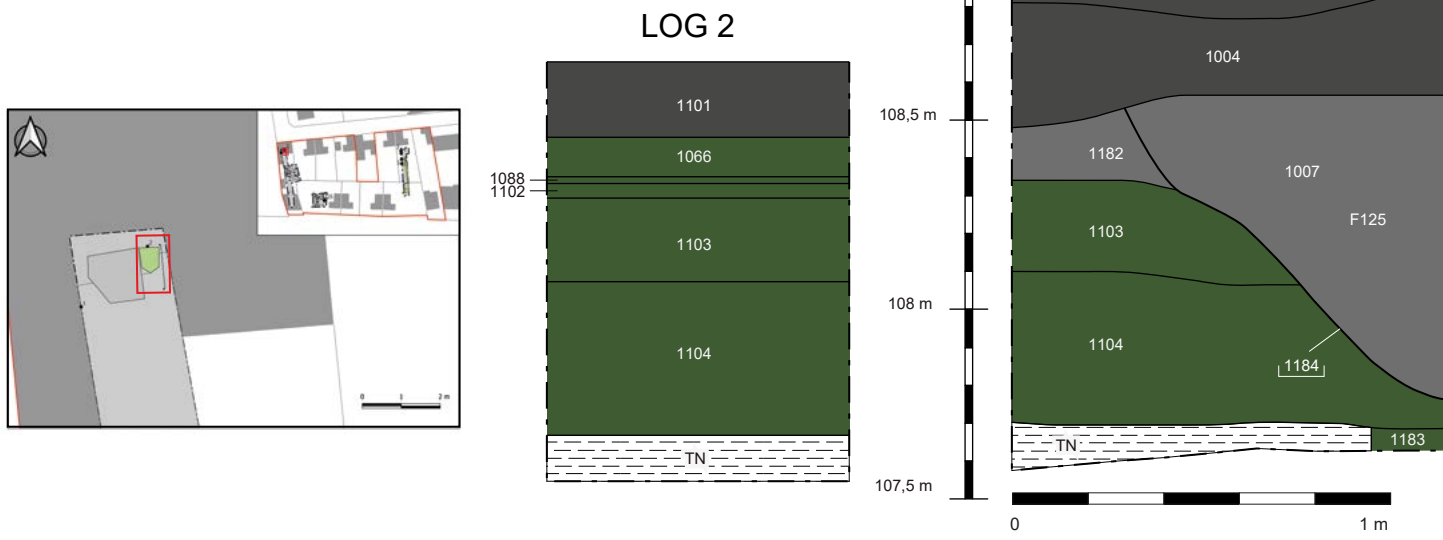
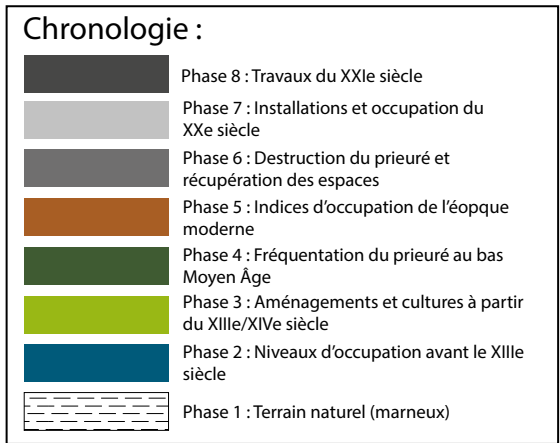


Fig. 33 : Relevés du log 2 et de la minute 14 (échelle 1/20°) et vue de la minute 14 depuis le sud (SAVO)



Fig. 34 : Vue zénithale de l'US 1088 depuis le sud (SAVO)



Fig. 35 : Vue du mur F 112 et de la paroi marneuse, depuis l'ouest (SAVO)

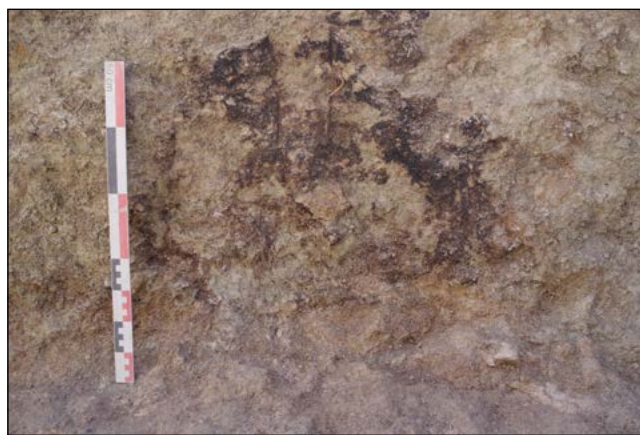


Fig. 36 : Vue de détail du négatif de mortier US 1100 (SAVO)

La minute 14 (**Fig. 33**) nous met face à une stratigraphie qui ne correspond pas tout à fait au log 2, pourtant situé à peine à 35 cm à l'ouest. En effet, stratigraphiquement parlant l'US 1182 semble complètement « digérer » les US 1066, 1088 et 1102. Elle apparaît à 108,53 m NGF pour une épaisseur de 19 cm. Les nombreuses perturbations du secteur (présence d'une construction matérialisée par des escaliers, fosse F 125) expliquent peut-être cette incohérence. L'US 1183 qui apparaît à 107,69 m NGF a été observée de manière trop succincte pour en obtenir des informations, même si sa présence permet de constater une dépression dans le substrat marneux.

L'autre élément associé au prieuré de la Madeleine de manière certaine est le mur F 112 (**Fig. 35**) qui vient s'installer contre la paroi creusée de front dans la marne, évoquée dans la partie dédiée au terrain naturel. D'une épaisseur comprise entre 45 et 52 cm, il a été observé sur une longueur de 3 m suivant une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est et a été sondé jusqu'à une hauteur conservée de 70 cm. Il est monté en moellons de calcaire de Beauce de 22 cm de côté pour le seul tronçon observé, liés par du mortier de chaux gris. Le mortier étant particulièrement dur et couvrant, il n'a pas été possible de déterminer la présence d'un parement contre la paroi marneuse ce qui paraîtrait assez improbable. La présence de mortier sur la paroi jusqu'à 50 cm au-dessus de l'arase actuelle (US 1100 ; **Fig. 36**) permet de restituer une hauteur minimale de 1,20 m et est certainement imputable à une récupération de la partie haute de ce mur laissant une arase propre (US 1186). Au vu de l'altitude maximale du mortier, 106,14 m NGF soit 3,19 m sous le niveau de sol actuel et 2,19 sous le niveau de sol 1088 (le seul associé au prieuré), ainsi que de l'épaisseur du mur et sa mise en œuvre, le mur F 112 correspond certainement à un mur de cave. Le comblement de cette cave, d'après le mobilier mis au jour, est bien postérieur à la construction du cloître. Nous n'avons donc aucun indice chronologique concernant la construction de ce mur. Le raisonnement le plus logique est qu'il daterait de la construction de l'aile est du cloître, immédiatement postérieure ou synchrone de la construction de celui-ci, mais la preuve ne peut en être apportée avec les informations dont nous disposons.

Si l'on s'intéresse à la stratigraphie qui surplombe le mur F 112 et la façade taillée dans la marne, concentrée dans la minute 8, l'US 1067 paraît être la seule en place. Elle prend la forme d'un remblai de sédiment argileux gris foncé compact comportant des éléments de calcaire et apparaît à 108,19 m NGF. Le mobilier mis au jour dans sa matrice est assez indigent (1 fragment

de coquemar et 1 indéterminé) et la placerait entre le XIII^e et le XIV^e siècle. Coupée par les structures F 113 à l'est et F 115 au sud, son épaisseur présente de fortes variations, entre 2 et 78 cm. Elle est aussi coupée en plan par la fosse F 125 et son lien avec la maçonnerie F 114 n'a pas été identifié (**Fig. 37**, **Fig. 38**). Cette dernière semble installée sur le toit du substrat marneux et l'US 1067 pourrait alors s'installer contre, dans la mesure où aucun creusement n'a été identifié. Cette maçonnerie pose question tant dans sa fonction que pour son contexte. Elle est montée en blocs de calcaire de Beauce liés par un mortier de chaux blanc dur très couvrant, formant grossièrement un rectangle de 1,16 m de long pour 48 cm de large et 33 cm de hauteur conservée. Un bloc de grès totalement exogène est présent dans l'ensemble (**Fig. 39**). Le grès est régulièrement associé aux meules mais l'absence de traces visibles ici et sa forme carrée permettent de proposer plutôt une utilisation dans la construction. En l'occurrence, il n'est pas possible ici de dire s'il se trouve dans son utilisation primaire ou s'il s'agit d'un remploi lié aux destructions successives ayant durement touché le prieuré.

La structure F 115 pourrait être une canalisation au vu de sa structure de briques liées par du mortier de tuileau. Supposée rectiligne et orientée nord-ouest/sud-est selon la maigre fenêtre d'observation, elle est aussi complétée d'une pierre de calcaire prise dans le mortier de tuileau (**Fig. 40**). La structure apparaît à 107,99 m NGF, environ 1,20 m sous le niveau de sol actuel. Le conduit supposé (US 1087), haut de 32 cm pour 36 de largeur, est pris dans un comblement sableux brun (US 1086) dans lequel un carreau médiéval très épais a été mis au jour. La structure vient couper l'US 1067 avant d'être elle-même coupée par la fosse F 125, nous empêchant de mieux la rattacher stratigraphiquement à l'ensemble. Son lien avec l'US 1067 et le carreau identifié dans son comblement la place plutôt à partir du XIV^e siècle jusqu'à la fin de l'époque médiévale, sans qu'il soit possible d'en supposer davantage.

Le constat est assez proche pour la fosse F 113, qui apparaît légèrement plus haut à 108,14 m NGF (**Fig. 41**). Elle coupe aussi l'US 1067, mais sa puissance est plus importante avec une profondeur de 70 cm au maximum. L'US 1068 est un niveau de mortier assez épais qui semble n'être présent que sur le fond de la fosse. L'US 1084 qui vient combler toute la partie supérieure a livré du mobilier céramique caractéristique du XIV^e siècle voire du XV^e siècle, comme des tessons de pot à réserve orangé ou un tesson de pot à beurre en grès Bas-Normand. Le mobilier TCA pourrait même pousser cette datation au début de l'époque moderne.



Fig. 37 : Vue zénithale de l'US 1067 depuis l'est (en noir) (SAVO)



Fig. 38 : Vue de la structure F 114 depuis l'est (SAVO)



Fig. 39 : Détail du bloc de grès présent dans la structure F 114 (SAVO)

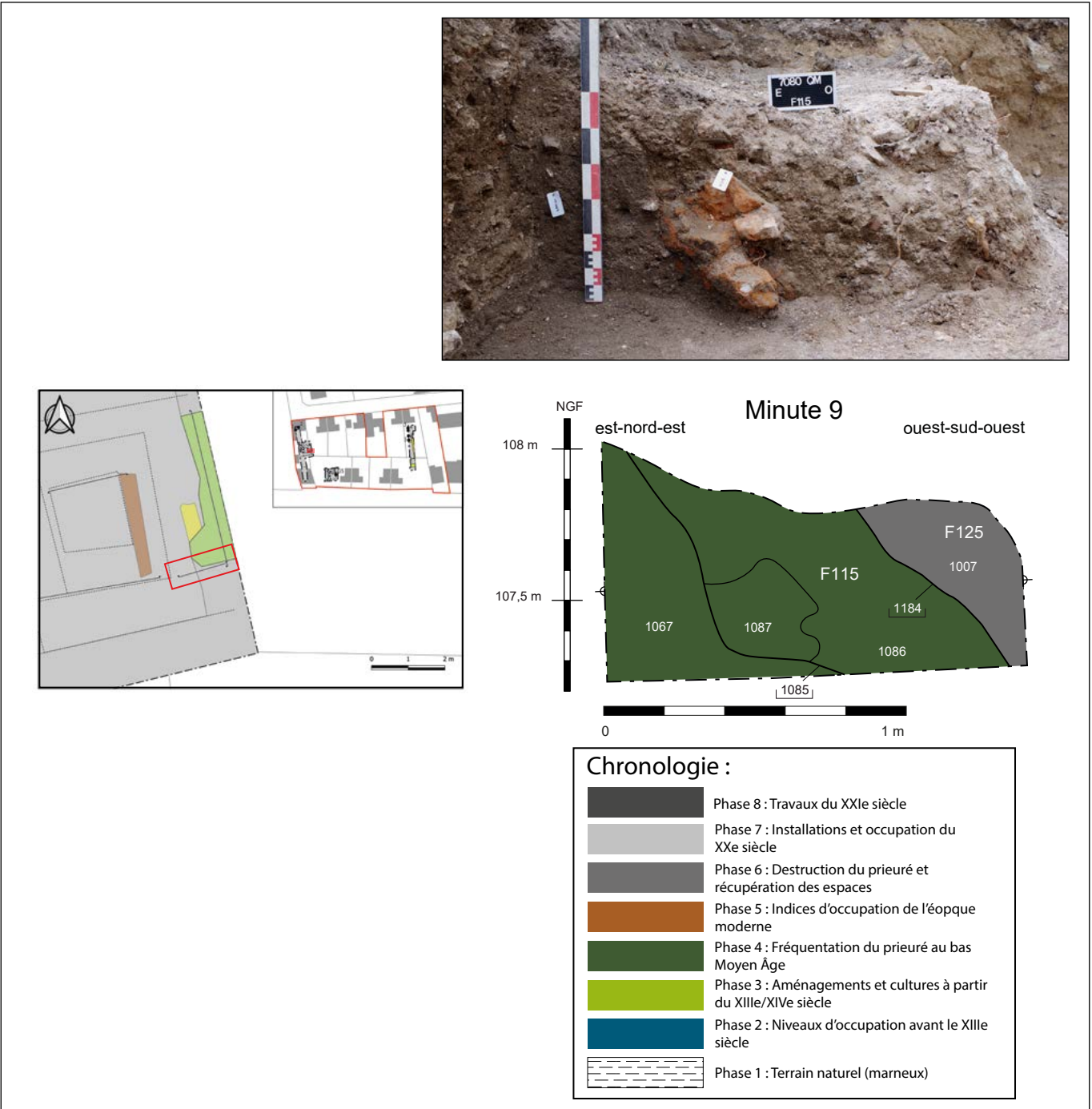


Fig. 40 : Relevé de la minute 9 (échelle 1/20^e) et vue de la minute 9 et de la structure F 115 depuis le nord (SAVO)

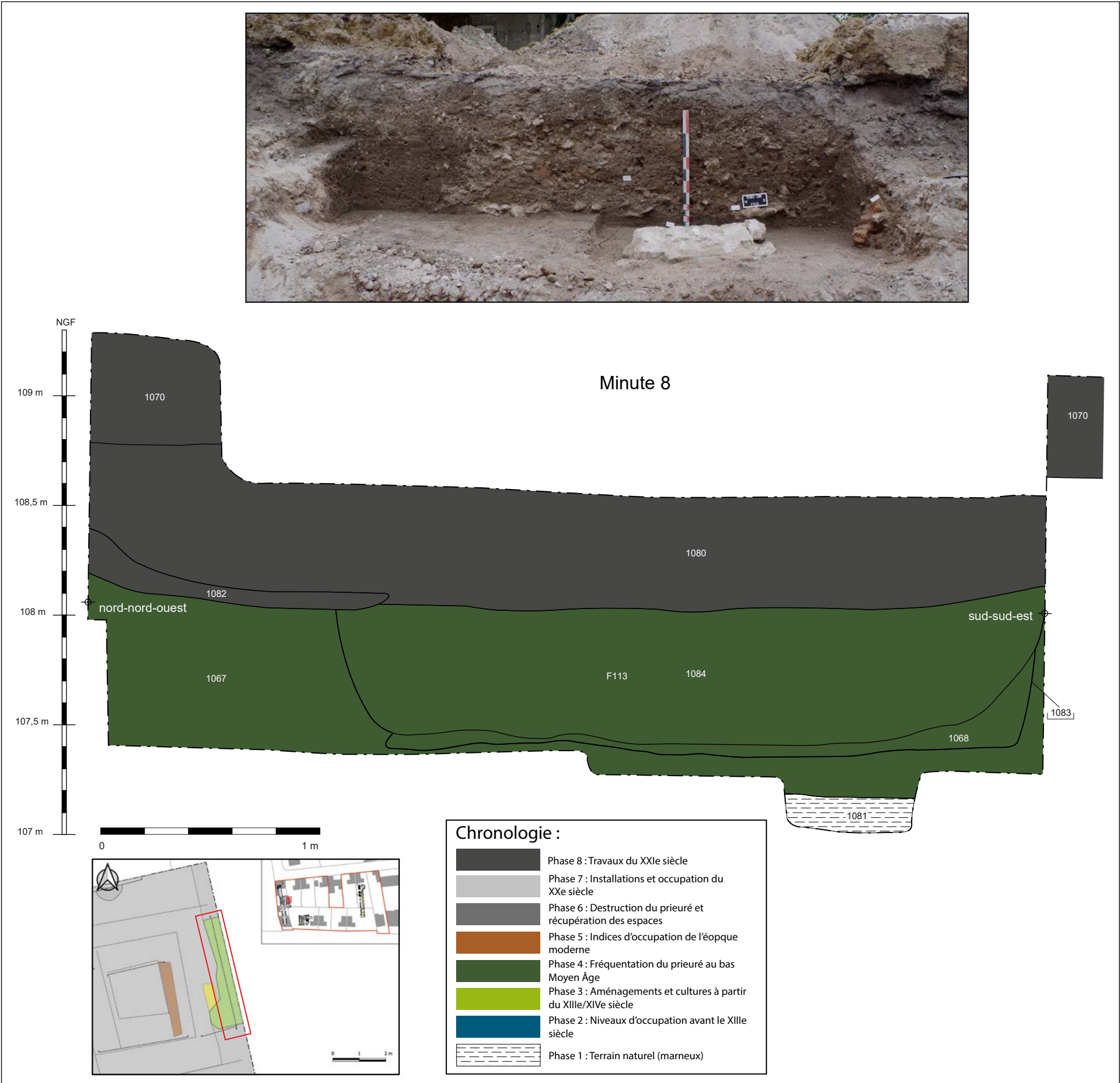


Fig. 41 : Relevé (échelle 1/20^e) et vue de la minute 8 depuis l'ouest (SAVO)



Fig. 42 : Vue de la fosse F 105 depuis l'est (SAVO)



Fig. 43 : Vue du fond de la fosse F 105 depuis l'est (SAVO)

2.4. Phase 5 : L'occupation moderne de l'espace du prieuré

Le sol 1026, stratigraphiquement daté après le XIV^e siècle (cf phase 3 sur les remblais agricoles), est scellé par l'US 1023 qui s'observe dans la partie sud de l'emprise du sondage. Cette strate sableuse a livré quelques céramiques piégées dans sa matrice, comme une faïence, un fond de grès du Beauvaisis ou un grès Berry-Puisaye qui sont des éléments rattachés au XVII^e siècle voire XVIII^e siècle. Le peu de variété typo-chronologique et la taille des céramiques mises au jour dans cette US suggère plutôt des éléments piégés dans le remblai que tombés lors de l'utilisation du sol. L'absence d'éléments rattachables à l'utilisation du sol peut s'expliquer par un temps de fréquentation très court ou un nettoyage régulier. L'US 1023 est percée par la fosse F 105, longue de 1,35 m pour 70 cm de large et dont le fond repose sur le sol 1026 (Fig. 42, Fig. 43) et dont les différents comblements indiquent qu'elle est scellée autour du XVII^e siècle au moins (1 pot tripode dans l'US supérieure 1018 notamment).

3. PÉRIODE 3 : L'OCCUPATION DE L'ESPACE À LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

3.1. Phase 6 : La destruction du prieuré et la récupération des espaces (Fig. 44)

Les tranchées de récupération F 118 et F 119, visibles dans la tranchée 3, sont difficiles à replacer chronologiquement. F 118 est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est sur 20,70 m de longueur, pour une largeur mesurée de 83 cm (Fig. 45). Elle passe en partie sous la berme est de la tranchée 3. Sa profondeur maximale est de 1,10 m, avec un fond plat et des parois verticales. Elle passe sous les niveaux contemporains du glacis, perçant la couche 1174. Cet élément stratigraphique permet de la considérer postérieure à l'US 1174, datée du XIII^e ou XIV^e siècle. F 118 est reliée à F 119, orientée ouest-sud-est/est-nord-est et comblée par la même matrice de mortier, indiquant que les deux éléments récupérés provenaient sans doute d'un même ensemble.



Fig. 45 : Vue en plan de la tranchée de récupération F 118, depuis l'ouest (SAVO)



Fig. 44 : Répartition des faits associés à la phase 6 (infographie : A. Raymond)

Le mobilier mis au jour dans le comblement de F 119, l'US 1106, n'offre pas de meilleure précision chronologique avec deux briques indéterminées (antiques ou médiévales). Présentes en partie nord, donc haute, de la tranchée 3, F 118 et F 119 apparaissent juste sous la terre végétale 1105, malmenée par les travaux.

L'aile est du cloître, à laquelle est réputée appartenir le mur F 112, n'a pas pu être investiguée archéologiquement lors des opérations effectuées sur le site du prieuré et les informations à son sujet sont donc assez limitées. En l'absence de niveaux d'occupation associés à la cave supposée, nos seules informations proviennent des remblais accumulés contre le mur et étudiés stratigraphiquement dans les coupes des minutes 6 et 10. Cette dernière commence à une altitude de 107,62 m NGF et la minute 6 permet d'atteindre jusqu'à 105,18 m NGF, soit une puissance combinée de 2,44 m. La minute 6 (Fig. 46), orientée ouest-sud-ouest/est-nord-est, comprend la partie basse de cette stratigraphie, en commençant par l'US 1065. Composée de blocs de calcaire pris dans une matrice de mortier pulvérulent, elle s'apparente aisément à un niveau de démolition dans lequel des graviers de l'US supérieure s'infiltrèrent grâce à l'espace laissé entre les blocs. Elle apparaît à 105,58 m NGF au plus haut, présente un pendage faible à moyen vers l'est et est épaisse de 12 à 20 cm (en coupe, son fond n'a pas été atteint pour des raisons de sécurité). Le seul mobilier identifié provenant de cette strate est un grès très fin daté du XV^e ou XVI^e siècle. Les US 1064 et 1069, apparaissant respectivement à 105,96 et 106,09 m NGF, suivent le pendage moyen vers l'est de l'US 1065, signe d'un comblement rapide effectué sans doute en une action avec les matériaux disponibles. L'US 1064 est composée de graviers et gravillons pris dans un sédiment sableux brun avec des ardoises. Le mobilier céramique mis au jour dans sa matrice, 9 tessons dont 1 albarelle en grès, 1 fond de pot et 3 fragments de coquemar, est daté du XVI^e voire XVII^e siècle mais une tomme fait remonter la datation au XVII^e/XVIII^e siècle. L'US 1069, sableuse avec des gravillons et fragments d'ardoise et épaisse de 4 à 16 cm, remonte même aux XVIII^e/XIX^e siècles selon son mobilier TCA composé notamment d'une chantignole et de deux tommettes. L'US 1063 vient sceller cette séquence, se matérialisant par du mortier pulvérulent avec des pierres de calcaire et des blocs de mortier. Elle vient épouser le pendage des US antérieures, recouvrant à l'est l'arase 1186 du mur F 112 et l'absence d'une tranchée de récupération laisse penser qu'elle est postérieure, si ce n'est liée directement en tant que démolition, à la récupération du mur. Le pen-

dage lui donne une cote d'apparition plus basse que l'US 1069, 105,98 m NGF, mais son épaisseur est plus importante avec un maximum de 70 cm. L'US 1093 = US 1062) pourrait correspondre à la dernière US de cette séquence, avec une composition qui s'apparente à de la démolition. Elle apparaît à 106,12 m NGF avec une épaisseur maximale de 33 cm, les contraintes techniques (longueur du bras de la pelle) et de sécurité ne nous ayant pas permis de pousser davantage les excavations pour la renseigner davantage.

La séquence suivante, visible sur la minute 10 (Fig. 47) et comprenant les US 1089 à 1092, vient globalement aplanir le pendage grâce à un apport important de remblai sablo-limoneux brun homogène. L'US 1092, la plus ancienne stratigraphiquement, apparaît à 106,49 m NGF et est épaisse de 38 cm au maximum. Elle est scellée par l'US 1091 qui apparaît à 106,57 et mesure jusqu'à 24 cm d'épaisseur. Le niveau de mortier 1090, épais de 8 cm, correspond probablement à un niveau de chantier au vu de la configuration stratigraphique et du manque de structure auquel l'associer. L'US 1089 scelle la séquence, avec une altitude maximale de 107,42 m NGF et une grande variabilité dans l'épaisseur, entre 8 et 40 cm, due à sa perturbation par la fosse F 125. Le creusement de la fosse F 125 empêche de savoir si la séquence se poursuivait et vient complètement détruire la partie supérieure de la stratigraphie.

Observée sur au moins 14 m de long et 6,8 m de large dans la moitié nord de la tranchée 1, la fosse F 125 n'a pas été constatée dans le sondage 1 de l'opération menée par A. Ladam en 2020 (Fig 18 p. 42 in Ladam 2021) pourtant effectué à seulement 5,50 m à l'ouest de la tranchée en question. Ce sondage, perturbé par un réseau d'assainissement, présentait un comblement instable en partie supérieure mais qui ne correspond pas aux comblements de la fosse F 125. L'extension de la tranchée 1 a permis de mettre en évidence sa limite à l'est (Fig. 48), toutefois sa limite ouest n'est pas connue et doit se trouver entre la tranchée 1 et le sondage 1 de l'opération O.333 de 2020, sans qu'il soit possible de connaître son impact sur les vestiges potentiels. Il nous reste deux hypothèses : soit son emprise est aussi importante que ce que nous avons constaté donc la partie sud du bâtiment B19 identifié par Ph. Blanchard est extrêmement arasée, soit son emprise est limitée comme dans la partie est (épargnant même la structure F 114) et il est possible que des niveaux soient conservés. Si l'origine de la fosse est liée aux habitations construites sur la parcelle, son impact est sans doute limité.

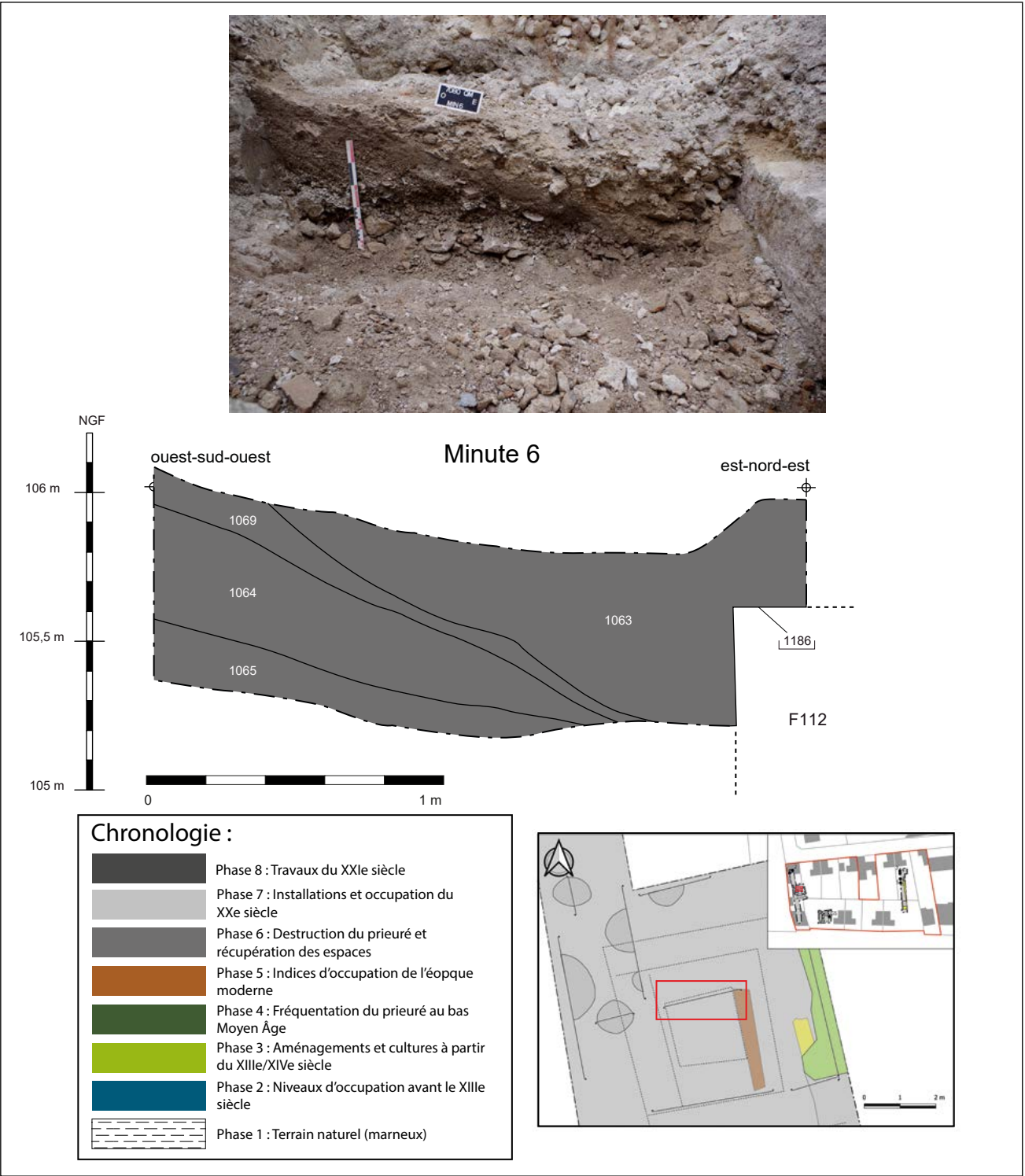


Fig. 46 : Relevé (échelle 1/20^e) et vue de la minute 6 depuis le sud (SAVO)

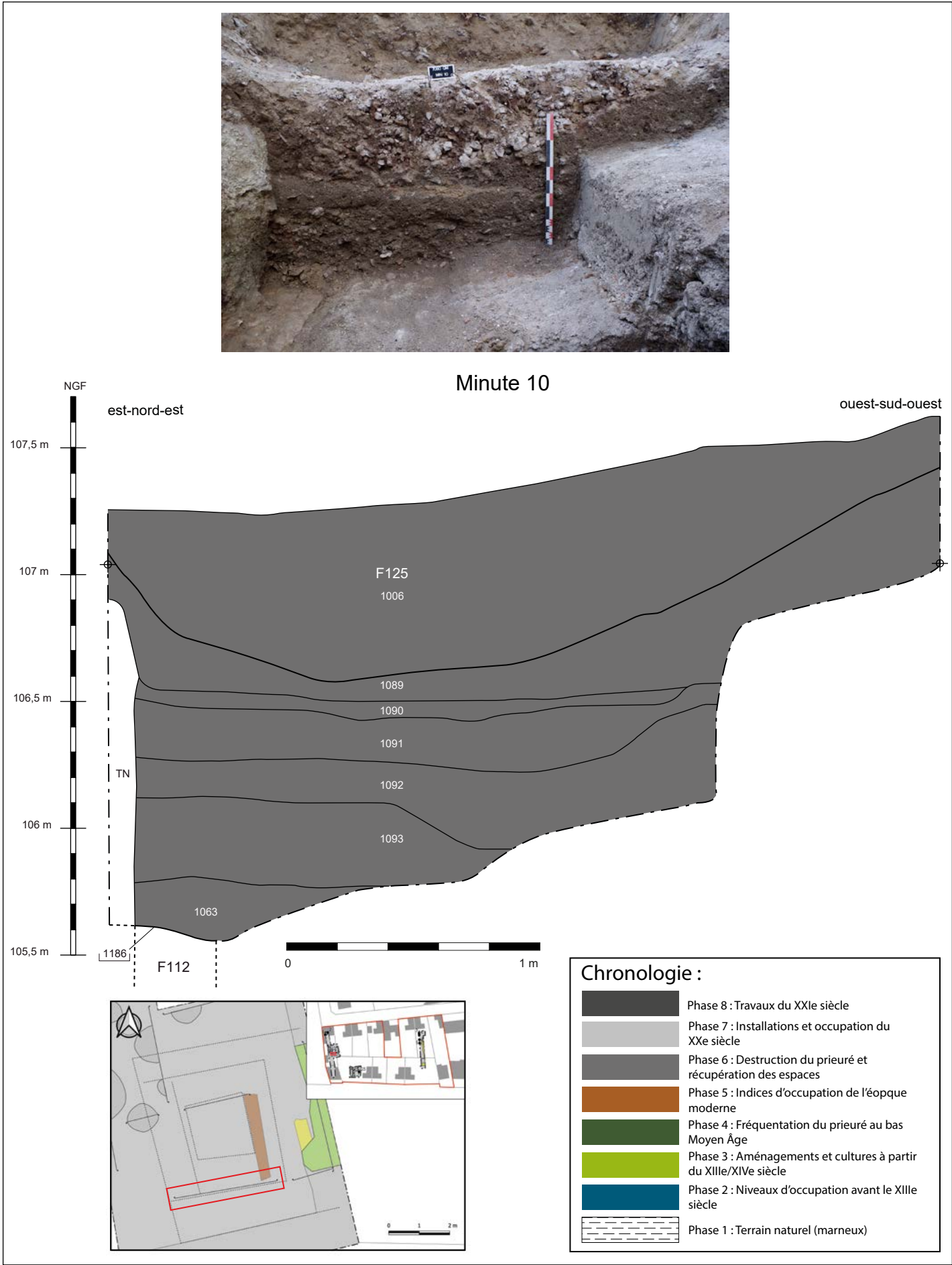


Fig. 47 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 10 depuis le nord (SAVO)

Les investigations archéologiques ont permis de mettre en évidence deux comblements pour la fosse F 125. L'US 1006, correspondant au comblement inférieur de F 125, apparaît notamment dans la minute 10 à 107,62 m NGF et son épaisseur maximale est de 68 cm. Elle est majoritairement matérialisée par des pierres et blocs de calcaire avec une matrice de sable blanc/jaune et beaucoup d'espace entre les blocs. Le mobilier contenu dans sa matrice est daté d'entre le XIII^e et le XV^e siècle avec même des éléments plus anciens (bord à bandeau du XII^e siècle, 1 panse avec décor pincé/repoussé et pâte claire du XI^e voire X^e siècle). Ces éléments

montrent que la fosse, stratigraphiquement bien plus récente, a percé des niveaux médiévaux dans cette zone confirmant par la même occasion leur existence. L'US 1007 (= 1077) qui correspond au comblement supérieur est composée de sable marron clair à blanc avec inclusions de calcaire et d'ardoises. Les éléments céramiques mis au jour lors de sa fouille, des faïences avec dessin au pochoir formant une forme complète et 1 porcelaine avec revêtement vitrifié datés du XIX^e ou du XX^e siècle, sont bien plus cohérents avec la datation présumée de son creusement.



Fig. 48 : Localisation de la Fosse F 125 dans la tranchée 1 (infographie : A. Raymond)

3.2. Phase 7 : L'installation des maisons au XX^e siècle (Fig. 49)

D'après les photographies aériennes observées sur Remonter le Temps.IGN, les maisons installées sur la parcelle ont été installées entre 1922 (voire 1926 où elles ne semblent pas encore exister mais la qualité et l'angle du cliché biaisent l'observation) et août 1944 (Fig. 50, Fig. 51). Ces datations, bien qu'offrant une fourchette assez large pour une période aussi récente, permettent toutefois de donner un terminus *ante quem* pour la fosse F 125 dans laquelle s'installent les parties basses des constructions (Fig. 52). L'escalier F 100 est le dernier vestige construit mis au jour dans la tranchée 1 : il en subsiste deux marches de béton riche en ciment qui donnent sur un sol de terre battue pour une dimension totale de 1,54 m de long et 1,35 m de large. Une cloison en béton très arasée large de 17 cm est visible à l'est, au contact avec l'US 1066 qu'elle vient recouper. La présence du sol en terre battue marque sans doute le

point bas de la structure, qui est probablement d'avantage un espace semi-enterré qu'une cave.

Les fosses F 102, 104, 106, 107 (= F 101), 108, 109, 116, 117 et 128, creusées dans l'US 1007, correspondent à des fosses dépotoir de petite dimension liées certainement à l'occupation des constructions. Elles se concentrent dans un espace restreint mesurant environ 18,7 m² et leur niveau d'apparition est compris entre 108,82 m NGF (pour F 117) et 108,27 m NGF (pour F 109) soit entre 0,82 et 1,37 m sous le niveau de sol actuel dans ce secteur, mesuré à 109,64 m NGF. Si l'on excepte la fosse F 104, leur comblement est très homogène entre elles à savoir sableux brun à gris et largement détritiques avec du mobilier qui ne laisse aucun doute quant à leur datation : casseroles en étain, éléments détritiques en métal (tête de pelle,

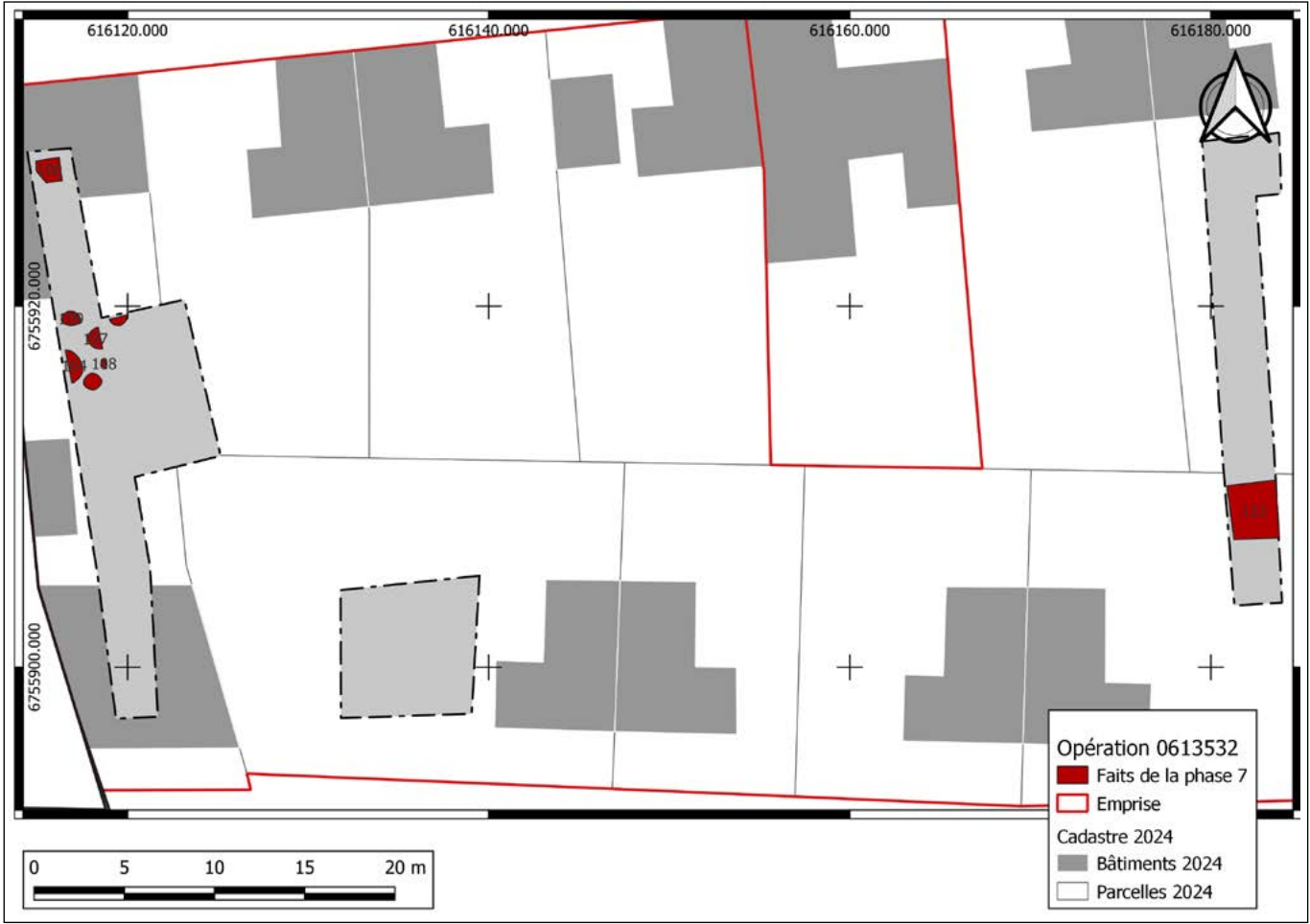


Fig. 49 : Répartition des faits associés à la phase 7 (infographie : A. Raymond)



Fig. 50 : L'emprise du diagnostic archéologique replacée sur une photo aérienne de 1922 (source : IGN. Remonter le temps <https://remonterletemps.ign.fr/telecharger/?lon=1.876668&lat=47.898127&z=14.3&layer=pva&year=1922&mission=2219-0451>)

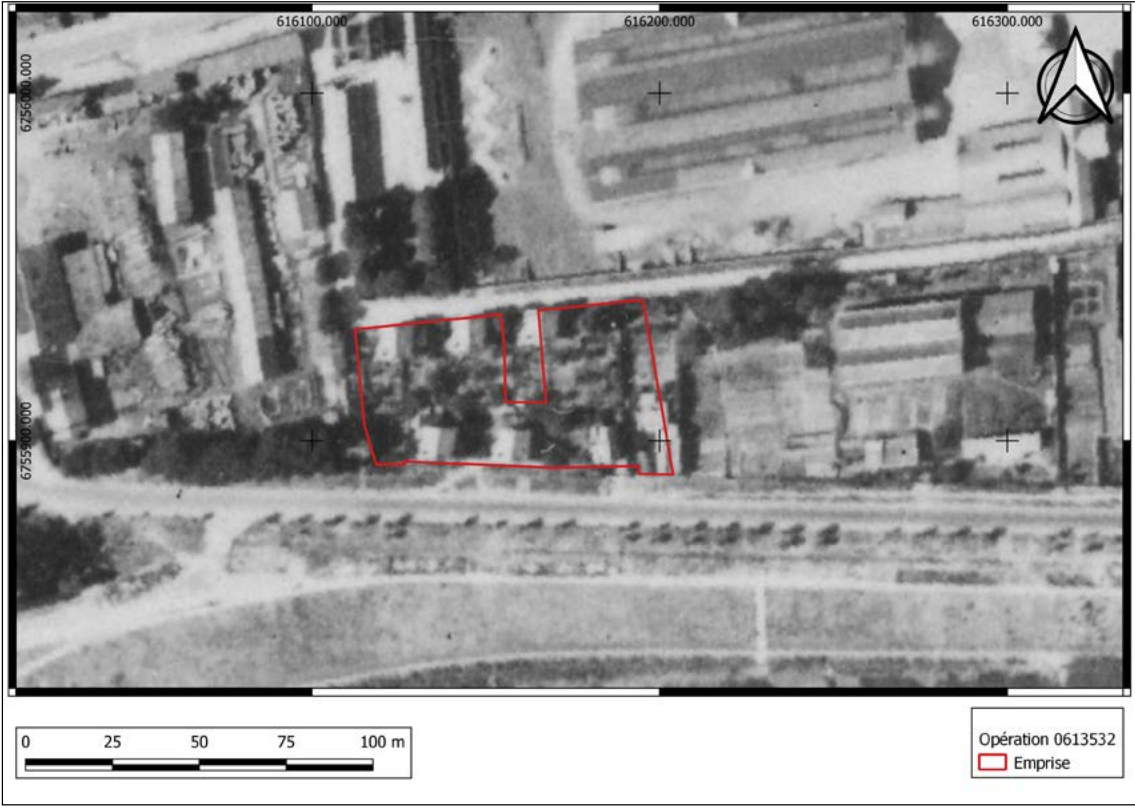


Fig. 51 : L'emprise du diagnostic archéologique replacée sur une photo aérienne d'août 1944 (source : IGN. Remonter le temps <https://remonterletemps.ign.fr/telecharger/?lon=1.878474&lat=47.898038&z=14&layer=pva&year=1943&mission=2219-0461>)



Fig. 52 : Vue zénithale de l'escalier F 100 depuis le sud (SAVO)



Fig. 53 : Vue de la coupe de la fosse F 107, avec une casserole dans le comblement, depuis l'ouest (SAVO)



Fig. 54 : Tête de pelle provenant de la fosse F 102 (SAVO)

objets non identifiés ; **Fig. 53 à Fig. 56**). Les éléments céramiques nous offrent une gamme chronologique variée comme une céramique médiévale dans F 102, un ensemble fin médiéval à moderne dans la fosse F 104 ou un ensemble moderne et contemporain dans la fosse F 109 par exemple. Cet intervalle très large traduit parfaitement la pérennité de l'occupation de cette zone au moins depuis l'époque médiévale, en lien avec le prieuré, ainsi que la perturbation des niveaux médiévaux par les creusements postérieurs comme nous l'évoquons pour la fosse F 125. La monnaie médiévale mise au jour dans le comblement de la fosse F 104 (US 1034, **Fig. 57**) s'inscrit dans le sens de cette hypothèse. Leur concentration dans cet espace pourrait s'expliquer par la présence de deux maisons à proximité immédiate (**Fig. 58**), l'une au nord et l'autre au sud, dont la gestion des déchets aurait été en partie assurée par ces fosses (**Fig. 59, Fig. 60**). La dynamique de comblement de la fosse F 104 est plus complexe avec de nombreuses strates qui se superposent, possibles recreusements ou témoins d'un comblement avec littéralement le « tout-venant » (**Fig. 61**). Très minces pour la grande majorité, elles mesurent entre 4 et 27 cm hormis l'US 1029 qui pourrait correspondre à l'un des comblements initiaux, en admettant que la structure ait subi des recreusements. L'une de ces strates,



Fig. 55 : Eléments métalliques non identifiés provenant de la fosse F 107 (SAVO)

l'US 1035, apparaît sous forme de pierres de calcaire liées au mortier de chaux avec une TCA prise dedans. Un sondage supplémentaire nous a montré qu'elle ne s'étendait pas hors du creusement de la fosse (**Fig. 62**). Pour terminer, on peut observer que ces fosses sont globalement contemporaines mais n'ont pas toutes fonctionné en même temps, en témoigne le recouplement de la fosse F 104 par la fosse F 106, de F 117 par F 116 ou de F 107 par F 128 (**Fig. 65**).



Fig. 56 : Casserole en étain provenant de la fosse F 107 (SAVO)



Fig. 57 : Avers de la monnaie mise au jour dans l'US 1034 (SAVO)

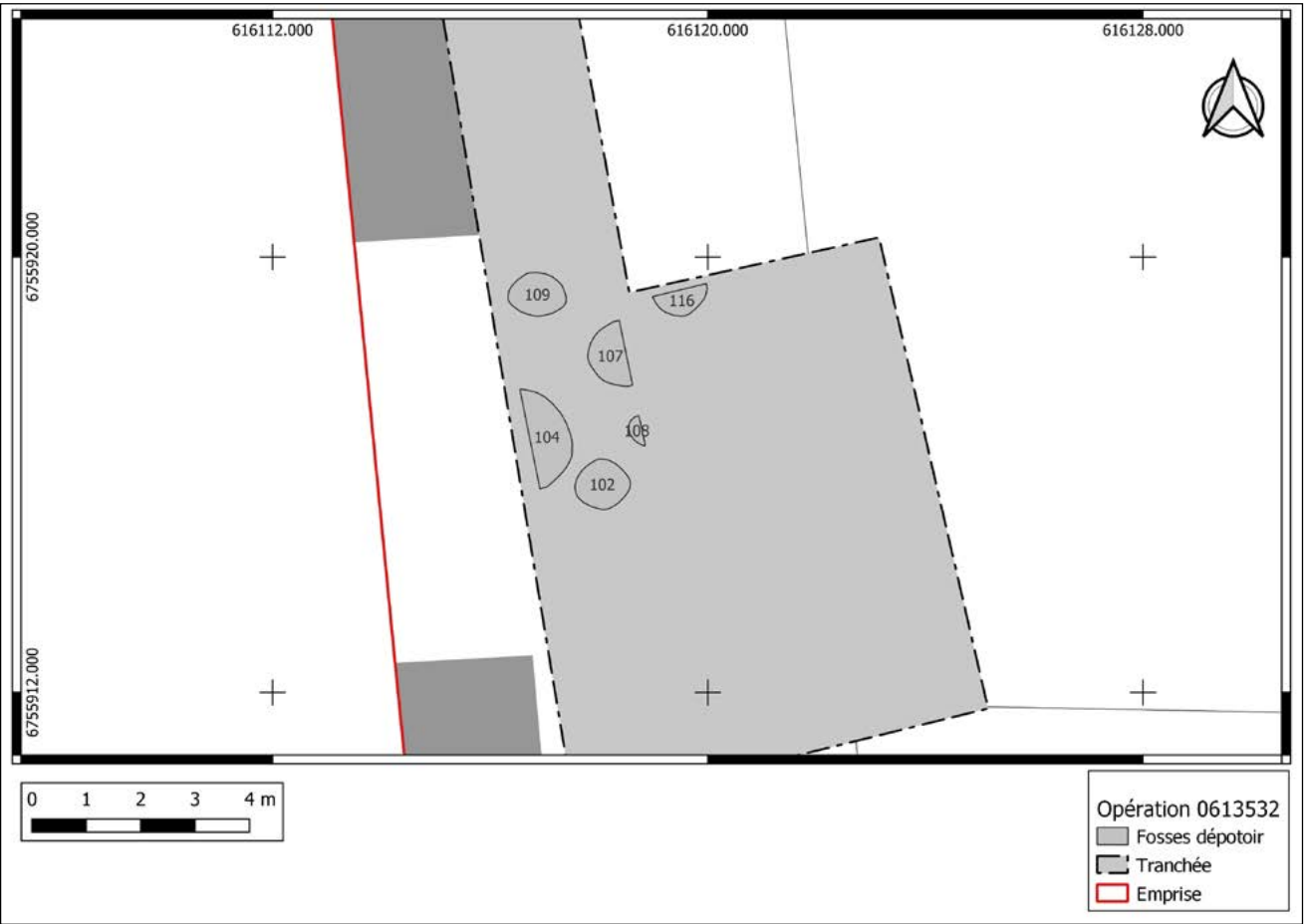


Fig. 58 : Localisation de la concentration de fosses dépotoir (infographie : A. Raymond)

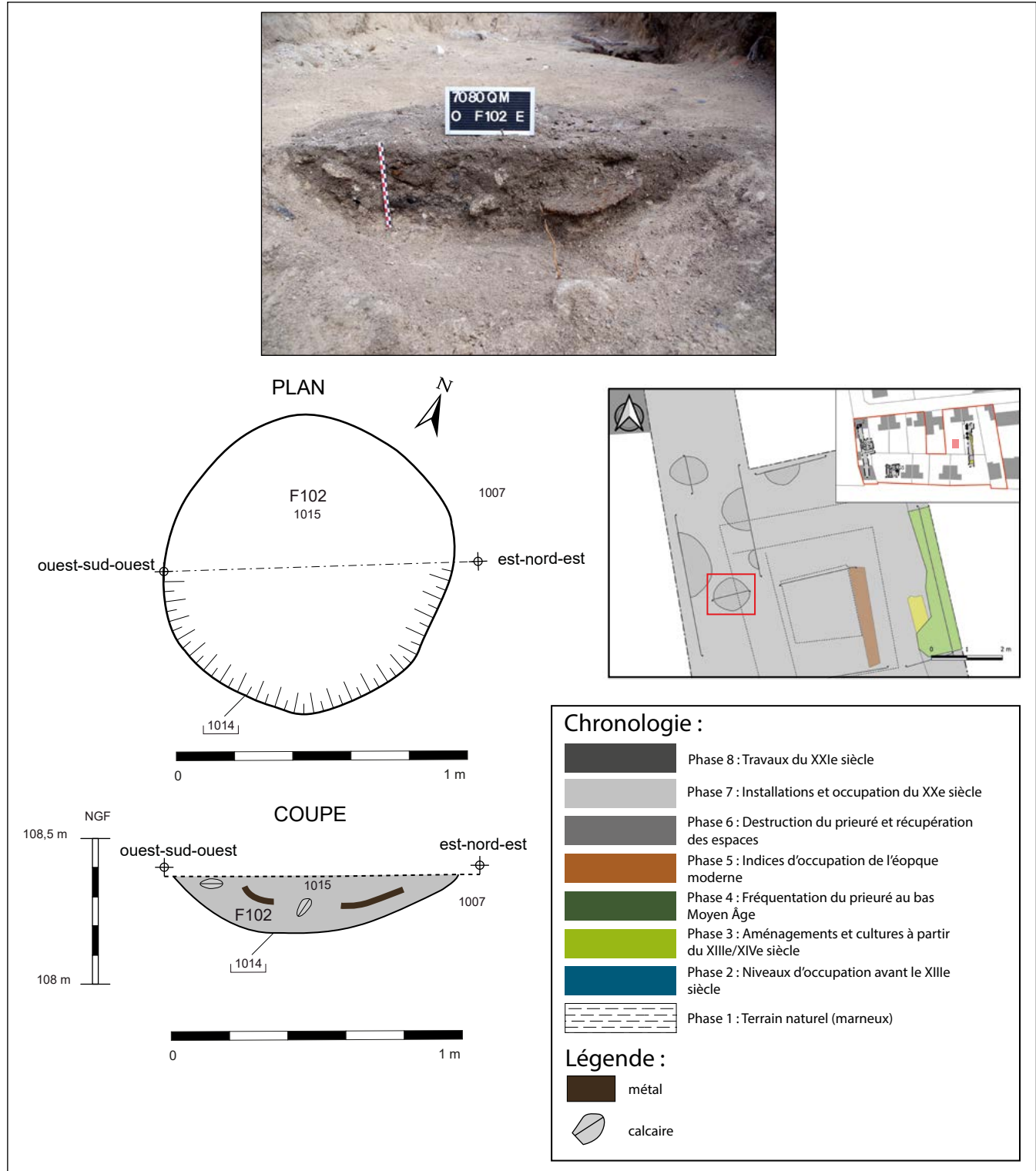


Fig. 59 : Relevé en plan et en coupe (échelle 1/20°) et vue de la fosse F 102 depuis le sud (SAVO)

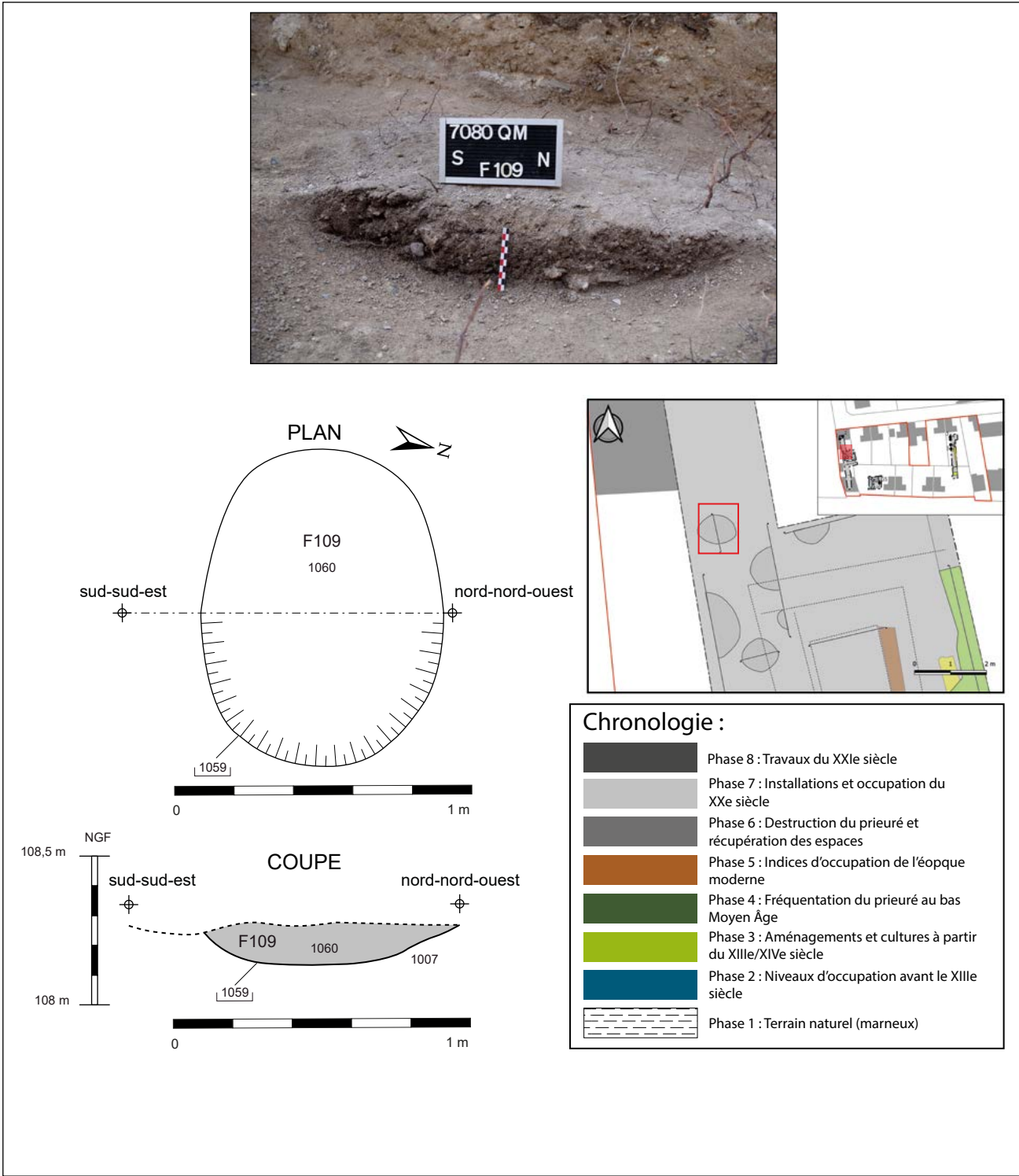


Fig. 60 : Relevé en plan et en coupe (échelle 1/20°) et vue de la fosse F 109 depuis l'est (SAVO)

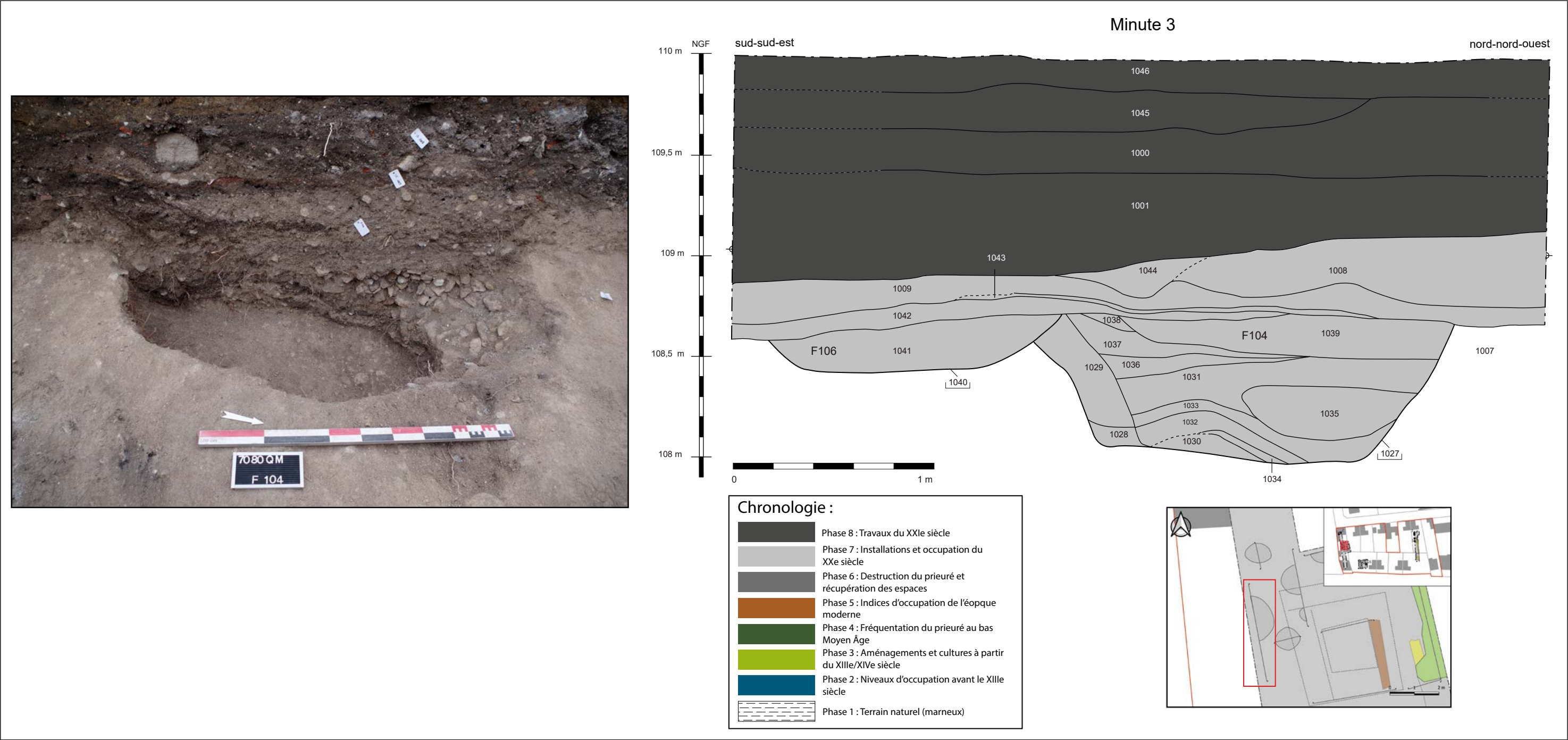


Fig. 61 : Relevé (échelle 1/20^e) et vue de la minute 3 depuis l'est (SAVO)



Fig. 62 : Vue de l'US 1035 après agrandissement du sondage, depuis l'est (SAVO)



Fig. 63 : Détail du fusil Gewehr 98 mis au jour dans l'US 1009 (SAVO)



Fig. 64 : L'aménagement de pas japonais F 103, observé lors du décapage, vu depuis l'ouest (SAVO)

Les remblais 1010, 1044, 1008, 1009, 1043 et 1042, s'accumulent en scellant les fosses dépotoir et l'US 1007. L'US 1042 est le plus ancien de la séquence, apparaissant à 108,8 m NGF soit 1,20 m sous le niveau de sol actuel. L'épaisseur de ces strates varie de 3 à 38 cm pour cote altimétrique maximale de 109,12 m NGF qui correspond au sommet de l'US 1008, 80 cm sous le niveau de sol actuel. Le mobilier mis au jour dans leurs matrices est cohérent avec leur datation relative stratigraphique : briques creuses, tessons de porcelaine, pot de fleur pour l'US 1009 et briques creuses, faïences anglaises et porcelaine sanitaire pour l'US 1010. Celle-ci comportait également un fusil de type Gewehr 98, principalement utilisé dans la première moitié du XX^e siècle (Fig. 63) ainsi que de la vaisselle en plastique des années 1960/1970. Parmi ces remblais, il est très difficile de déterminer lequel correspondait au niveau de circulation de l'époque même si certains comme l'US 1043 ou plus certainement l'US 1009, qui se trouve être assez plane et régulière, pourraient correspondre.

Le contexte est le même pour la séquence composée des US 1071, 1072 et 1073, épaisses de 16 à 25 cm et dont la dernière citée vient sceller les fosses dépotoir (Fig. 66). L'US 1074 est même coupée par la fosse F 116 mais scelle l'US 1077 (= 1007) ce qui la place stratigraphiquement entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Cette succession de remblais commence au plus bas à 108,68 m NGF et culmine à 109,08 m NGF, ce qui est conforme à celle observée précédemment.

La tranchée 2 nous permet aussi d'apprécier l'impact des habitations du XX^e siècle sur la stratigraphie. La partie est de la minute 11 (Fig. 67) nous permet d'apprécier une succession de remblais assez planes entre l'US 1139 qui apparaît à 106,88 m NGF et l'US 1137 qui culmine à 107,22 m NGF. Cette séquence est séparée de la partie ouest de la stratigraphie par la structure F 126 qui s'apparente à une palissade ou une clôture, recoupant les trois US évoquées précédemment. Le plan cadastral nous indique que l'extrémité est de la tranchée 2 se trouve entre 1 et 3,7 m d'une maison. Les US 1139, 1138 et 1137, sablo-limoneuses, assez organiques avec la présence de racines et plutôt planes, pourraient s'apparenter à de niveaux de jardin, hypothèse renforcée par l'aménagement F 103 (Fig. 64). Situé majoritairement hors emprise du sondage et mis au jour lors du décapage, F 103 a été rattaché à l'US 1131 par commodité mais correspond certainement à l'aménagement final qui s'installe sur l'US 1137. La présence de sacs plastiques dans les matrices compactes des US 1037 et 1038 les ancre dans le XX^e siècle et indique un niveau avec de la circulation.

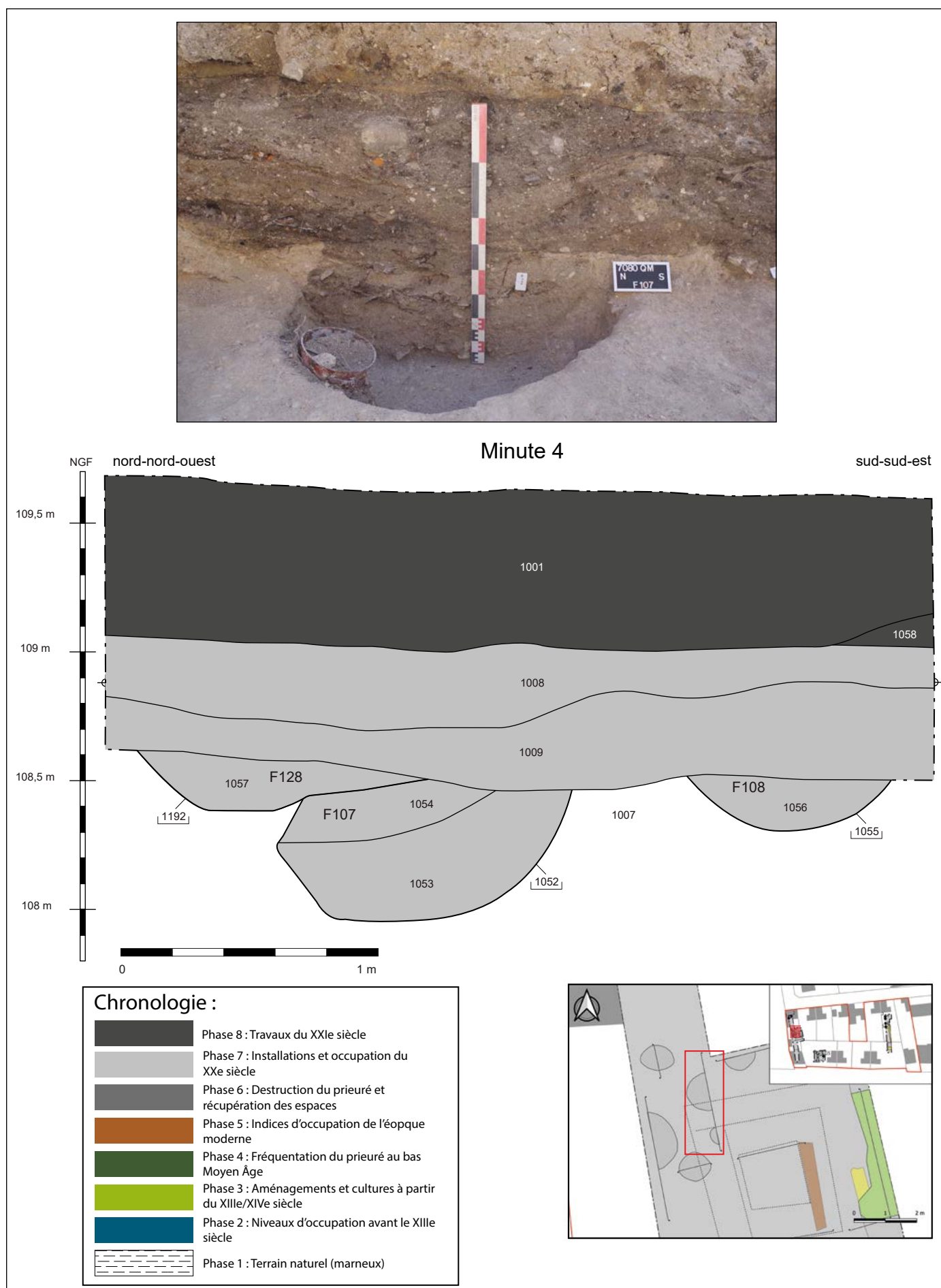


Fig. 65 : Relevé (échelle 1/20^e) et vue de la minute 4 depuis l'ouest (SAVO)

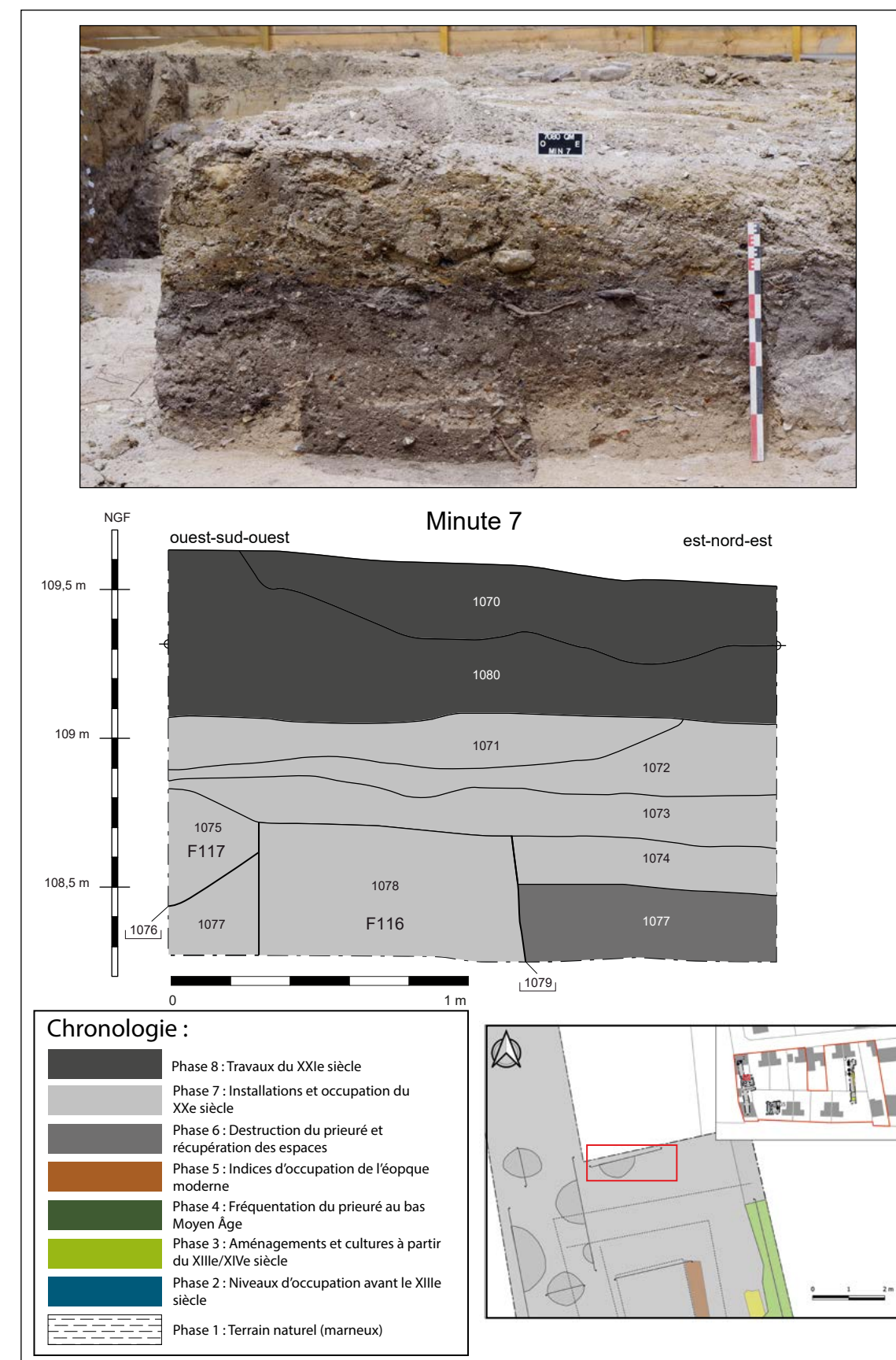


Fig. 66 : Relevé (échelle 1/20^e) et vue de la minute 7 depuis le sud (SAVO)

Les US 1140 et 1141 semblent être les vestiges liés aux constructions des bâtiments. L'US 1141 (= 1112) est composée d'un sédiment compact argileux verdâtre avec du calcaire très homogène et s'apparentant à de la marne remaniée. Mesurant 32 cm en cumulé entre l'US 1141 et 1112 et apparaissant à 106,55 m NGF, soit 1,73 m plus haut que le sommet de la marne naturelle en place. Nous avons pu observer lors des excavations des différents sondages que les travaux avaient tendance à remonter de la marne par plaques, phénomène notamment observé dans la tranchée 3 où la marne affleure plus haut mais qui s'expliquer ici si un creusement la perturbant a été effectué ce qui a pu être le cas lors de la préparation des fondations des maisons. En l'état actuel de nos connaissances, il ne s'agit que d'une hypothèse.

L'US 1140 est un remblai de 30 cm d'épaisseur formé avec les déchets de construction comme des gros fragments de mortier blanc, du calcaire sous forme de graviers à pierres et quelques rares cailloux de silex. Sa cote maximale atteint 106,8 m NGF et l'US 1139 vient s'installer par-dessus, avec des petits creusements qui pourraient être des chablis sans qu'il ait été possible de le prouver.

La partie ouest de la minute 11 rejoint l'extrémité nord de la minute 12 et correspond à un camaïeu de remblais dont la chronologie stratigraphique se lit assez aisément mais dont l'installation ne peut être datée en l'absence de mobilier (**Fig. 67**). En l'état actuel, la meilleure hypothèse nous semble d'évoquer une installation progressive, suivant peut-être les niveaux de jardin, jusqu'à la partie sommitale. Cette séquence commence avec l'US 1134 et se termine avec l'US 1129, pour une puissance stratigraphique de 1,18 m entre 106,8 et 107,98 m NGF. L'US 1135 est un remblai de démolition assez épais (jusqu'à 56 cm) dont l'installation est peut-être contemporaine de celle de l'US 1140. L'US 1131, certainement liée à l'abandon des habitations, vient sceller la stratigraphie (hormis remblais de travaux) en partie est.

Les US présentes dans la coupe de la minute 12 (**Fig. 68**) sont, à l'image de celles observées dans la partie ouest de la minute 11, difficilement interprétables même si leur chronologie relative se lit assez aisément. Une tendance se remarque néanmoins, avec deux séquences bien distinctes (en excluant les remblais de travaux ultra-récents 1143 et 1128). La plus ancienne concerne les US 1132 et 1134 ainsi que l'immense US 1145 (qui se poursuit dans la minute 15 avec les US 1115 et 1116). Les US 1116, 1115 et 1145 sont de composition similaire et pourraient répondre

d'un remblaiement massif (**Fig. 69**), certainement dans le but de combler un creusement ou une dépression puisque ces remblais viennent percer le niveau de sol 1026 (**Fig. 70**).

Ce remblaiement n'a pas été observé sur toute sa puissance mais descend sous 105,38 m NGF (**Fig. 69**) et remonte jusqu'au sommet de l'US 1145 à 107,55 m NGF, s'accumulant ainsi sur au moins 2,17 m. Les US 1132 et 1134 font remonter le total jusqu'à 107,74 m NGF. Les US 1135 et 1133 s'enclavant dans les relations stratigraphiques entre les US 1134 et 1132, elles s'intègrent par conséquent dans la séquence de remblais massifs.

La deuxième séquence débute par le creusement de plusieurs fosses dans ces remblais (F 120 à F 124) et comblées parfois par différentes matrices (F 122). L'absence de mobilier dans celles-ci ne permet pas de les considérer irréfutablement comme des dépotoirs comme ce fut le cas pour les fosses de la tranchée 1. Certaines de ces fosses présentent des dimensions importantes, comme la fosse F 123 (1,52 m de largeur pour 83 cm de profondeur) ou la fosse F 124 qui n'a pas été observée dans son intégralité (82 cm de large pour 89 cm de profondeur enregistrée), fosses dont le comblement tranche avec celui observé dans les autres structures et pour lesquelles nous ne pouvons proposer une hypothèse. Ces fosses peuvent raisonnablement être considérées comme les témoins d'une occupation de l'espace post-remblaiement, avec une sédimentation fine qui se serait déposée (US 1144, 1146, 1147 et 1148 épaisses de 10 à 22 cm) et possiblement de la végétation (F 121 dont la grosse racine dans le comblement évoque sans mal un chablis). Cette séquence contrainte par le pendage remonte jusqu'à 107,88 m NGF.

Dans la berme sud de la tranchée 2, les US 1016, 1017, 1024, 1025, 1019, 1020 et 1023 ont été créées pour les besoins lors du décapage. Suite à l'élargissement du sondage pour palier les problèmes de profondeur, ces US, situées dans la partie basse de la pente du terrain, ont perdu toute pertinence pour comprendre la dynamique de mise en place du talus qui forme la butte actuelle. Leur composition et leur position en partie supérieure de la stratigraphie du sondage, au-dessus des US datées de l'époque moderne (US 1023 d'après le mobilier céramique), les place par défaut postérieurement d'un point de vue chronologique sans qu'il soit possible d'en dire davantage ou de les rattacher à d'autres US. Le mobilier observé dans l'US 1019, notamment une brique avec inscription caractéristique de l'époque industrielle, confirme cette hypothèse.

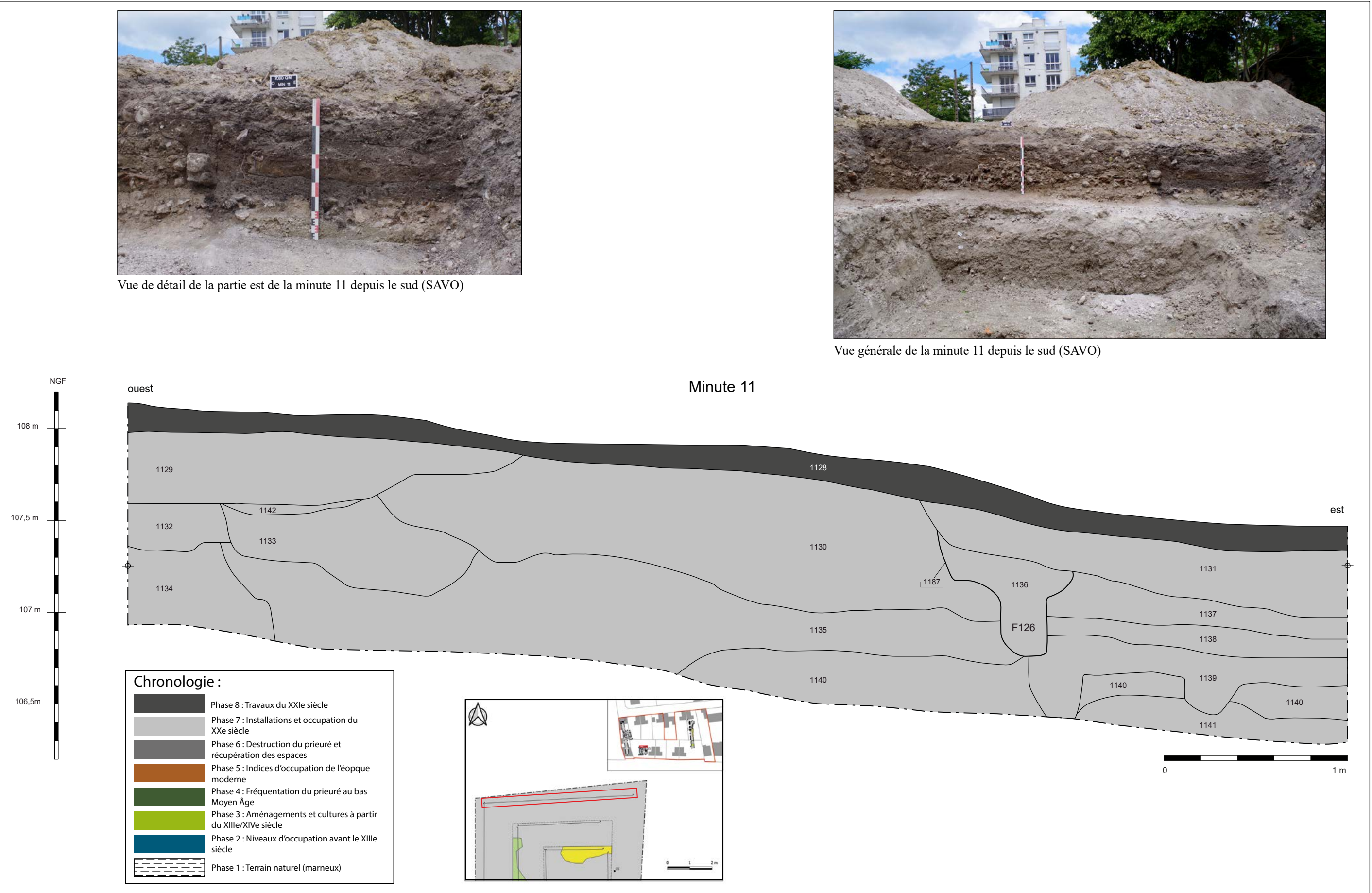
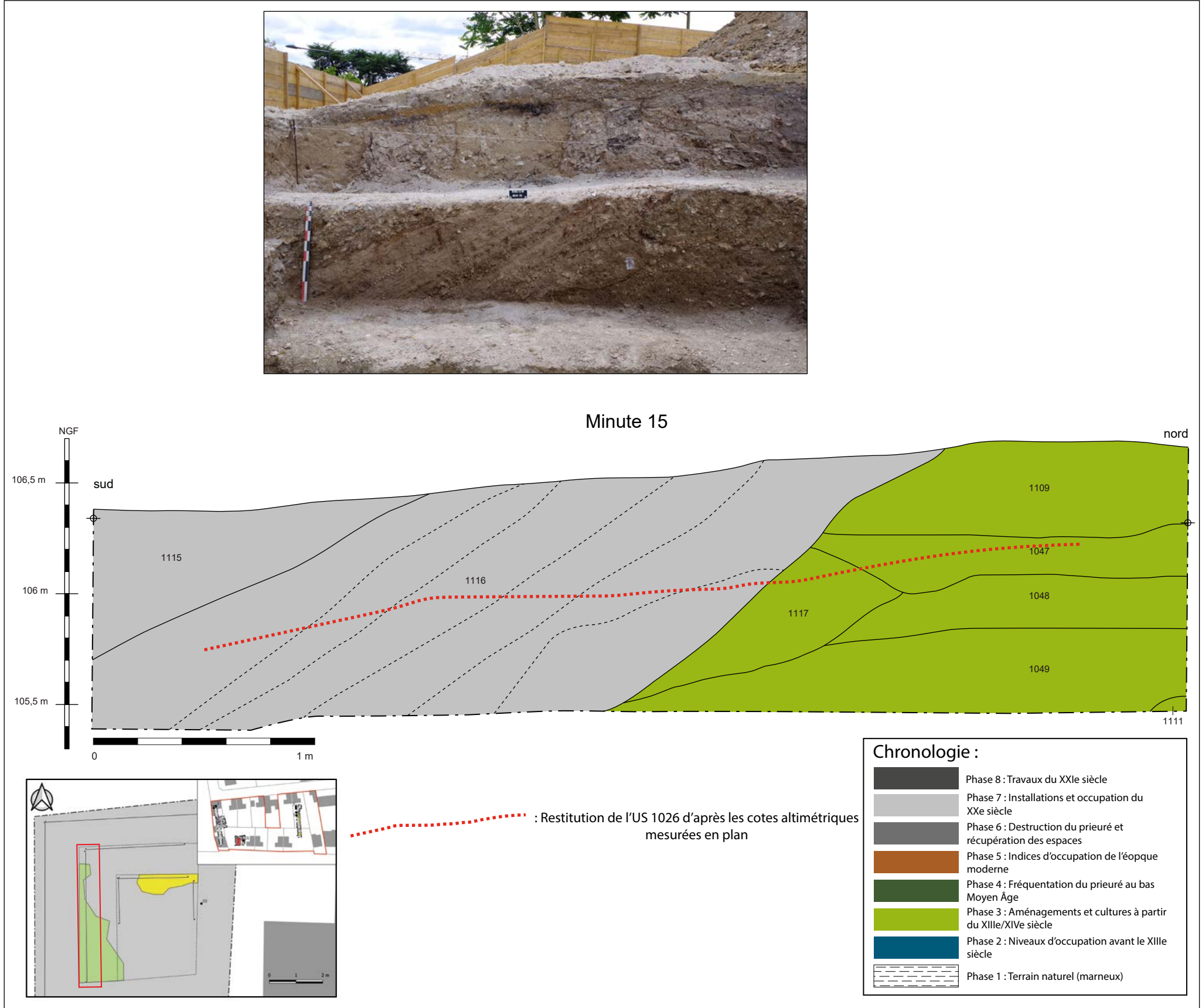
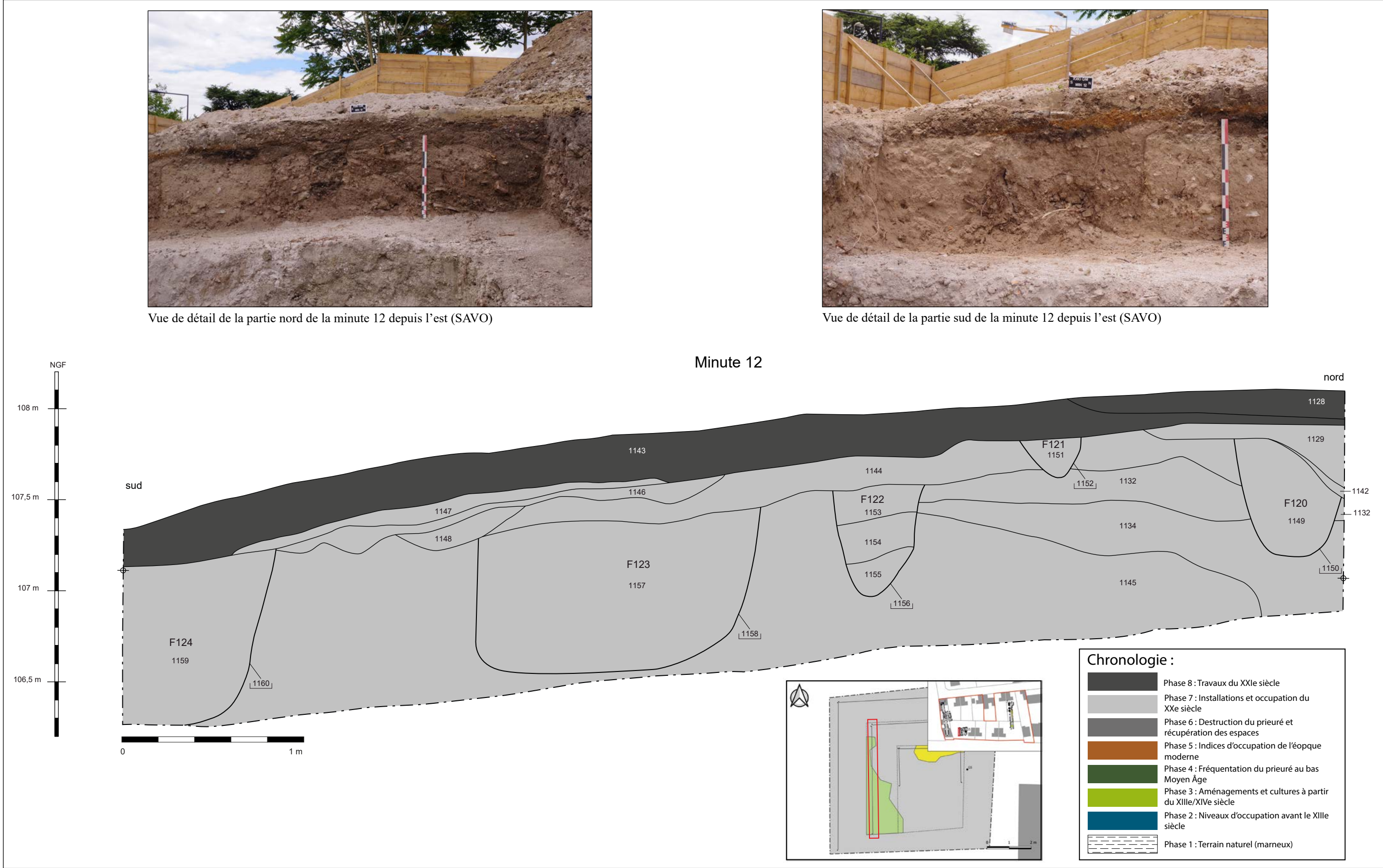


Fig. 67 : Relevé (échelle 1/20°) et vues de la minute 11 depuis le sud (SAVO)



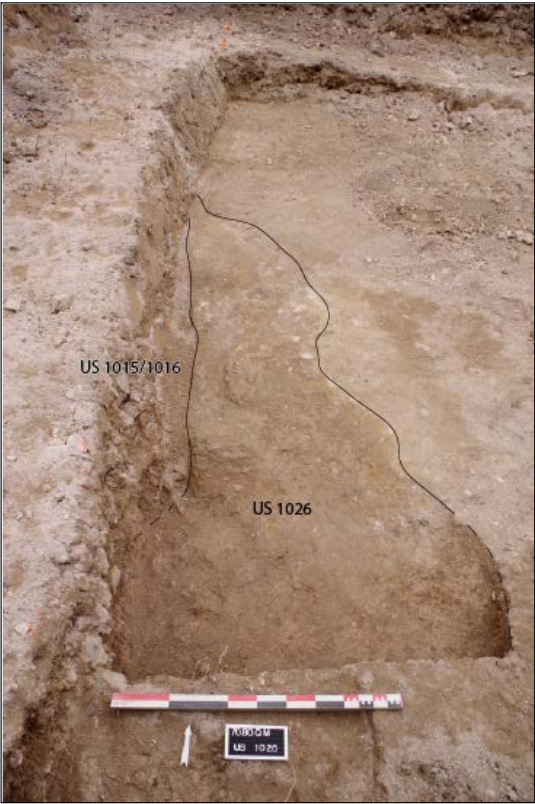


Fig. 70 : Vue détaillée de l'US 1026 coupée par les US 1015 et 1016, depuis le sud (SAVO)



Fig. 71 : Vue du glacis F 111 depuis l'ouest (SAVO)



Fig. 72 : Vue du glacis F 111 depuis le sud-ouest (SAVO)

La tranchée 3 est moins impactée par l'occupation contemporaine, notamment en partie nord où le pendage du terrain (11,9% sur l'ensemble de la tranchée), soumise à l'érosion, n'était pas propice à une sédimentation comme en témoignent les logs 3 à 6 réalisés par W. Laurent (**Fig. 12, page 31**). Les logs 3 et 4 ont été réalisés dans la partie supérieure de la tranchée, assez plane certainement pour s'adapter à la proximité des habitations présentes sur le cadastre. L'épaisseur de terre végétale mesurée est respectivement de 58 et 56 cm, très régulière. Elle s'amenuise dès que l'on s'intéresse aux logs 5 et 6, mesurés là où la pente est importante, avec 17 cm dans le log 5 et même 10 cm dans le log 6. Il n'est pas exclu que les travaux récents aient pu remuer et détruire la stratigraphie par le passage des engins, participant à la formation d'une US 1105 très hétérogène et contenant des plaques de marne. La proximité de celle-ci ne laisse quoiqu'il en soit aucun doute sur la faiblesse de la puissance stratigraphique. La présence d'un glacis en partie sud, l'assemblage de blocs F 111, laissait augurer une installation de type mur de terrasse pour retenir les sédiments et créer un espace plat. Composé majoritairement de blocs de calcaire non taillés, non liés et non organisés, certains éléments sont même composés de mortier avec des TCA voire de ciment (**Fig. 71, Fig. 72**). Le glacis est installé sur 4,90 m du nord au sud pour une longueur indéterminée qui prend toute la largeur de la tranchée et s'étend vers l'ouest et l'est sous les bermes. Un sondage réalisé à la minipelle a permis de le couper pour étudier sa mise en place, révélant une unique rangée de blocs placée sur plusieurs US de petits remblais probablement liés à l'érosion, sans creusement observé. En l'absence de structure visible ou d'indice de récupération, il est ainsi probable que le glacis F 111 ne suive pas un exemple plus ancien mais ait juste été installé par confort pour les constructions situées en contrebas de la parcelle, en cas de forte pluie par exemple. Toutefois la configuration dans la minute 19 des US 1169 à 1172, qui contient une brique plâtrière de datation récente, pourrait laisser imaginer un négatif d'une structure similaire qui aurait été remplacée une fois recouverte (par l'US 1168 ?). Cette hypothèse n'a pas été démontrée et il ne s'agit que d'une observation visuelle.

3.3. Phase 8 : Les travaux précédant l'opération archéologique

L'impact des travaux de démolition effectués au préalable de l'opération a été tel qu'il a été nécessaire de leur attribuer une phase, bien qu'ils n'apportent aucune information archéologique.

Les US 1002 à 1005 et 1013, repérées dans le log 1 (**Fig. 73**) forment une séquence qui vient sceller l'US 1007 et l'escalier F 100 avec l'US 1005 qui est la plus ancienne. Elle apparaît à 108,5 m NGF, formant un remblai de 37 cm au maximum avec un sédiment sableux gris/blanc, des cailloux de calcaire, des TCA et des nodules de mortier de chaux blanc. Les US suivantes, 1013, 1004 et 1003 sont de composition assez proche, épaisses respectivement de 10, 33 et 30 cm. Elles sont surplombées par l'US 1002 qui culmine à 109,03 m NGF pour une moyenne de 8,5 cm d'épaisseur. Situés à l'emplacement supposé de la construction sur le cadastre, tous ces remblais sont probablement des couches de démolition n'ayant préservé que l'escalier F 100, de sorte qu'il est impossible de connaître le niveau de circulation lié à l'occupation des constructions.

Le raisonnement est identique pour l'US 1101 du log 2 et les US supérieures de la coupe (**Fig. 33, page 45**) ainsi que l'US 1058 (présente dans la minute 4) qui viennent perturber la stratigraphie.

Les remblais de démolition 1046 et 1045 apparaissent à 109,99 m NGF et 109,85 m NGF. Ils sont synchrones des US de remblais 1000 et 1001. Pour ceux-ci, le premier apparaît à 110,01 m NGF pour 60 cm d'épaisseur tandis que le second apparaît à 109,69 m NGF pour une épaisseur de 38 cm. Les US 1070, 1080 et 1082 correspondent à la même phase, avec des sédiments très sableux et hétérogènes et des couches épaisses de 20 à 58 cm. Ces niveaux de démolition se retrouvent sur la grande majorité de la partie ouest de l'emprise, gênant considérablement les investigations archéologiques en amplifiant la puissance stratigraphique, jusqu'à presque 1 mètre parfois, sans apporter aucune information.

Dans la tranchée 2, l'impact des travaux récents est moins fort avec seulement les US 1128 et 1143 qui leur sont imputées. Seulement épaisses de 32 cm et 18 cm, leurs installations ne gonflent pas énormément la puissance stratigraphique et n'impactent donc que légèrement les investigations archéologiques.

Enfin, il convient de rappeler les espaces ouverts dont la fouille a été abandonnée car jugée stérile voire même dangereuse car les remblais, entassés lors des travaux, s'effondraient sous le poids de la pelle mécanique.

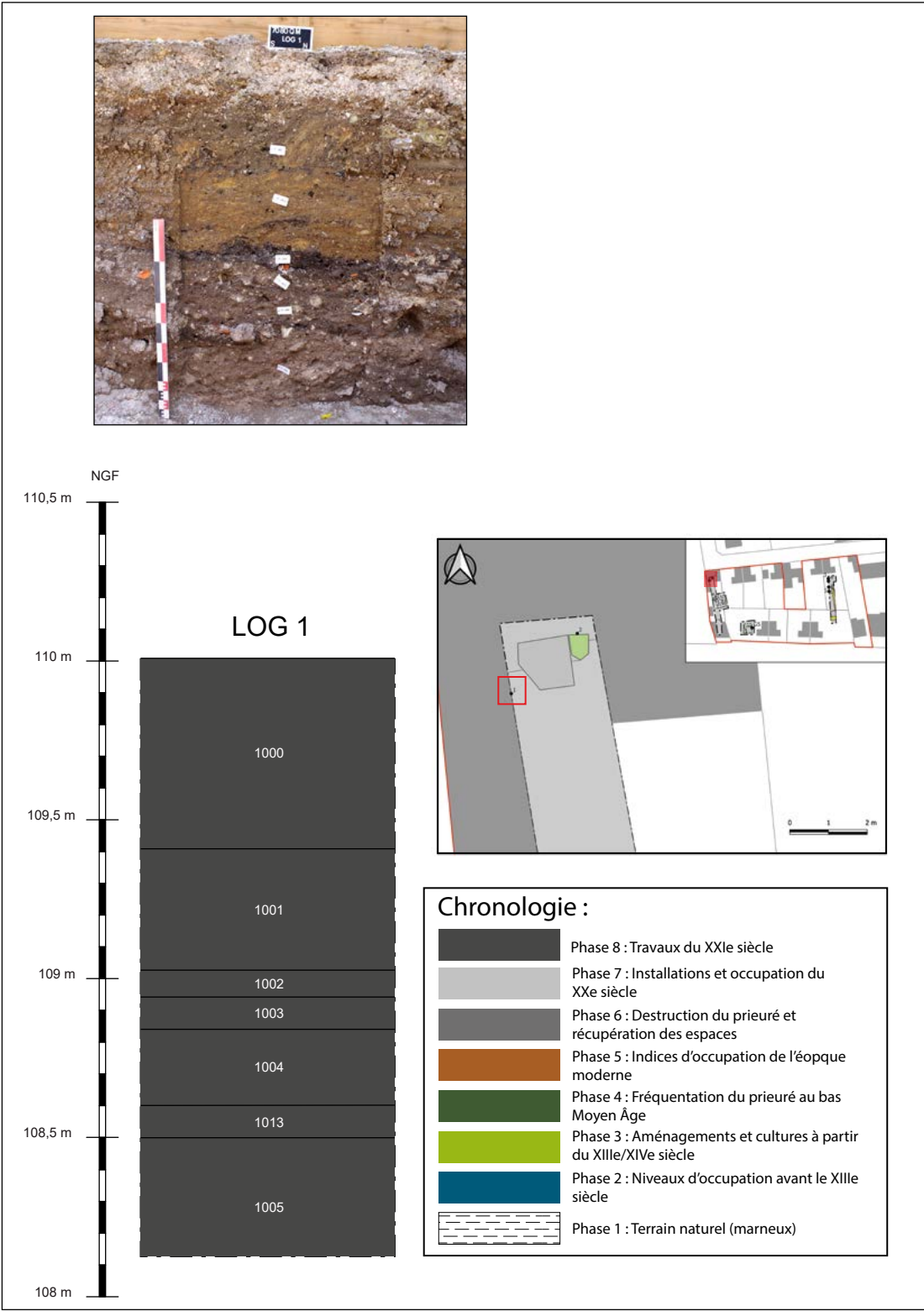


Fig. 73 : Relevé (échelle 1/20^e) et vue du log 1 depuis l'est (SAVO)

4. SYNTHÈSE

Le diagnostic archéologique mené au 70 quai de la Madeleine était l’occasion de poursuivre à l’est les investigations menées depuis 1998 dans le secteur et concentrées autour du point névralgique du prieuré de la Madeleine. Située à proximité immédiate des opérations antérieures, à peine plus de 5 mètres d’écart, l’emprise était idéalement située pour agrémenter les données du site et notamment sur l’aile est du cloître, toujours restée hors de portée des archéologues.

Ces opérations permettaient aussi de replacer les vestiges dans un cadre chronologique bien défini et bénéficiant d’une recherche poussée dans les sources textuelles. Ce cadre se révèle inadapté à l’échelle du présent diagnostic, d’une part à cause du caractère restreint par nature des observations mais aussi par l’absence de véritable lien entre les vestiges mis au jour lors des précédentes opérations et ceux observés lors de ce diagnostic. Les périodes et phases avancées dans le présent rapport reposent sur une quantité d’informations beaucoup plus faible et ne permettent que de rendre la compréhension des vestiges plus aisée et de les hiérarchiser chronologiquement. Elles n’ont donc pas vocation à s’intégrer dans la dynamique évolutive du site du prieuré de la Madeleine.

Les vestiges mis au jour lors de ce diagnostic ont permis de documenter la partie orientale de l’occupation de l’espace par le prieuré fontevriste, notamment dans la partie supposément réservée aux cultures. La puissance stratigraphique constatée est comprise entre 10 cm et 1,91 m dans la partie est et entre 2,29 m et 4,48 m au moins en partie ouest.

Le terrain naturel marneux apparaît déjà beaucoup plus bas que sur les opérations précédentes menées dans les environs. Apparaissant au plus haut à 107,70 et descendant jusqu’à 104,49 m NGF (si l’on excepte le creusement lié au chemin F 127), ces cotes sont bien inférieures à celles constatées lors des opérations précédentes où un pendage fort du nord vers le sud avait aussi été constaté (entre 109,05 et 106,70 m NGF). Cette tendance se confirme mais avec un pendage également de l’ouest vers l’est constaté dans ce diagnostic, passant de 107,70 à 107,27 m NGF en partie nord mais surtout de 107,04 à 104,49 m NGF en partie sud. Cette différence colossale se répercute également sur le niveau de sol actuel, même avant les travaux récents, et est certainement l’une des raisons ayant motivé l’installation du prieuré sur l’espace surélevé.

La présence de vestiges antérieurs à l’époque médiévale n’a pas été constatée.

La tranchée 2 a permis de mettre en évidence la présence de niveaux probablement agricoles ou de vergers, comme supposé lors des opérations précédentes et conformément aux sources iconographiques. Ces strates remontent au moins au XIII^e siècle pour certaines (phase 3) voire à des périodes plus anciennes (phase 2), identifiées par des éléments céramiques dont le façonnage peut remonter jusqu’au X^e siècle. Leur niveau d’apparition s’élève respectivement à 106,69 et 105,10 m NGF, pour les US les plus récentes.

Trois occurrences d’aménagements de chemins/voies de circulation ont été mises en évidence pour ces périodes. La structure F 127 correspond plutôt à un chemin creux ayant été entretenu et qui aurait été scellé ou rehaussé au XIII^e/XIV^e siècle. L’US 1026 apparaît plus comme un sol de terrasse associé à un niveau de labours, signe d’un aménagement du coteau et d’une rupture volontaire de la pente vers la Loire. Il succède stratigraphiquement à l’US 1121, située entre 54 cm et 1,13 m plus bas. Cet aménagement pourrait trouver une occurrence dans le diagnostic O.333, avec l’US 1013 qui pourrait être un niveau de circulation/chemin, plutôt attribué au XVIII^e siècle (Ladam 2021 : 111) et qui apparaît bien plus haut à 107,70 m NGF. Situé dans la partie sud de la tranchée 2, même s’il ne se prolonge pas vers l’est, il pourrait être le témoin d’une circulation continue et entretenue au bord du coteau. Celle-ci aurait alors revêtu plusieurs formes et se serait étalée sur au moins 6 siècles.

Si l’on compare les données obtenues avec le plan levé en 1773 par Blondat-Blanc, Lefebure et Deriey (Fig. 74), il apparaît que les tranchées 2 et 3 se trouvent effectivement hors d’un premier enclos mais intégrés dans un second, dans lequel les jardins sont représentés dans les sources iconographiques (Fig. 29, page 42). Ce plan permet de supposer fortement, à défaut d’avoir pu l’observer, le passage de l’angle sud-est de cet enclos dans l’emprise du diagnostic. La partie sud de la tranchée 1, non investiguée comme mentionné dans la partie dédiée aux conditions d’intervention, n’a pas permis de confirmer la conservation ni même le passage de son mur sud.

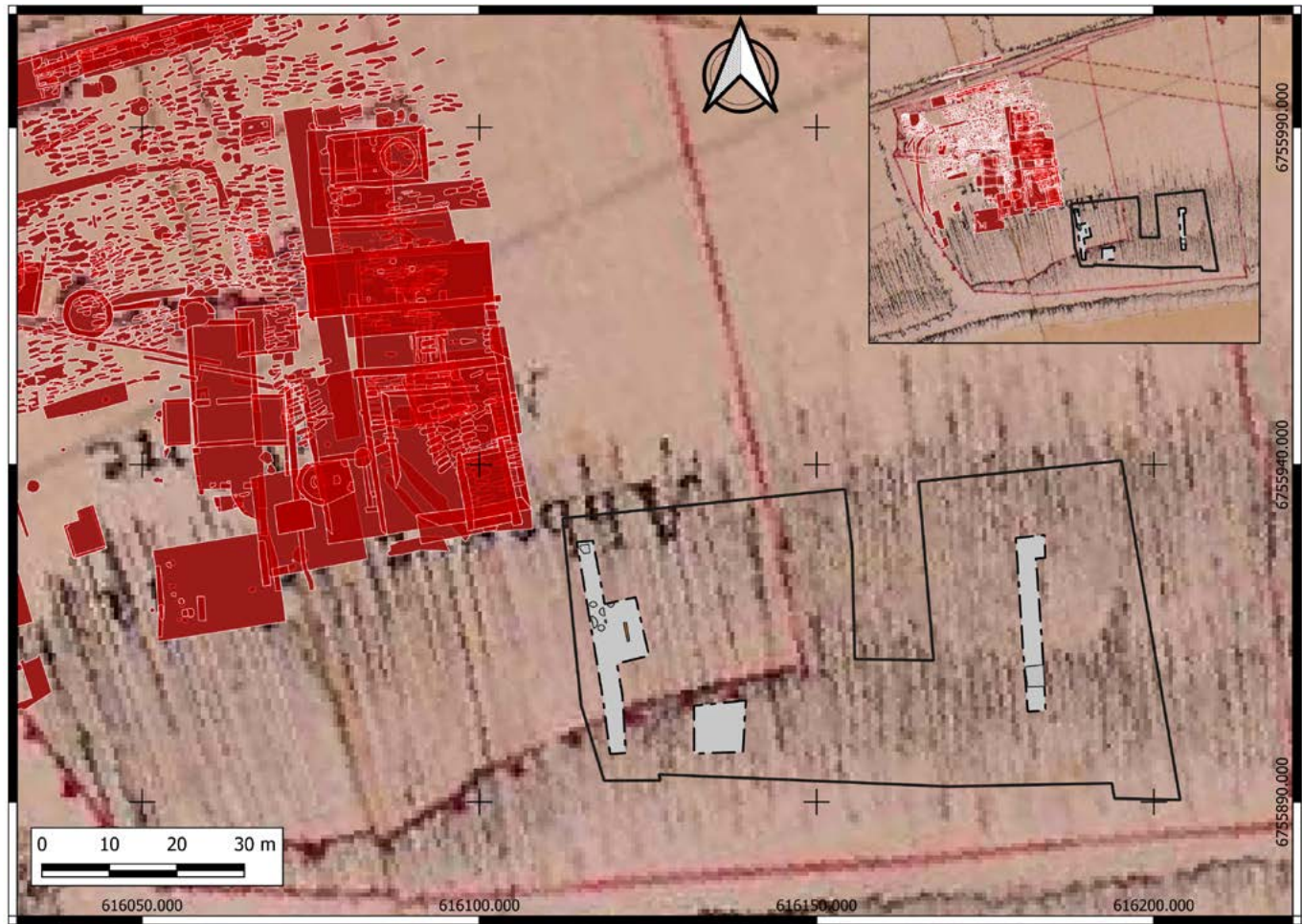


Fig. 74 : Emprise du diagnostic restituée sur le plan de la nouvelle route d'Orléans à Blois par Ménars, levé en 1773 par Blondat-Blanc, Lefebure et Deriey (cliché de F. Yvernaux, document conservé aux ADL). En rouge, les vestiges archéologiques mis au jour lors des opérations sur le prieuré de la Madeleine.

La présence de cet enclos central, qui devait être matérialisé par un mur vertical, pourrait constituer un argument supplémentaire en faveur d'un aménagement du coteau, avec espace agricole et voie de circulation. La position de la limite nord du glacis F 111, bien qu'éloigné d'environ 33 m de l'enclos central, semble pourtant s'aligner correctement avec le mur sud de celui-ci. La topographie du terrain, dont la pente s'adoucit fortement après l'emplacement du glacis, laisse donc à penser qu'il pourrait avoir conservé l'emplacement initial d'un mur de terrasse, bien qu'il ne subsiste aucun indice d'un tel aménagement.

La phase 4 correspond à l'occupation du prieuré de la Madeleine de la fin de l'époque médiévale jusqu'au début de l'époque moderne. Elle se matérialise par un niveau de circulation et un mur supposé de cave dont la datation n'est pas connue. Il est réputé être construit en même temps que l'aile est du cloître, sans que la preuve puisse être apportée. Une série de structures remontant à la fin de l'époque médiévale, voire le début

de l'époque moderne, a été identifiée (F 113, F 114 et F 115) sans pouvoir apporter davantage de précisions au vu de la faible surface d'observation de celles-ci.

Une proposition de restitution de l'aile est du cloître a été proposée par Philippe Blanchard et Béatrice Marsolier en 2013 (Blanchard et al 2013 : 28-29), sur la base des observations archéologiques (en rouge sur la **Fig. 75**). Si l'on se fie aux vestiges mis au jour depuis, lors du diagnostic de 2020 (Ladam 2021, en bleu) et du présent diagnostic, il est possible de proposer une évolution de cette restitution (**Fig. 76**). Si l'ouverture limitée des sondages de ces deux opérations ne permettent pas une vision d'ensemble de l'aile est du cloître, les quelques structures présentes permettent de repenser l'organisation dans l'attente d'une opération plus importante qui confirmerait ces hypothèses. Les structures F 123 et F 152 mises au jour en 2020 pourraient vraisemblablement être les prolongements des murs gouttereaux nord et sud de l'église du bas Moyen Âge (Ladam 2021 : 89), ce qui permet d'en-

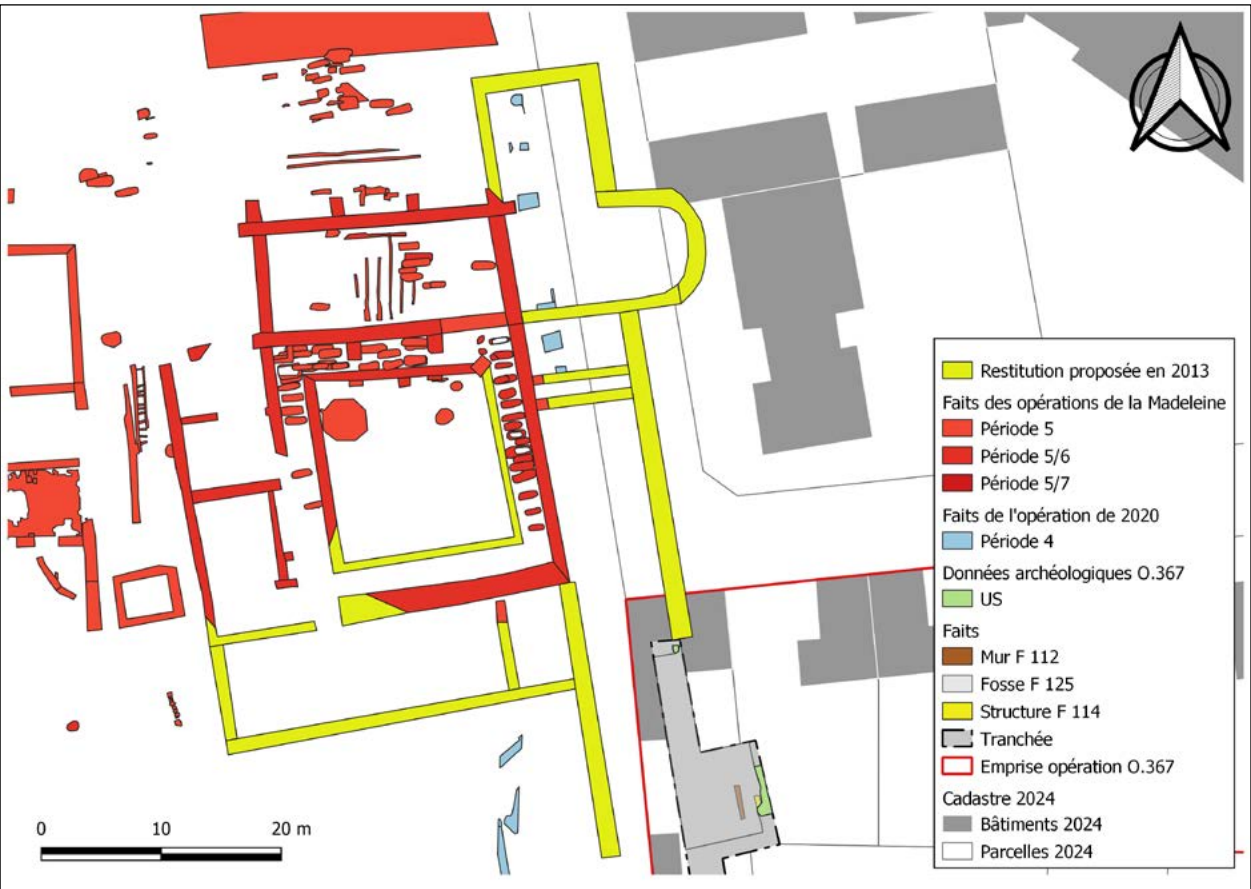


Fig. 75 : Proposition de restitution de l'aile est du cloître, d'après Blanchard et al. 2013, 28-29 (infographie : A. Raymond)



Fig. 76 : Proposition de restitution de l'aile est du cloître, agrémentée des données des opérations de 2020 et 2024 (infographie : A. Raymond)

visager un chevet légèrement décalé au nord, de 30 à 66 cm. Les restitutions proposées ici n’ont pas vocation à être exactes mais davantage à servir d’illustration. Le mur est de l’aile est du cloître peut aussi être revu avec un décalage de l’ordre de 3 m selon deux indices : l’US 1066, niveau de circulation très piétiné, se trouve dans l’alignement de la proposition de 2013 poussant à envisager un décalage vers l’est. Le mur F 112 qui pouvait certainement servir de fondation à un mur supérieur, surtout additionné au creusement en paroi du substrat, devient dans ce cas un point d’alignement idéal. La structure F 114 pourrait dans ce cas être un reste de contrefort, arasé et sabré par la fosse F 125. Il convient toutefois de préciser qu’une immense zone d’ombre reste entre le chevet supposé et la partie de mur observée, obligeant à prendre cette proposition avec précaution.

Les aménagements contemporains (phases 6 à 8), qu’il s’agisse de récupérations massives telles que la fosse F 125 ou des constructions d’habitations dans la première moitié du XX^e siècle, ont considérablement marqué l’espace diagnostiqué. Il a ainsi été nécessaire de procéder à des ouvertures très larges, de l’ordre de 7 à 8 m de côté, pour pouvoir atteindre les niveaux les plus profonds. Il est, de plus, difficile de mesurer l’impact de ces aménagements sur la stratigraphie en place, avec par exemple des vestiges associés à l’époque moderne qui sont extrêmement minoritaires (phase 5). La présence de l’US 1066 à l’extrémité nord de la tranchée 1 nous laisse espérer que les strates d’occupation de l’aile est du cloître sont toujours conservées, sous l’actuelle rue des Charrières et dans l’espace séparant le présent diagnostic des opérations O.095 et O.333. La profondeur de celle-ci, 1,5 m sous le niveau de sol actuel, laisse augurer une conservation possible.

L’ajout stérile et imposant des strates de travaux de démantèlement des bâtiments juste avant l’opération de diagnostic s’est avéré un véritable handicap dans la compréhension du site. Comptant entre 18 cm et jusqu’à 1,5 m de remblais, notamment présents en partie supérieure de la tranchée 1 qui était supposée documenter l’occupation du prieuré, ces strates ont contraint à des adaptations importantes : élargissement des tranchées au détriment de la longueur, nécessité d’abandonner des zones trop instables et réduction de l’espace de fouille par la multiplication de paliers de sécurité.

L’opération a toutefois permis de constater la présence d’une quantité non négligeable de vestiges archéologiques dans le secteur. Leur état de conservation, grâce sans doute à la profondeur à laquelle ils émergent, permet de documenter efficacement l’évolution archéologique de la parcelle. Si l’impact des aménagements effectués depuis le début du XX^e siècle est très important, il nous semble toutefois important de rappeler le très bon état de conservation des vestiges mis au jour lors du diagnostic de 2020 (O.333), situé pour rappel à 5 m à l’ouest de la tranchée 1 du présent diagnostic. La connaissance des limites de la fosse F 125 et la présence de niveaux et structures associées au prieuré de la Madeleine au nord et à l’est de celles-ci permettent d’envisager une bonne conservation des vestiges dans la zone non investiguée lors de cette opération. La mise au jour de strates de culture dans la tranchée 2 nous rappelle également que la clôture du prieuré, très bien marquée au nord et à l’ouest par des murs et des fossés, n’est pas connue dans ses portions sud et est, et pourrait s’enclaver entre les deux sondages. Enfin, si les investigations ont permis de documenter un mur de cave en partie récupéré, associé à l’aile est du cloître, elles n’ont pas permis de définir ses conditions d’implantation et n’ont pas révélé la limite sud de l’aile.

Une investigation approfondie permettrait de compléter les connaissances archéologiques concernant le prieuré de la Madeleine, perpétuant une recherche importante entamée il y a 26 ans. La réalisation de l’opération de diagnostic O.370 en octobre 2024, permettant d’étudier la zone située immédiatement à l’ouest de l’emprise du prieuré, s’inscrit également dans cette perspective.

BIBLIOGRAPHIE

Banchereau 1924

BANCHEREAU J., « Séance du 9 mai 1924 », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, 223.

Berger, Desprez 1969

BERGER G., DESPREZ N., *Carte géologique à 1/50000, Orléans, XXII – 19, Notice explicative*, 19, Orléans : BRGM, , XXII.

Blanchard et al. 2010

BLANCHARD P., CUNAUULT M., KACKI S., POITEVIN G., ROUQUET J., YVERNAULT F., *Orléans, La Madeleine : hospitalité et recueillement à travers différentes occupations (IX^e - XVIII^e s.)*, vol. 1 texte et figures, Rapport final d’opération, Orléans/Tours : Inrap / SRA Centre.

Blanchard et al. 2013

BLANCHARD P., CUNAUULT M., KACKI S., ROUQUET J., JESSET S., YVERNAULT F., « Synthèse des interventions archéologiques au prieuré de “La Madeleine-Lez-Orléans” », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, t. XXI, 169, pp. 15-37.

Jesset et al. 2021

JESSET S., ALIX C., COURTOIS J., ZIEGLER L., *Orléans, parking du Cheval Rouge, 45 234 184*, Rapport final d’opération, Orléans : SAMO.

Joyeux 2003

JOYEUX P., *Orléans, angle rue des Charrières / rue Spaak : rapport de diagnostic archéologique*, Orléans : Inrap / SRA Centre.

Joyeux 2010

JOYEUX P., *La voie médiévale Orléans-Blois et le prieuré de la Madeleine (Loiret, 2e ligne de tramway de l’agglomération orléanaise, Orléans et Saint-Jean-de-la-ruelle, rue du Faubourg Madeleine et rue de la Madeleine)*, 45.234.189, Rapport Final d’Opération de Fouille, s.l. : INRAP CIF.

Joyeux 2012

JOYEUX P., *CLEO : rapport de diagnostic. Section Centre : Orléans*, Pantin : INRAP, Centre-Île-de-France.

Joyeux 2012

JOYEUX P., *Section ouest : La Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré et Saint-Jean-de-la-ruelle ; Section est : Saint-Jean-de-Braye (Loiret, La Chapelle-Saint-Mes-*

min, Ingré, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Jean-de-Braye, 2e ligne de tramway de l’agglomération orléanaise, rapport de diagnostic archéologique, s.l. : INRAP CIF.

Joyeux, Segain 2009

JOYEUX P., SEGAIN E., *Orléans, CLEO : rapport intermédiaire de diagnostic n°9, zone 9 : St-Jean-de-la-Ruelle (rue de la Madeleine) - Orléans (rue du Faubourg Madeleine (45 234 189 AH)*, Orléans : Inrap / SRA Centre.

Ladam, Ziegler 2021

LADAM A., ZIEGLER L., *Orléans - Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), Tête nord du pont de l’Europe*, Rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Pôle d’archéologie, Ville d’Orléans.

Soyer 1971

SOYER J., *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l’Orléanais : Les voies antiques de l’Orléanais*, Numéro Hors Série, Orléans : Société archéologique et historique de l’Orléanais.

SOURCES

IGN Remonter le temps

Mission 2219-0451 – Cliché IGNF_PVA_1-0_1922-07-19_C2219-0451_1922_NP1_1051

<https://remonterletemps.ign.fr/telecharger/?lon=1.878474&lat=47.898038&z=14&layer=pva&yar=1922&mission=2219-0451>

Mission 2219-0461 – Cliché IGNF_PVA_1-0_1944-08-10_CC2219-0461_1944_US7GP2831_3054

<https://remonterletemps.ign.fr/telecharger/?lon=1.878474&lat=47.898038&z=14&layer=pva&yar=1943&mission=2219-0461>

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 : Localisation du diagnostic archéologique 9

Fig. 2 : Contexte géologique de la ville d’Orléans et du site 70-80 Quai Madeleine (infographie : A. Raymond) . . 20

Fig. 3 : Synthèse des observations du terrain naturel dans les opérations réalisées autour de l’emprise du diagnostic (infographie : A. Raymond) 21

Fig. 4 : Restitution de l’épaisseur des remblais anthropiques d’après la campagne géotechnique (infographie : W. Laurent et A. Raymond) 22

Fig. 5 : Contexte archéologique du 70-80 Quai Madeleine (infographie : A. Raymond). 23

Fig. 6 : Localisation de l’emprise du diagnostic par rapport aux opérations archéologiques effectuées sur le prieuré de la Madeleine (infographie : A. Raymond) 24

Fig. 7 : Plan masse de la tranchée 1 (infographie : A. Raymond). 26

Fig. 9 : Plan masse de la tranchée 2 (infographie : A. Raymond). 27

Fig. 8 : Vue de la zone abandonnée de la tranchée 1, depuis le nord (SAVO) 27

Fig. 10 : Plan masse de la tranchée 3 (infographie : A. Raymond). 29

Fig. 11 : Plan général des sondages (infographie : A. Raymond). 29

Fig. 12 : Relevés et vues depuis l’est des logs 3 à 6 ; échelle 1/20° (SAVO) 31

Fig. 13 : Profils nord – sud du toit du substrat (en bleu) et du sol actuel (en rouge) restitués d’après les mesures relevées et les sondages géotechniques, pour la tranchée 3 (infographie : A. Raymond) 32

Fig. 14 : Profils ouest – est du toit du substrat (en bleu) et du sol actuel (en rouge) restitués d’après les mesures relevées et les sondages géotechniques (infographie : A. Raymond). 32

Fig. 15 : Substrat visible dans le sondage effectué à l’extrémité nord de la tranchée, vu depuis l’ouest (SAVO). . . 32

Fig. 16 : Profil nord – sud du toit du substrat (en bleu) et du sol actuel (en rouge) restitués d’après les mesures relevées et les sondages géotechniques, pour la tranchée 1 et la tranchée 2 (infographie : A. Raymond). 32

Fig. 17 : Vue du substrat marneux taillé de front pour installer F 112, depuis l’ouest (SAVO). 33

Fig. 18 : *Tegula* prise dans l’agencement de pierres, US 1178 (SAVO). 33

Fig. 19 : Répartition des faits associés à la phase 2 (infographie : A. Raymond). 34

Fig. 20 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 17 depuis le sud (SAVO) 35

Fig. 21 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 18 depuis l’est (SAVO). 36

Fig. 22 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 20 depuis l’ouest (SAVO). 37

Fig. 23 : Répartition des faits associés à la phase 3 (infographie : A. Raymond). 38

Fig. 24 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 16 depuis le sud (SAVO) 39

Fig. 25 : Vue de l’US 1050 depuis l’ouest (SAVO) 39

Fig. 26 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 15 depuis l’est (SAVO). 40

Fig. 27 : Vue du sol US 1026 depuis l’est (SAVO). 41

Fig. 28 : Vue du sol 1026 depuis le nord-est (SAVO). 41

Fig. 29 : Copie d’un parchemin colorié représentant le prieuré de la Madeleine, avec les jardins sur la portion est et sud-est (d’après Blanchard et al. 2013 © Archives municipales d’Orléans, O dos 53) 42

Fig. 30 : Relevé (échelle 1/20°) et vues de la minute 19 (SAVO). 43

Fig. 31 : Carreau de sol pris dans l’agencement de pierres, US 1176 (SAVO) 44

Fig. 32 : Répartition des faits associés à la phase 4 (infographe : A. Raymond) 45

Fig. 33 : Relevés du log 2 et de la minute 14 (échelle 1/20°) et vue de la minute 14 depuis le sud (SAVO) 45

Fig. 34 : Vue zénithale de l’US 1088 depuis le sud (SAVO) 46

Fig. 35 : Vue du mur F 112 et de la paroi marneuse, depuis l’ouest (SAVO). 46

Fig. 36 : Vue de détail du négatif de mortier US 1100 (SAVO) 46

Fig. 37 : Vue zénithale de l’US 1067 depuis l’est (en noir) (SAVO) 47

Fig. 38 : Vue de la structure F 114 depuis l’est (SAVO). 47

Fig. 39 : Détail du bloc de grès présent dans la structure F 114 (SAVO). 47

Fig. 40 : Relevé de la minute 9 (échelle 1/20°) et vue de la minute 9 et de la structure F 115 depuis le nord (SAVO) 48

Fig. 41 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 8 depuis l’ouest (SAVO). 49

Fig. 42 : Vue de la fosse F 105 depuis l’est (SAVO) 50

Fig. 43 : Vue du fond de la fosse F 105 depuis l’est (SAVO). 50

Fig. 44 : Répartition des faits associés à la phase 6 (infographe : A. Raymond) 51

Fig. 45 : Vue en plan de la tranchée de récupération F 118, depuis l’ouest (SAVO) 51

Fig. 46 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 6 depuis le sud (SAVO) 53

Fig. 47 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 10 depuis le nord (SAVO). 54

Fig. 48 : Localisation de la Fosse F 125 dans la tranchée 1 (infographie : A. Raymond) 55

Fig. 49 : Répartition des faits associés à la phase 7 (infographie : A. Raymond). 56

Fig. 50 : L’emprise du diagnostic archéologique replacée sur une photo aérienne de 1922 (source : IGN.Remonter le temps <https://remonterletemps.ign.fr/telecharger/?lon=1.876668&lat=47.898127&z=14.3&layer=pva&year=1922&mission=2219-0451>). 57

Fig. 51 : L’emprise du diagnostic archéologique replacée sur une photo aérienne d’août 1944 (source : IGN.Remonter le temps <https://remonterletemps.ign.fr/telecharger/?lon=1.878474&lat=47.898038&z=14&layer=pva&year=1943&mission=2219-0461>). 57

Fig. 52 : Vue zénithale de l’escalier F 100 depuis le sud (SAVO) 58

Fig. 53 : Vue de la coupe de la fosse F 107, avec une casserole dans le comblement, depuis l’ouest (SAVO) 58

Fig. 54 : Tête de pelle provenant de la fosse F 102 (SAVO) 58

Fig. 55 : Eléments métalliques non identifiés provenant de la fosse F 107 (SAVO) 58

Fig. 56 : Casserole en étain provenant de la fosse F 107 (SAVO) 59

Fig. 58 : Localisation de la concentration de fosses dépotoir (infographie : A. Raymond) 59

Fig. 57 : Avers de la monnaie mise au jour dans l’US 1034 (SAVO). 59

Fig. 59 : Relevé en plan et en coupe (échelle 1/20°) et vue de la fosse F 102 depuis le sud (SAVO) 60

Fig. 60 : Relevé en plan et en coupe (échelle 1/20°) et vue de la fosse F 109 depuis l’est (SAVO). 61

Fig. 61 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 3 depuis l’est (SAVO). 62

Fig. 62 : Vue de l’US 1035 après agrandissement du sondage, depuis l’est (SAVO). 63

Fig. 63 : Détail du fusil Gewehr 98 mis au jour dans l’US 1009 (SAVO) 63

Fig. 64 : L’aménagement de pas japonais F 103, observé lors du décapage, vu depuis l’ouest (SAVO). 63

Fig. 65 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 4 depuis l’ouest (SAVO). 64

Fig. 66 : Relevé (échelle 1/20°) et vue de la minute 7 depuis le sud (SAVO) 65

Fig. 67 : Relevé (échelle 1/20°) et vues de la minute 11 depuis le sud (SAVO). 67

Fig. 68 : Relevé (échelle 1/20°) et vues de la minute 12 depuis l’est (SAVO) 68

Fig. 69 : Relevé (échelle 1/20°) et vues de la minute 15 depuis l’est (SAVO) 69

Fig. 71 : Vue du glaciis F 111 depuis l’ouest (SAVO). 70

Fig. 72 : Vue du glaciis F 111 depuis le sud-ouest (SAVO). 70

Fig. 70 : Vue détaillée de l’US 1026 coupée par les US 1015 et 1016, depuis le sud (SAVO) 70

Fig. 73 : Relevé (échelle 1/20°) et vue du log 1 depuis l’est (SAVO). 72

Fig. 74 : Emprise du diagnostic restituée sur le plan de la nouvelle route d’Orléans à Blois par Ménars, levé en 1773 par Blondat-Blanc, Lefebure et Deriey (cliché de F. Yvernaux, document conservé aux ADL). En violet, les vestiges archéologiques mis au jour lors des opérations sur le prieuré de la Madeleine.. . . . 74

Fig. 75 : Proposition de restitution de l’aile est du cloître, d’après Blanchard et al. 2013, 28-29 (infographie : A. Raymond) 75

Fig. 76 : Proposition de restitution de l’aile est du cloître, agrémentée des données des opérations de 2020 et 2024 (infographie : A. Raymond) 75

Annexes

Inventaires réglementaires



Inventaire des structures archéologiques

Fait	Identification	Description	Datation	Profil	Fond	US	Ph.	Pér.	Min.
100	escalier	Escalier composé de deux marches de béton et d'un sol en terre battue indurée. Le béton utilisé est assez pur, riche en ciment. Une cloison en béton très arasée est visible à dans la partie est de l'ensemble, large de 17 cm.	XX ^e			1094, 1095, 1096	7	3	
102	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle comblée par un sédiment homogène et contenant des éléments détritiques notamment ferreux (tête de pelle). Le plan est circulaire.	XX ^e	cuvette		1014, 1015	7	3	2
103	sol	Aménagement de jardin composé de pierres plates de calcaire agencées pour former un sol. Structure contemporaine des habitations du XX ^e siècle.	XX ^e	plat		1131	7	3	
104	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle. Le comblement est très hétérogène et composé de nombreuses couches globalement sableuses. L'US 1035 semble être agencée, peut-être comme un niveau de circulation.	XX ^e	parois obliques	plat irrégulier	1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039	7	3	3
105	fosse	Fosse creusée dans les niveaux surplombant le sol US 1026 et qui s'arrête sur celui-ci. Son comblement inférieur contient des restes osseux de petits animaux ainsi que quelques tessons de céramique.	XX ^e		plat	1018, 1021, 1022	5	2	
106	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle observée sur la coupe de la berme ouest de la tranchée 1.	XX ^e	parois obliques	plat	1040, 1041	7	3	3
107	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle comblée par un sédiment homogène et contenant plusieurs éléments détritiques, notamment en fer et en étain (casserolles, éléments divers). Est égale à la fosse F 101.	XX ^e	parois irrégulières à évassées	cuvette	1011, 1052, 1053, 1054	7	3	4
108	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle comblée par un sédiment hétérogène et sableux.	XX ^e	cuvette		1055, 1056	7	3	4
109	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle très arasée. Elle est comblée par un ensemble hétérogène. Le plan est ovoïde.	XX ^e	cuvette		1059, 1060	7	3	5
110	fosse	Fosse comblée par du sédiment s'apparentant à du substrat remanié. Elle est creusée jusque dans le sous-trat calcaire. Sa profondeur et son plan n'ont pas été observés.	Moyen Âge	parois évassées		1124, 1125, 1162, 1188, 1189	2	2	17, 20
111	maçonnerie	Blocs de calcaire non taillés et non liés au mortier, installés en épousant le relief et formant un glacis. Plusieurs blocs sont composés de mortier avec de la TCAet un bloc est composé de ciment.	XX ^e	rectiligne		1185	7	3	19
112	maçonnerie	Mur longiligne orienté nord-sud, monté en moellons de calcaire de Beauce (côté = 22 cm). Les moellons sont liés par du mortier de chaux gris avec des joints très gras : le mortier recouvre tout le parement ouest sur la partie mise au jour, presque comme un enduit. Le mur semble installé contre une paroi taillée dans le substrat marneux, avec du mortier encore en place présent à 50 cm au-dessus de l'arase conservée. L'arase est assez nette, indiquant une récupération propre. La paroi creusée dans le substrat est irrégulière, elle soutient un blocage et le parement.	bas Moyen Âge ?	rectiligne		1097, 1098, 1099, 1100, 1186	4	2	6, 10
113	fosse	Fosse de grande dimension présente juste sous les remblais très récents. Elle est comblée par un ensemble hétérogène et compact et vient percer le sol US 1068. Plan non observé.	bas Moyen Âge ?	parois obliques	plat	1068, 1083, 1084	4	2	8
114	maçonnerie	Maçonnerie rectangulaire en calcaire de Beauce installée sur le sommet du substrat marneux. Du mortier de chaux blanc dur lie les blocs entre eux. Un bloc de grès exogène est pris dans la maçonnerie.		rectangulaire		1190, 1191	4	2	
115	indéterminé	Structure de forme indéterminée (supposée rectiligne) montée en briques/tuiles liées par du mortier de tuileau. Un bloc de calcaire est pris dans la structure. Possible canalisation.	bas Moyen Âge ?	rectiligne		1085, 1086, 1087	4	2	9
116	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle de plan circulaire et comblée par un ensemble hétérogène contenant notamment des restes de métal.	XX ^e	parois droites		1078, 1079	7	3	7
117	fosse	Fosse dépotoir du XX ^e siècle de plan circulaire et comblée par un ensemble hétérogène contenant notamment des restes de métal. Bords et plan non observés car fosse coupée par la fosse F 116.	XX ^e	parois évassées?	cuvette?	1075, 1076	7	3	7

Fait	Identification	Description	Datation	Profil	Fond	US	Ph.	Pér.	Min.
118	tranchée de récupération	Tranchée de récupération nord-sud comblée par un mélange de sable et de mortier pulvérulent, qui passe sous les niveaux supportant le glacis.		rectiligne	plat	1126, 1127	6	3	
119	tranchée de récupération	Tranchée de récupération ouest-est comblée par un mélange de sable et de mortier pulvérulent, qui rejoint la tranchée de récupération F 118. Leur relation n'a pas pu être vérifiée.		rectiligne	plat	1106, 1107	6	3	
120	fosse	Fosse située sous les remblais de démolition très récents. Ses bords sont presque droits et son fond est en cuvette, le plan n'a pas été observé.	XX ^e	bords presque droits	cuvette	1149, 1150	7	3	12
121	fosse	Fosse de petite dimension observée en coupe et située juste sous les niveaux de destruction des bâtiments récents. Son plan n'a pas été observé.	XX ^e	forme de V	cuvette	1151, 1152	7	3	12
122	fosse	Fosse assez profonde observée en coupe avec plusieurs séquences de comblement relevées. Plan non observé.	XX ^e	forme de V	cuvette	1153, 1154, 1155, 1156	7	3	12
123	fosse	Fosse de grande dimension relevée en coupe et dont le plan n'a pas été observé.	XX ^e	bords droits à obliques	plat	1157, 1158	7	3	12
124	fosse	Fosse de grande dimension relevée en coupe et dont le plan et le fond n'ont pas été observés.	XX ^e	bords obliques ?		1159, 1160	7	3	12
125	fosse	Fosse immense comblée par du sable et des blocs de calcaire qui vient perturber une grande partie de la stratigraphie de la tranchée 1. Le plan n'a pas pu être observé.	XIX ^e /XX ^e			1006, 1007, 1184	6	3	10
126	indéterminé	Aménagement indéterminé de type «palissade» qui semble marquer la limite entre l'extérieur et l'intérieur d'un jardin. Aménagement contemporain.	XX ^e	irrégulier	cuvette	1136, 1187	7	3	11
127	voie	Structure composée d'un premier agencement de pierres sèches qui s'appuie sur le substrat marneux. Elle se décompose ensuite en différentes couches granuleuses évoquant une circulation et un espace ouvert.	Moyen Âge ?	cuvette		1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181	3	2	19
128	fosse	Fosse dépotoir observée dans la minute 4.	XX ^e		cuvette	1057, 1192	7	3	4

Inventaire des US

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1000		couche	Remblai hétérogène composé de plusieurs remblais mêlés : sableux blanc avec de nombreuses inclusions de calcaire, sablo-argileux marron avec des cailloux divers et argilo-sableux marbré de jaune à gris avec quelques inclusions de calcaire. Lié aux travaux de destruction des bâtiments.	1045	1001		XXI ^e	8	3	1	1, 3, 14
1001		couche	Remblai sableux marbré de jaune à gris, meuble et homogène. Rares inclusions de calcaire. Absence de mobilier archéologique.	1000	1044, 1058, 1002, 1010		XXI ^e	8	3	1	1, 3, 4, 14
1002		couche	Sédiment sableux gris foncé meuble et homogène avec inclusions de fragments de TCA, d’ardoises et quelques cailloux de calcaire.	1001	1003		XXI ^e	8	3	1	1, 14
1003		couche	Sédiment sableux marron clair meuble et homogène avec inclusions de cailloux de calcaire, de quelques nodules de mortier de chaux blanc et de TCA.	1002	1004		XXI ^e	8	3	1	1, 14
1004		couche	Sédiment sableux gris meuble et homogène, avec inclusions de cailloux et pierres de calcaire, de mortier de chaux blanc, de TCA, de faïence et de verre.	1003	1013, 1007	1101	XXI ^e	8	3	1	1, 14
1005		couche	Sédiment sableux gris/blanc très meuble et homogène avec inclusions de cailloux et graviers de calcaire, de TCA et de nodules de mortier de chaux blanc.	1013	1094		XXI ^e	8	3	1	1
1006	125	couche	Sédiment sableux jaune clair/blanc, très meuble avec très nombreux blocs et pierres de calcaire avec beaucoup d’espace entre les blocs. Inclusions de TCA, d’os de faune et de céramique.	1007	1184		XIX ^e -XX ^e	6	3	1	10, 14
1007	125	couche	Sédiment sableux marron clair à blanc, meuble et homogène, avec inclusions de gravillons, cailloux et pierres de calcaire, d’ardoise, de TCA et de faïence.	1014, 1055, 1059, 1042, 1027, 1052, 1004, 1095	1006	1077	XIX ^e -XX ^e	6	3	1	2, 3, 4, 5, 9, 14
1008		couche	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, meuble et homogène avec inclusions de nodules de TCA, de gravillons et cailloux de calcaire et de verre.	1044, 1058	1009		XX ^e	7	3	1	3, 4
1009		couche	Sédiment sablo-limoneux gris clair, compact et homogène , avec inclusions de gravillons et pierres de calcaire, de nodules de TCA et de faïence.	1008, 1010	1043, 1056, 1057		XX ^e	7	3	1	3, 4
1010		couche	Sédiment argileux noir, compact et homogène, avec inclusions de TCA et de faïence.	1001	1009		XX ^e	7	3	1	
1011	107	couche	Sédiment sableux marron/gris meuble et homogène avec inclusions de gravillons de calcaire, d’ardoise et de mobilier en étain/fer (casserole, objet indéterminé).			1054	XX ^e	7	3	1	
1012		négatif	Egalité avec US 1014.			1014	XX ^e	7	3	1	
1013		couche	Sédiment sableux gris/noir meuble et homogène, avec inclusions de TCA, de faïence et d’os de faune.	1004	1005		XXI ^e	8	3	1	1
1014	102	négatif	Creusement de la structure F 102, parois et fond en cuvette. Plan circulaire.	1015	1007	1012	XX ^e	7	3	1	2
1015	102	couche	Sédiment sablo-limoneux brun, meuble et hétérogène, avec inclusions de nombreux graviers et quelques pierres de calcaire, de rares silex, de rares nodules de mortier blanc, de rares charbons. Présence de quelques racines, de métal (tête de pelle en fer), céramique, TCA et d’ardoise.		1014		XX ^e	7	3	1	2
1016		couche	Sédiment sablo-limoneux hétérogène et meuble, mélangé à du mortier blanc, avec inclusions de TCA, de cailloux de calcaire, de graviers siliceux et de calcaire, de nodules d’ardoise et de micro-charbons.		1017		XX ^e	7	3	2	
1017		couche	Sédiment limoneux brun meuble et homogène avec inclusions de petits cailloux et gravillons siliceux, de nodules de TCA, de nodules de mortier et d’ardoises.	1016	1024		XX ^e	7	3	2	

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1018	105	couche	Sédiment sablo-limoneux brun homogène avec inclusions de fragments d’ardoise, de TCa, de cailloux de calcaire et de petits blocs de mortier.		1021		XVII ^e	5	2	2	
1019		couche	Remblai de démolition meuble, hétérogène et composé de pierres de calcaire, ardoises épaisses, TCA prises dans une faible matrice de sédiment limoneux brun/gris. Inclusions de mortier pulvéulent, de céramique et d’os de faune.	1025	1020		Contemporain	7	3	2	
1020		couche	Sédiment limono-sableux gris meuble avec inclusions de graviers siliceux et de calcaire, de nodules d’ardoise et de céramique.	1019	1023		Contemporain	6	3	2	
1021	105	couche	Comblement inférieur de la fosse F 105. Sédiment sableux gris meuble et homogène avec inclusions d’ardoise, de TCA, de céramique, d’os de faune, de briques et de métal (charnière en fer). Présence de racines.	1018	1022		XIII ^e -XVII ^e	5	2	2	
1022	105	négatif	Creusement de la fosse F 105. Plan ovale, parois non observées.	1021	1023		XIII ^e -XVII ^e	5	2	2	
1023		couche	Sédiment sableux marron, homogène et meuble, avec inclusions de céramique, d’ardoise, de TCA et de cailloux de calcaire.	1022, 1020	1026		XVII ^e -XVIII ^e	5	2	2	
1024		couche	Sédiment limoneux-sableux marron meuble et homogène avec quelques racines et inclusions de nodules de TCA et de nombreux micro-charbons.	1017	1025		Contemporain	7	3	2	
1025		couche	Sédiment limoneux brun clair meuble et homogène avec inclusions de rares cailloux de calcaire, de graviers siliceux et de rares TCA.	1024	1019		Contemporain	7	3	2	
1026		couche	Sédiment limoneux induré mélangé avec du mortier et des cailloux de calcaire. Sol de terrasse. Il a été observé dans la partie ouest du sondage 02.	1023		1047	Fin médiéval ?	3	2	2	
1027	104	négatif	Creusement de la structure F 104. Parois obliques et fond irrégulièrement plat.	1028, 1030	1007		XX ^e	7	3	1	3
1028	104	couche	Sédiment sablo-limoneux brun meuble et hétérogène avec beaucoup de racines, inclusions de nombreux graviers et gravillons de calcaire, de quelques TCA et de rares charbons.	1029	1027	1032	XX ^e	7	3	1	3
1029	104	couche	Sédiment sableux beige/gris meuble et hétérogène avec inclusions de nombreux graviers et gravillons de calcaire, de quelques pierres de calcaire, de micro-charbons et de rares cailloux de silex. Présence de racines.	1040	1028		XX ^e	7	3	1	3
1030	104	couche	Sédiment sableux beige meuble et hétérogène avec inclusions de nombreuses pierres et cailloux de calcaire. Présence de quelques racines.	1034	1027		XX ^e	7	3	1	3
1031	104	couche	Sédiment sablo-limoneux brun/gris foncé peu compact et assez homogène, avec inclusions de quelques pierres, graviers et gravillons de calcaire et micro-charbons. Présence de quelques racines.	1036	1035		XX ^e	7	3	1	3
1032	104	couche	Sédiment sableux beige meuble et hétérogène avec inclusions de nombreuses pierres et cailloux de calcaire. Présence de quelques racines.	1033	1034	1028	XX ^e	7	3	1	3
1033	104	couche	Sédiment sablo-limoneux brun/gris foncé peu compact et assez homogène, avec inclusions de quelques pierres, graviers et gravillons de calcaire et micro-charbons. Présence de quelques racines.	1035	1032		XX ^e	7	3	1	3
1034	104	couche	Sédiment sableux gris/beige meuble et assez hétérogène avec inclusions de pierres et graviers de calcaire, de quelques pierres et cailloux de silex et de quelques charbons. Présence de racines.	1032	1030		XX ^e	7	3	1	3
1035	104	couche	Pierres de calcaire liées au mortier de chaux (présence d’une TCA).	1031	1033		XX ^e	7	3	1	3
1036	104	couche	Sédiment sablo-limoneux brun/gris clair peu compact et homogène avec inclusions de pierres, gravillons et graviers de calcaire et de quelques charbons. Présence de rares racines.	1037	1031		XX ^e	7	3	1	3
1037	104	couche	Sédiment limono-sableux brun foncé, assez compact et hétérogène, avec inclusions de nombreux cailloux, pierres et graviers de calcaire et siliceux et de nombreux charbons. Présence de racines.	1038	1036		XX ^e	7	3	1	3
1038	104	couche	Sédiment sablo-limoneux brun, assez compact et homogène, avec inclusions de graviers grossiers de calcaire et de silex et de quelques nodules d’oxydation. Présence de racines.	1039	1037		XX ^e	7	3	1	3

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1039	104	couche	Sédiment sablo-limoneux brun clair assez compact et hétérogène, avec inclusions de quelques graviers de calcaire et de silex, de quelques nodules d'oxydation et de nombreux fragments de mortier blanc. Rares racines.	1042	1038		XX ^e	7	3	1	3
1040	106	négatif	Creusement de la structure F 106. Parois obliques courbes et fond plat. Plan non observé.	1041	1029		XX ^e	7	3	1	3
1041	106	couche	Sédiment sablo-limoneux brun clair aeez compact et hétérogène avec inclusions de nombreux graviers de calcaire et de silex, de pierres de calcaire, de nodules d'oxydation, de rares charbons et de fragments de mortier blanc.	1042	1040		XX ^e	7	3	1	3
1042		couche	Sédiment sablo-limoneux brun foncé, compact et hétérogène, avec inclusions de nombreux charbons, de nombreux cailloux, pierres et graviers de calcaire et de silex et de rares fragments de mortier blanc.	1043	1039, 1041, 1007		XX ^e	7	3	1	3
1043		couche	Sable rouge homogène et meuble.	1009	1042		XX ^e	7	3	1	3
1044		couche	Béton dans un sédiment limono-sableux brun foncé assez compact et homogène, avec inclusions de quelques graviers et pierres de calcaire, de TCA et de rares charbons.	1001	1008		XX ^e	7	3	1	3
1045		couche	Remblai hétérogène gris noirâtre avec quelques inclusions de calcaire. Lié aux travaux de destruction des bâtiments.	1046	1000		XXI ^e	8	3	1	3
1046		couche	Graviers et cailloux de calcaire.		1045		XXI ^e	8	3	1	3
1047		couche	Sédiment sablo-limoneux brun homogène et meuble avec inclusions de cailloux de calcaire et sili- ceux, de rares nodules de mortier de tuileau, de nodules d'ardoise, de nombreux graviers siliceux et de mortier beige. Présence de racines.	1110	1117	1026	XIV ^è	3	2	2	15, 16
1048		couche	Sédiment sablo-limoneux brun/gris compact et homogène, avec inclusions de petits cailloux de calcaire, de nodules de mortier blanc, de TCA, d'ardoises, de graviers siliceux, de rares nodules de mortier de tuileau et de rares micro-charbons. Présence d'un escargot.	1112, 1117	1049		XIV ^è	3	2	2	15, 16
1049		couche	Sédiment sablo-limoneux marron/gris meuble et homogène, avec inclusions de cailloux et pierres de calcaire, de céramique, d'ardoises et de TCA. La couche est constellée de poches limoneuses marron homogènes et meubles qui contiennent de la céramique et se situent à l'interface avec l'US supérieure. Possible niveau de culture.	1048	1050, 1111		XIV ^è	3	2	2	15, 16
1050		couche	Sédiment sableux gris/blanc homogène et meuble avec cailloux de calcaire. Présence de céramiques. Elle comporte des poches limono-argileuses verdâtres qui se concentrent en partie supérieure. Ces poches ne comportent pas de mobilier archéologique.	1049	1051	1118	XIV ^e -XV ^e	3	2	2	
1051		couche	Sédiment sablo-limoneux marron foncé homogène et assez compact. Présence de poches limoneuses jaunes sans mobilier archéologique. Inclusions de nombreux cailloux et pierres de calcaire, de TCA, de céramique et d'ardoise.	1050		1161	XIII ^e -XIV ^è	3	2	2	
1052	107	négatif	Creusement de la structure F 107 : plan circulaire, paroi nord irrégulière, paroi sud évasée et fond en cuvette plate.	1053	1007		XX ^e	7	3	1	4
1053	107	couche	Sédiment sableux gris/beige clair, meuble et hétérogène, avec inclusions de nombreux graviers et pierres de calcaire, de rares silex, de gros fragments de mortier blanc, de nombreuses TCA, d'ardoises et d'objets métalliques (bassines rondes encore entières et fragments d'autres objets non identifiés). Présence de nombreuses racines.	1054	1052		XX ^e	7	3	1	4
1054	107	couche	Sédiment limono-sableux gris clair assez compact et hétérogène, avec nombreux graviers et gravillons de calcaire et de silex, de cailloux de calcaire et de silex, de charbons, de poches de sable blanchâtre et de rares fragments de mortier blanc. Présence d'objets métalliques.	1192	1053	1011	XX ^e	7	3	1	4
1055	108	négatif	Creusement de la structure F 108. Plan circulaire et profil en cuvette.	1056	1007		XX ^e	7	3	1	4
1056	108	couche	Sédiment sablo-limoneux gris/beige peu compact et homogène, avec inclusions de quelques blocs et de nombreux cailloux de calcaire, de rares charbons et d'ardoise.	1009	1055		XX ^e	7	3	1	4

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1057	128	couche	Sédiment limono-sableux gris/brun noirâtre assez compact et très homogène, avec beaucoup de graviers, gravillons et pierres de calcaire, de rares silex, de nombreux charbons, de nombreuses TCA, d'ardoises et d'objets métalliques. Présence de racines. Comblement de la fosse F 128 observée en coupe.	1009	1192		XX ^e	7	3	1	4
1058		couche	Sédiment sablo-argileux très compact et homogène gris noirâtre, avec inclusions de cailloux de cal- caire, de petites TCA et de graviers de calcaire.	1001	1008		XXI ^e	8	3	1	4
1059	109	négatif	Creusement de la structure F 109. Plan circulaire et profil en cuvette.	1060	1007		XX ^e	7	3	1	5
1060	109	couche	Sédiment sablo-limoneux brun foncé meuble et hétérogène, avec inclusions de nombreux cailloux et pierres de calcaire, de rares silex, de beaucoup de graviers de calcaire et de rares micro-charbons. Présence de nombreuses racines.		1059		XX ^e	7	3	1	5
1061		couche	Sédiment sablo-limoneux brun foncé meuble et hétérogène, avec inclusions de graviers de calcaire, de rares cailloux de calcaire et d'ardoises.			1089	Fin moderne	6	3	1	
1062		couche	Sédiment limono-sableux marron clair, meuble et hétérogène, avec inclusions de gravillons, cailloux et nombreuses pierres de calcaire, d'ardoises et de TCA.			1093	Fin moderne	6	3	1	
1063		couche	Mortier sableux pulvéulent compact avec inclusions de pierres de calcaire, de blocs de mortier. L'US vient recouvrir l'arase du mur F 112.	1093	1069, 1186		Fin moderne	6	3	1	6, 10
1064		couche	Graviers et gravillons divers pris dans une matrice de sédiment limono-sableux brun, avec inclusions d'ardoises et de TCA.	1069	1065		Fin moderne	6	3	1	6
1065		couche	Blocs de calcaire pris dans une matrice de mortier pulvéulent avec infiltration de graviers de la couche supérieure.	1064			Fin moderne	6	3	1	6
1066		couche	Sédiment sablo-limoneux brun meuble et homogène avec inclusions de gravillons de calcaire et siliceux, de TCA, de céramique, d'os de faune et de métal (fer).	1101	1088		Deuxième moitié XIV ^e	4	2	1	13
1067		couche	Sédiment argileux gris foncé compact et homogène avec inclusions de nombreux graviers de calcaire, de charbons et de rares pierres et cailloux de calcaire.	1085, 1083	1081, 1191		XIII ^e -XIV ^e	4	2	1	8, 9
1068	113	couche	Mortier sableux beige avec cailloux de calcaire et silex. Possible niveau de chantier.	1084	1083		Fin médiéval ?	4	2	1	8
1069		couche	Sédiment limono-sableux meuble avec inclusions de fragments d'ardoise, de TCA et de gravillons divers.	1063	1064		Fin moderne	6	3	1	6
1070		couche	Remblai compact et homogène lié aux travaux très récents composé de pierres, cailloux et graviers de calcaire. Très peu de sédiment sableux jaune/brun.		1080		XXI ^e	8	3	1	7, 8
1071		couche	Sédiment sablo-limoneux gris compact et homogène avec poches de sable jaune, avec inclusions de graviers, cailloux et un bloc de calcaire et de nodules de TCA.	1080	1072		XX ^e	7	3	1	7
1072		couche	Sédiment sablo-limoneux gris/noir avec un liserai blanc, compact et homogène, avec inclusions de calcaire et de TCA. Présence de racines.	1071	1073		XX ^e	7	3	1	7
1073		couche	Sédiment sablo-limoneux gris, compact et homogène, avec gravillons et nodules de calcaire, de nodules de charbon et de TCA.	1072	1078		XX ^e	7	3	1	7
1074		couche	Sédiment sablo-limoneux gris clair/jaune, compact et homogène, avec inclusions de calcaire, de TCA et de rares charbons.	1079	1077		XX ^e	7	3	1	7
1075	117	couche	Comblement de la fosse F 117. Sédiment sableux marron, meuble et homogène, avec des gravillons et pierres de calcaire et de restes de pot en étain.	1079	1076		XX ^e	7	3	1	7
1076	117	négatif	Creusement de la fosse F 117. Paroi est évasée, fond en cuvette. Plan non observé.	1075	1077		XX ^e	7	3	1	7
1077		couche	Sédiment sableux jaune, meuble et homogène, avec inclusions de nodules de calcaire, de TCA et de nombreuses ardoises.	1076, 1074		1007	XIX ^e -XX ^e	6	3	1	7

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1078	116	couche	Comblement de la fosse F 116. Sédiment sablo-limoneux gris, homogène et meuble, avec inclusions de nodules de calcaire, de TCA et d'ardoises. Présence de racines. Présence de bandes de calcaire de couleur jaune meuble et homogène avec inclusions de gravillons et cailloux de calcaire.	1073	1079		XX ^e	7	3	1	7
1079	116	négatif	Creusement de la fosse F 116. Bords verticaux, fond non observé. Plan ovale à circulaire.	1078	1075, 1074		XX ^e	7	3	1	7
1080		couche	Sédiment sablo-limoneux marron/gris compact et homogène, avec inclusions de gravillons et cailloux de calcaire et de TCA.	1070	1071, 1082		XXI ^e	8	3	1	7, 8
1081		altération	Calcaire blanc écrasé, compact. Interface supérieure du substrat calcaire perturbée.	1067, 1190				1	1	1	8
1082		couche	Calcaire concassé blanc verdâtre avec de petites poches de sable grossier jaune orangé. Couche compacte liée aux travaux récents.	1080	1084		XXI ^e	8	3	1	8
1083	113	négatif	Creusement de la structure F 113. Bords obliques courbes et fond irrégulièrement plat. Plan non observé.	1068	1067		Fin médiéval ?	4	2	1	8
1084	113	couche	Sédiment sableux brun compact et hétérogène avec nombreuses inclusions de TCA, de cailloux à blocs de calcaire et d'ardoises.	1082	1068		XIV ^e -XV ^e	4	2	1	8
1085	115	négatif	Creusement de la structure F 115. Bord oriental oblique, portion orientale du fond en cuvette. Bord occidental et reste du fond percés par une structure.	1087	1067		Fin médiéval ?	4	2	1	9
1086	115	couche	Sédiment sablo-limoneux brun, meuble et hétérogène, avec inclusions de nombreux graviers et cailloux de calcaire, de quelques fragments de mortier blanc, de fragments de TCA, de fragments d'ardoises et de rares micro-charbons. Présence de quelques racines.	1184	1087		Fin médiéval ?	4	2	1	9
1087	115	couche	Briques liées par du mortier de tuileau, le tout formant un ensemble cylindrique et rectiligne sur la portion observable. Possible canalisation.	1086	1085		Fin médiéval ?	4	2	1	9
1088		couche	Niveau induré de sédiment limoneux jaune/blanc/brun homogène avec inclusions de cailloux et gravillons de calcaire. Possible sol ou radier.	1066	1102		Bas-Moyen Âge	4	2	1	13
1089		couche	Sédiment limono-sableux brun, meuble et hétérogène, avec inclusions de TCA, de quelques charbons, de petits cailloux et graviers de calcaire et d'ardoises. Présence de quelques racines.	1184	1090	1061	Fin moderne	6	3	1	10
1090		couche	Niveau fin induré de mortier beige/jaunâtre, avec des épaisseurs variables et inclusions de quelques cailloux. Possible sol ou préparation au niveau de chantier.	1089	1091		Fin moderne	6	3	1	10
1091		couche	Sédiment limoneux brun, compact et homogène, avec inclusions de petits cailloux divers, de nodules de TCA et d'ardoises, de rares petits cailloux de calcaire, de micro-charbons, de quelques agrégats de mortier blanc et de rares fragments d'ardoises.	1090	1092		Fin moderne	6	3	1	10
1092		couche	Sédiment limono-sableux brun meuble et hétérogène avec de nombreuses inclusions de calcaire, d'ardoises, de petits galets et de rares charbons.	1091	1093		Fin moderne	6	3	1	10
1093		couche	Sédiment limono-sableux brun clair meuble et hétérogène, avec inclusions de cailloux et de pierres de calcaire, de TCA, d'ardoises, de charbons et de mortier.	1092	1063	1062	Fin moderne	6	3	1	10
1094	100	couche	Comblement de la structure F 100. Remblai composé d'un sédiment sableux jaune meuble et hétérogène, avec inclusions de cailloux, pierres et 1 bloc de calcaire, de métal (fer), de verre, d'os de faune, de papier journal, d'ardoises, de céramique et de TCA.	1005	1096		XX ^e	7	3	1	
1095	100	couche	Marches de l'escalier F 100. Deux marches observées, composées de béton riche en ciment. La marche supérieure forme un rectangle et la marche inférieure forme un angle avec une maigre extension nord-sud. La marche supérieure mesure 70 cm de long pour 34 de large. La marche inférieure mesure 83 cm de long pour 38 de large, avec l'extension nord-sud mesurant 60 cm de long pour 7 de large. Une partie de la limite est est conservée, montée en béton. Elle est observable sur 1,35 m de long, 17 cm de large.	1096	1007		XX ^e	7	3	1	
1096	100	couche	Niveau induré de sédiment limoneux, avec des planches de bois et des blocs de béton. Sol de la cave.	1094	1095		XX ^e	7	3	1	

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1097	112	couche	Parement ouest du mur F 112. Il est composé de moellons de calcaire de Beauce, dont le seul observé mesure 22 cm de large.	1186			Bas-Moyen Âge	4	2	1	
1098	112	couche	Mortier de chaux gris homogène et dur liant les moellons du mur F 112 entre eux. La charge est composée de petits graviers (jusqu'à 6 mm), sans inclusion particulière. Les joints sont gras, le mortier est très couvrant, presque comme un enduit.	1186			Bas-Moyen Âge	4	2	1	
1099	112	couche	Blocage présent entre le parement 1097 et la paroi de substrat marneux. Supposé mais non observé du fait du mortier très couvrant.	1186			Bas-Moyen Âge	4	2	1	
1100	112	négatif	Négatif de la partie supérieure du mur F 112 sur la paroi de substrat marneux. Il est représenté par les restes maigres de mortier présents sur la paroi, à 50 cm au-dessus de l'arase.			1186		6	3	1	
1101		couche	Sédiment limoneux gris clair mêlé à du mortier blanc compact, avec inclusions de cailloux et pierres de calcaire, de TCA et d'ardoises.		1066	1004	XXI ^e	8	3	1	13
1102		couche	Sédiment limoneux noir/gris meuble et homogène.	1088	1103		Bas-Moyen Âge	4	2	1	13
1103		couche	Sédiment limoneux jaune/beige compact et hétérogène avec pierres et cailloux de calcaire.	1102, 1182	1104			4	2	1	13, 14
1104		couche	Sédiment limono-argileux brun foncé compact et homogène avec inclusions de pierres de calcaire et siliceuses et d'ardoises.	1103	1183			4	2	1	13, 14
1105		couche	Sédiment limono-sableux noir hétérogène détritique avec inclusions de TCA, plastique, béton, éclats de calcaire. Occupation du XX ^e siècle mélangée avec les travaux de démolition 2024.		1185, 10001, 1106, 1126		XXI ^e	8	3	3	19, 21, 22, 23, 24
1106	119	couche	Comblement d'une tranchée de récupération ouest/est. Mortier pulvérent avec anas de mortier petits à gros, inclusions de graviers siliceux et de calcaire et de nodules d'ardoises. Présence de quelques racines.	1105	1107	1126		6	3	3	
1107	119	négatif	Creusement de la tranchée de récupération. Parois droites et fond plat.	1106		1127		6	3	3	
1108		couche	Sédiment sableux beige très meuble et hétérogène avec inclusions de petits cailloux de calcaire, de graviers siliceux et de calcaire, de fragments d'ardoises, de nodules de mortier de tuileau, de blocs de mortier blanc/beige et de céramique. Présence de quelques racines.		1109, 1112		Contemporain	7	3	2	16
1109		couche	Sédiment limono-sableux brun clair, meuble et hétérogène, avec poches d'argile verte et avec inclusions de graviers et pierres de calcaire, de fragments d'ardoises et de nodules de TCA. Présence de quelques racines.	1108, 1116	1110		Bas-Moyen Âge	3	2	2	15, 16
1110		couche	Sédiment limono-sableux brun, meuble et homogène, avec inclusions de petits cailloux et graviers de calcaire, de nodules de mortier, de nodules de TCA et de graviers et de petits cailloux siliceux. Présence de rares racines.	1109	1047		Bas-Moyen Âge	3	2	2	16
1111		couche	Sédiment limono-sableux brun meuble et homogène avec inclusions de graviers de calcaire et siliceux et de fragments d'ardoises.	1049	1113			3	2	2	15, 16
1112		couche	Sédiment argilo-sableux verdâtre compact et homogène avec des poches ocres et avec inclusions de cailloux et graviers de calcaire.	1108	1048	1141	Contemporain	7	3	2	16
1113		couche	Sédiment limono-sableux gris/brun, compact et homogène, avec petits cailloux de calcaire et siliceux et poches d'argile verte. Inclusions de fragments d'ardoises. Présence de poches ocres à l'interface avec l'US 1049.	1111	1114	1161		3	2	2	16
1114		couche	Sédiment argilo-sableux brun foncé compact et hétérogène avec grosses poches d'argile verte et graviers, cailloux et pierres de calcaire.	1113		1119		3	2	2	16

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1115		couche	Sédiment sableux brun mêlé à du mortier pulvérulent avec des blocs (petits à gros), des cailloux sili- ceux et de calcaire, inclusions de nodules d’ardoises et de TCA, de TCA et de nombreuses ardoises.	1145	1116		Contemporain	7	3	2	15
1116		couche	Remblai composé d’une alternance de litages : bandes de sable grossier blanc/beige avec pierres de calcaire et petits blocs de mortier, mortier de tuileau, fragments d’ardoises et petits graviers siliceux alternant avec des bandes de graviers siliceux et de calcaire avec mortier blanc et de tuileau, frag- ments d’ardoises, un peu de céramique, avec beaucoup de racines.	1115	1109		Contemporain	7	3	2	15
1117		couche	Sédiment sablo-limoneux brun meuble et homogène avec cailloux et pierres de calcaire, graviers sili- ceux et inclusions de nodules d’ardoises et de TCA, de mortier de tuileau et de rares micro-charbons.	1047	1048		XIV ^e ?	3	2	2	15
1118		couche	Calcaire (nodules, petits cailloux à pierres) pris dans une matrice sablo-limoneuse brune. Présence d’une pierre de silex.		1119	1050		3	2	2	17, 18
1119		couche	Sédiment argileux verdâtre compact et homogène avec nodules de calcaire. Présence de rares racines.	1118, 1161	1124	1114	Moyen Âge	3	2	2	17, 18, 20
1120		couche	Sédiment sablo-limoneux brun, meuble et homogène, avec rares pierres de calcaire et poches de sable ocre.	1188	1121		Moyen Âge	2	2	2	17, 18
1121		couche	Calcaire (nodules à cailloux et une pierre), compact et homogène, avec graviers de silex et de calcaire. Possible niveau de circulation ou de sol de terrasse à l’épaisseur variable. Couche qui se termine entre les minutes 17 et 18.	1120	1122		Moyen Âge	2	2	2	18
1122		couche	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène, avec nombreux cailloux de calcaire et graviers de calcaire.	1121	1123		Moyen Âge	2	2	2	17, 18
1123		couche	Sédiment sablo-limoneux jaune, meuble et homogène, avec de rares inclusions de calcaire. Couche installée sur le substrat marneux.	1122			Moyen Âge	2	2	2	17, 18
1124	110	couche	Calcaire pilé, très meuble et homogène, avec petits cailloux voire pierres de calcaire.	1119	1125		Moyen Âge	2	2	2	17, 20
1125	110	couche	Sédiment argilo-sableux brun, compact et homogène, avec graviers et petits cailloux.	1124	1189		Moyen Âge	2	2	2	17, 20
1126	118	couche	Comblement d’une tranchée de récupération N/S. Mortier pulvérulent avec des amas petits à gros de mortier, graviers siliceux et de calcaire et inclusions de nodules d’ardoises. Présence de quelques racines.	1105	1127	1106		6	3	3	
1127	118	négatif	Creusement d’une tranchée de récupération N/S. Bords droits et fond plat.	1126	1174	1107		6	3	3	
1128		couche	Sédiment sableux mélangé jaune lié aux travaux 2024.		1131, 1143		XXI ^e	8	3	2	11, 12
1129		couche	Sédiment sablo-limoneux brun/gris foncé assez compact et homogène avec des graviers grossiers et des cailloux de calcaire, de rares cailloux de silex, inclusions de nombreux charbons et de quelques TCA. Présence de quelques racines.	1143	1130, 1142		XX ^e	7	3	2	11, 12
1130		couche	Sédiment limono-sableux peu compact brun foncé et hétérogène, avec beaucoup de pierres et blocs de calcaire, des graviers grossiers et cailloux de calcaire et de silex. Présence d’une poche sablo-li- moneuse orangée. Inclusions de fragments de mortier, de TCA, d’ardoise et de plastique.	1129, 1187	1133		XX ^e	7	3	2	11
1131	103	couche	Sédiment sablo-limoneux gris homogène et assez compact avec quelques graviers de calcaire, de rares cailloux de silex, inclusions de rares nodules de TCA et de sac plastique. Abondance de racines.	1128	1136		XX ^e	7	3	2	11
1132		couche	Sédiment sableux beige/jaunâtre meuble et homogène avec pierres, cailloux et graviers grossiers de calcaire, inclusions de nombreux fragments de mortier blanc et de quelques TCA. Présence de quelques racines.	1133, 1144, 1156	1135		Contemporain	7	3	2	11, 12

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1133		couche	Sédiment sablo-limoneux brun peu compact et assez homogène, avec de nombreux graviers grossiers de silex, quelques graviers de calcaire et inclusions de rares TCA, rares ardoises et quelques charbons. Présence de nombreuses racines.	1130, 1142	1132		Contemporain	7	3	2	11
1134		couche	Sédiment sablo-limoneux brun clair assez compact et homogène, avec graviers grossiers de calcaire, pierres et cailloux de calcaire, de rares silex et inclusions de gros fragments de TCA et d’ardoise. Présence de quelques racines.	1135	1145		Contemporain	7	3	2	11, 12
1135		couche	Démolition hétérogène et peu compacte composée de nombreuses pierres et blocs de calcaire, TCA, ardoises et mortier blanc pris dans une matrice sableuse brune. Inclusions de faune.	1132	1134, 1140		Contemporain	7	3	2	11
1136	126	couche	Sédiment limono-sableux brun/gris foncé, assez homogène et peu compact, avec quelques pierres de calcaire, des graviers grossiers de calcaire, de rares cailloux de silex et inclusions de rares ardoises, de nodules de TCA et de rares charbons. Comblement d’une structure qui marquait certainement la différence entre l’intérieur et le jardin d’une maison récente.	1131	1187		Contemporain	7	3	2	11
1137		couche	Sédiment limono-sableux gris assez homogène et assez compact avec graviers de calcaire et rares silex et inclusions de rares nodules de TCA et de sacs plastiques. Présence de nombreuses racines.	1187	1138		XX ^e	7	3	2	11
1138		couche	Sédiment argileux brun/jaunâtre compact et homogène, avec très rares cailloux et graviers de calcaire et de silex. Inclusions de sacs plastiques. Présence de quelques racines.	1137	1139		XX ^e	7	3	2	11
1139		couche	Sédiment sablo-limoneux brun foncé avec nombreux graviers de silex, rares graviers grossiers de calcaire, pierres de calcaire et poches de charbons. Présence de rares racines.	1138	1140		Contemporain	7	3	2	11
1140		couche	Mortier pulvérulent avec de gros fragments de mortier blanc et quelques pierres de calcaire, graviers et cailloux de calcaire et rares cailloux de silex.	1135, 1139	1141		Contemporain	7	3	2	11
1141		couche	Sédiment argileux verdâtre avec calcaire pulvérulent, compact et homogène. Semblable à de la mame remaniée.	1140		1112	Contemporain	7	3	2	11
1142		couche	Sédiment sableux beige/jaunâtre meuble et hétérogène avec petites poches de limon, graviers gros- siers de calcaire et de silex et inclusions de fragments de mortier blanc.	1129	1133, 1149		Contemporain	7	3	2	11, 12
1143		couche	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène, avec de nombreux graviers de calcaire et de silex, nombreux cailloux de silex et inclusions de nombreux fragments de mortier blanc, de nodules de TCA et de rares charbons.	1128	1129, 1147, 1151		XXI ^e	8	3	2	12
1144		couche	Sédiment sablo-limoneux brun, compact et homogène, avec graviers grossiers de calcaire, cailloux de silex, rares cailloux de calcaire et inclusions de nodules de TCA, de charbons et d’ardoises.	1148, 1152, 1150	1157, 1153, 1132		Contemporain	7	3	2	12
1145		couche	Sédiment sableux beige, meuble et hétérogène, avec beaucoup de cailloux de silex et de calcaire, des pierres, et blocs de silex, avec inclusions de TCA, d’ardoises, de mortier blanc et de tuileau.	1158, 1160, 1134	1115		Contemporain	7	3	2	12
1146		couche	Sédiment sablo-limoneux brun foncé compact et homogène avec graviers grossiers de calcaire, rares blocs de silex et inclusions de nombreux charbons, de fragments de mortier blanc, de TCA et d’ardoises.	1147	1148		Contemporain	7	3	2	12
1147		couche	Sédiment sableux orangé compact et homogène avec rares cailloux de calcaire et de silex, graviers grossiers de calcaire et silex.	1143	1146, 1159		Contemporain	7	3	2	12
1148		couche	Sédiment sableux blanchâtre avec mortier pulvérulent, peu compact et homogène, rares cailloux de calcaire.	1146	1144		Contemporain	7	3	2	12
1149	120	couche	Sédiment limono-sableux brun assez compact et homogène avec du gravier grossier de calcaire, quelques cailloux de calcaire et de silex, de rares pierres de calcaire, avec inclusions de nodules d’ar- doises, de mortier blanc, de TCA et de rares charbons.	1142	1150		Contemporain	7	3	2	12
1150	120	négatif	Creusement de la structure F 120. Parois presque droites et fond en cuvette, plan non observé.	1149	1144		Contemporain	7	3	2	12

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1151	121	couche	Sédiment limono-sableux brun foncé peu compact et hétérogène avec graviers grossiers de calcaire, cailloux de calcaire et de silex, avec inclusions de TCA, de mortier et d’ardoises.	1143	1152		Contemporain	7	3	2	12
1152	121	négatif	Creusement de la structure F 121. Profil en V, parois obliques.	1151	1144		Contemporain	7	3	2	12
1153	122	couche	Sédiment sableux brun meuble et hétérogène avec nombreux graviers grossiers de calcaire, pierres de calcaire, cailloux de silex et inclusions de charbons, lignite, rares objets en métal et rares nodules de TCA.	1144	1154		Contemporain	7	3	2	12
1154	122	couche	Sédiment sableux brun/beige meuble et hétérogène avec beaucoup de pierres et graviers de calcaire et inclusions de gros fragments de mortier blanc et de TCA.	1153	1155		Contemporain	7	3	2	12
1155	122	couche	Sédiment sableux gris meuble et hétérogène avec nombreux graviers et pierres de calcaire, cailloux de silex et inclusions d’ardoises, de TCA, d’objets métalliques et de nombreux charbons.	1154	1156		Contemporain	7	3	2	12
1156	122	négatif	Creusement de la structure F 122. Bords obliques presque droits et fond en cuvette, plan non observé.	1155	1132		Contemporain	7	3	2	12
1157	123	couche	Sédiment sableux jaunâtre meuble et homogène avec quelques pierres et blocs de calcaire, rares silex et inclusions de gros morceaux de mortier blanc et de rares TCA.	1144	1158		Contemporain	7	3	2	12
1158	123	négatif	Creusement de la structure F 123. Paroi nord oblique presque droite, paroi sud droite et fond plat. Plan non observé.	1157	1145		Contemporain	7	3	2	12
1159	124	couche	Sédiment sableux jaunâtre meuble et homogène avec quelques pierres et blocs de calcaire, rares silex et inclusions de gros morceaux de mortier blanc et de rares TCA.	1147	1160		Contemporain	7	3	2	12
1160	124	négatif	Creusement de la structure F 124. Paroi nord oblique, paroi sud non observée, fond non observé. Plan non observé.	1159	1145		Contemporain	7	3	2	12
1161		couche	Sédiment limono-sableux brun meuble et homogène avec graviers et cailloux de calcaire, graviers de silex et inclusions de céramique, de rares nodules de TCA et de TCA. Présence de racines.		1119	1051, 1113	XIIIe-XIVe	3	2	2	20
1162	110	couche	Calcaire écrasé avec cailloux grossiers de petite taille, sédiment sableux clair avec poches d’argile noire et verdâtre compactes. Ensemble meuble et hétérogène.	1189	1188		Moyen Âge	2	2	2	20
1163		couche	Sédiment argilo-sableux brun foncé avec gravillons de silex et de calcaire, assez compact et homogène. Présence de racines.	1188	1165		Moyen Âge	2	2	2	20
1164		couche	Sédiment limoneux brun compact et homogène avec gravillons de silex et de calcaire. Présence de quelques racines.	1165			Moyen Âge	2	2	2	20
1165		altération	Poche de sédiment argilo-limoneux verdâtre à noir, compact et granuleux avec graviers et gravillons de calcaire. Présence de racines et inclusions d’escargots.	1163	1164		Moyen Âge	2	2	2	20
1166		couche	Mortier induré sableux avec de petits galets. Quelques racines. Possible préparation de sol récent.	1185	1167	1168	Contemporain	7	3	3	19
1167		couche	Sédiment limono-sableux organique compact gris foncé à noir avec quelques racines. Possible terre végétale préalable à l’installation de 1166.	1166	1173		Contemporain	7	3	3	19
1168		couche	Sédiment limono-sableux gris, meuble et homogène, avec cailloux de calcaire et petits cailloux sili- ceux, avec inclusions de TCA et de céramique. Présence de racines.		1169	1166	Contemporain	7	3	3	19
1169		couche	Sédiment limono-sableux brun compact et homogène avec cailloux et graviers de calcaire et siliceux et inclusions de petits fragments d’ardoise et de TCA. Présence de racines.	1168	1170		Contemporain	7	3	3	19
1170		couche	Mortier blanc pulvérulent mais induré avec du calcaire pris à l’intérieur.	1169	1172		Contemporain	7	3	3	19
1171		couche	Sédiment sablo-limoneux brun compact et homogène avec gravillons de calcaire et siliceux et inclu- sions de nodules de terre cuite et micro-charbons. Présence de racines.	1172	1174		Contemporain	7	3	3	19
1172		couche	Sédiment sablo-limoneux brun avec nombreux cailloux de calcaire, graviers siliceux et inclusions de TCA, céramique, nodules d’ardoise et escargots. Présence de racines.	1170	1171		Contemporain	7	3	3	19

US	Fait	Type	Description	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Ph.	Pér.	Tr.	Min.
1173		couche	Sédiment argilo-sableux grisâtre compact et homogène avec pierres de calcaire. Présence de racines.	1167	1174		Bas-Moyen Âge ?	3	2	3	19
1174		couche	Sédiment limono-sableux compact et homogène gris avec graviers de calcaire et siliceux, cailloux de calcaire et inclusions de nodules de mortier rose. Présence de racines.	1171, 1173, 1127	1175, 1179		XIII ^e -XIV ^e	3	2	3	19
1175	127	couche	Sédiment limono-sableux granuleux avec gravillons de calcaire, compact, homogène et collant avec inclusions d’escargots. Dernier niveau de la structure ? Présence de racines.	1174	1176		Moyen Âge	3	2	3	19
1176	127	couche	Pierres sèches grossièrement organisées avec une matrice de sédiment limoneux. Possiblement divisé en deux parties, avec une TCA dans la partie nord.	1175, 1181	1177		Moyen Âge	3	2	3	19
1177	127	couche	Marne remaniée avec de rares gros fragments de calcaire.	1176	1178		Moyen Âge	3	2	3	19
1178	127	couche	Pierres sèches de calcaire grossièrement organisées avec une matrice de sédiment limoneux. Présence d’une brique en partie basse. Niveau le plus bas de la structure potentielle ? Installée sur le substrat.	1177			Moyen Âge ?	3	2	3	19
1179	127	couche	Nombreux graviers de calcaire et rares cailloux de calcaire pris dans une fine matrice limono-sableuse avec inclusions de nombreux escargots petits et gros. Niveau très compact, homogène et granuleux de circulation.	1174	1180		Moyen Âge ?	3	2	3	19
1180	127	couche	Marne remaniée compacte et homogène, avec nodules de céramique. Présence de racines. Niveau de recharge potentiel.	1179	1181		Moyen Âge	3	2	3	19
1181	127	couche	Nombreux graviers de calcaire et rares cailloux de calcaire pris dans une fine matrice limono-sableuse avec inclusions de nombreux escargots petits et gros. Niveau très compact, homogène et granuleux de circulation.	1180	1176		Moyen Âge	3	2	3	19
1182		couche	Sédiment sableux jaune meuble et homogène avec cailloux de calcaire et siliceux, graviers de calcaire et nodules d’ardoise.	1184	1103			6	3	1	14
1183		couche	Sédiment limono-sableux marron meuble et homogène avec des cailloux et pierres de calcaire et siliceux et des ardoises.	1104				4	2	1	14
1184	125	négatif	Creusement de la fosse F 125. Dimensions énormes, plan et profil impossibles à restituer. Vient per- turber toute la partie supérieure de la stratigraphie nord-ouest du site.	1006	1182, 1089, 1086		XIX ^e -XX ^e	6	3	1	9, 10, 14
1185	111	couche	Blocs de calcaire assemblés formant le glacis F 111.	1105	1166		XX ^e	7	3	3	19
1186	112	négatif	Arase du mur F 112.	1063	1097, 1098, 1099	1100		6	3	1	6, 10
1187	126	négatif	Creusement de la structure 126. Profil irrégulier, plan non observé.	1136	1130, 1137		XX ^e	7	3	2	11
1188	110	négatif	Creusement de la structure F 110. La paroi ouest est oblique et le fond et la paroi est n’ont pas été observés.	1162	1120, 1163		Moyen Âge	2	2	2	17, 20
1189	110	couche	Calcaire pilé, très meuble et homogène, avec petits cailloux voire pierres de calcaire.	1125	1162		Moyen Âge	2	2	2	20
1190	114	couche	Blocs de calcaire de Beauce ainsi qu’un bloc de grès rouge composant la maçonnerie. La forme est globalement rectangulaire.	1191	1081			4	2	1	
1191	114	couche	Mortier de chaux blanc dur et très couvrant servant de liant entre les blocs de la maçonnerie F 114. La charge est composée de petits graviers, sans inclusion particulière	1067	1190			4	2	1	
10001		couche	Marne verte, possible marne dite de Balmont correspondant à la partie sommitale du calcaire de Pithi- viers. US créée pour les besoins de l’analyse géomorphologique.	1105				1	1	3	21, 22, 23, 24
1192	128	négatif	Creusement de la fosse F 128, fond en cuvette, paroi nord oblique et paroi sud évasée.	1057	1054		XX ^e	7	3	1	4

Inventaire des photographies numériques

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_001	Photo de la fosse 101	Plan	Est		101	03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_002	Photo de la fosse 101	Plan	Est		101	03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_003	Photo de la fosse 101 en cours de fouille	Plan	Ouest		101	03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_004	Photo de la fosse 101 en cours de fouille	Plan	Ouest		101	03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_005	Photo de la fosse 101 en cours de fouille	Coupe	Nord		101	03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_006	Photo de la fosse 101 en cours de fouille	Oblique	Nord		101	03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_007	Photo du LOG 1	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1013		03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_008	Photo du LOG 1	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1013		03/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_009	Photo de la fosse 102	Plan	Nord	1014, 1015	102	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_010	Photo de la fosse 102	Coupe	Nord	1014, 1015	102	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_011	Photo de la fosse 102 en cours de fouille	Coupe	Nord	1014, 1015	102	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_012	Photo de la fosse 101 en cours de fouille	Plan	Nord		101	04/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_013	Photo de la fosse 102 en cours de fouille	Plan	Nord	1014, 1015	102	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_014	Photo de la fosse 102 en cours de fouille	Coupe	Nord	1014, 1015	102	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_015	Photo de la fosse 102 en cours de fouille	Coupe	Nord	1014, 1015	102	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_016	Photo d'un aménagement de jardin	Plan	Est			04/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_017	Photo d'un aménagement de jardin	Oblique	Est			04/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_018	Photo d'un aménagement de jardin	Plan	Est			04/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_019	Photo de la fosse 104	Plan	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044	104	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_020	Photo de la fosse 104	Plan	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044	104	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_021	Photo de la fosse 105	Plan	Ouest		104	04/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_022	Photo de la fosse 105	Plan	Ouest		104	04/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_023	Photo de la fosse 105	Plan	Ouest		104	04/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_024	Photo de la fosse 105	Plan	Ouest		104	04/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_025	Photo des fosses 104 et 106	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044	104, 106	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_026	Photo des fosses 104 et 106	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044	104, 106	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_027	Photo de la fosse 104	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1044	104	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_028	Photo de la fosse 104	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1044	104	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_029	Photo générale de la tranchée 1	Oblique	Sud-ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046	104, 106	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_030	Photo générale de la tranchée 1	Oblique	Nord-ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046	104, 106	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_031	Photo de la fosse 104	Plan	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1044	104	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_032	Photo de la fosse 104	Oblique	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1044	104	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_033	Photo de la fosse 104	Oblique	Ouest	1000, 1001, 1008, 1009, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1044	104	05/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_034	Photo de l'US 1026	Oblique	Ouest	1026		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_035	Photo de l'US 1026	Plan	Ouest	1026		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_036	Photo de l'US 1026	Plan	Sud-ouest	1026		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_037	Photo de l'US 1026 rapprochée	Oblique	Nord	1026		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_038	Photo de l'US 1026 rapprochée	Oblique	Nord	1026		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_039	Photo de l'US 1026	Oblique	Nord	1026		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_040	Photo de l'US 1026	Oblique	Nord	1026		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_041	Photo de l'US 1049	Plan	Nord-est	1049		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_042	Photo de l'US 1049	Plan	Nord-est	1049		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_043	Photo rapprochée de l'US 1049	Plan	Nord-est	1050		05/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_044	Photo de l'US 1050	Oblique	Est	1050		06/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_045	Photo de l'US 1050	Oblique	Est	1050		06/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_046	Photo de l'US 1050	Oblique	Nord	1050		06/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_047	Photo de l'US 1050	Oblique	Nord	1050		06/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_048	Photo de la fosse 107	Plan	Est		107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_049	Photo de la fosse 107	Oblique	Est		107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_050	Photo de détail du mobilier de la fosse 107	Oblique			107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_051	Photo de détail du mobilier de la fosse 108	Coupe			108	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_052	Photo de la fosse 108	Plan	Nord-est		108	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_053	Photo de la fosse 108	Plan	Nord-est		108	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_054	Photo générale de la tranchée 1 avec la fosse 108	Oblique	Nord-ouest		108	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_055	Photo de la fosse 107	Coupe	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1052, 1053, 1054, 1055, 1058	107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_056	Photo de la fosse 107	Coupe	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1052, 1053, 1054, 1055, 1058	107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_057	Photo rapprochée de la fosse 107 avec mire	Coupe	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1052, 1053, 1054, 1055, 1058	107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_058	Photo rapprochée de la fosse 107 avec mire	Coupe	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1052, 1053, 1054, 1055, 1058	107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_059	Photo rapprochée de la fosse 107 sans mire	Oblique	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1052, 1053, 1054, 1055, 1058	107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_060	Photo rapprochée de la fosse 107 sans mire	Oblique	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1052, 1053, 1054, 1055, 1058	107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_061	Photo de la fosse 108	Coupe	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1055, 1056, 1058	108	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_062	Photo rapprochée de la fosse 108	Coupe	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1055, 1056, 1058	108	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_063	Photo de la fosse 108	Coupe	Est	1001, 1007, 1008, 1009, 1055, 1056, 1058	108	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_064	Photo de la fosse 109	Plan	Ouest	1007, 1059, 1060	109	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_065	Photo de la fosse 109	Plan	Ouest	1007, 1059, 1060	109	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_066	Photo de la fosse 109	Coupe	Ouest	1007, 1059, 1060	109	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_067	Photo de la fosse 109	Coupe	Ouest	1007, 1059, 1060	109	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_068	Photo de détail du mobilier de la fosse 102	Plan			102	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_069	Photo de détail du mobilier de la fosse 102	Oblique			102	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_070	Photo de détail du mobilier de la fosse 107	Plan			107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_071	Photo de détail du mobilier de la fosse 107	Oblique			107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_072	Photo de détail du mobilier de la fosse 107	Plan			107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_073	Photo de détail du mobilier de la fosse 107	Plan			107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_074	Photo de détail du mobilier de la fosse 107	Plan			107	06/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_075	Photo du mur 112	Coupe	Est		112	07/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_076	Photo du mur 112	Oblique	Nord-est		112	07/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_077	Photo du mur 112	Oblique	Nord-est		112	07/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_078	Photo du mur 112	Oblique	Sud-est		112	07/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_079	Photo du mur 112	Oblique	Sud-est		112	07/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_080	Photo du mur 112	Coupe	Est		112	07/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_081	Photo du glacis 111	Oblique	Nord		111	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_082	Photo du glacis 111	Oblique	Nord		111	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_083	Photo du glacis 111	Oblique	Est		111	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_084	Photo du glacis 111	Oblique	Est		111	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_085	Photo du glacis 111	Oblique	Nord-est		111	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_086	Photo de l'US 1066	Plan	Nord	1066		10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_087	Photo de l'US 1066	Plan	Nord	1066		10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_088	Photo générale des faits 114 et 115	Plan	Ouest	1067, 1068	114, 115	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_089	Photo générale des faits 114 et 115	Plan	Ouest	1067, 1068	114, 115	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_090	Photo générale du fait 114	Oblique	Nord-est	1067	114	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_091	Photo générale du fait 114	Oblique	Nord-est	1067	114	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_092	Photo du fait 113	Coupe	Est	1067, 1068, 1070, 1080, 1081, 1082, 1084, 1084	113	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_093	Photo du fait 113	Coupe	Est	1067, 1068, 1070, 1080, 1081, 1082, 1084, 1084	113	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_094	Photo du fait 113	Coupe	Est	1067, 1068, 1070, 1080, 1081, 1082, 1084, 1084	113	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_095	Photo de la fosse 115 avec mire	Coupe	Sud	1007, 1067, 1085, 1086, 1087	115	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_096	Photo de la fosse 115 sans mire	Coupe	Sud	1007, 1067, 1085, 1086, 1087	115	10/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_097	Ambiance					10/06/2024	PAVO
0613532_098	Photo de la coupe 6	Coupe	Sud	1063, 1064, 1065, 1069	112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_099	Photo de la coupe 6	Coupe	Sud	1063, 1064, 1065, 1069	112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_100	Photo de la coupe 7	Coupe	Nord	1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080	116, 117	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_101	Photo de la coupe 7	Coupe	Nord	1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080	116, 117	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_102	Photo de la fosse 116	Plan	Sud	1078, 1079	116	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_103	Photo de la fosse 116	Plan	Sud	1078, 1079	116	10/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_104	Photo générale de la tranchée 1 avec le mur 112	Oblique	Est		112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_105	Photo générale de la tranchée 1 avec le mur 112	Oblique	Est		112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_106	Photo générale de la tranchée 1 avec le mur 112	Oblique	Nord-est		112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_107	Photo générale de la tranchée 1 avec le mur 112	Oblique	Nord-est		112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_108	Photo générale de la tranchée 1 avec le mur 112	Oblique	Sud-est		112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_109	Photo générale de la tranchée 1 avec le mur 112	Oblique	Sud-est		112	10/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_110	Photo de détail du mur 112	Coupe	Est		112	11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_111	Photo de détail du mur 112	Plan	Est		112	11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_112	Photo de la fosse 104	Coupe	Ouest		104	11/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_113	Photo de la fosse 104	Coupe	Ouest		104	11/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_114	Photo de la coupe 10	Coupe	Sud	1006, 1063, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093	112	11/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_115	Photo de la coupe 10	Coupe	Sud	1006, 1063, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093	112	11/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_116	Photo rapprochée de l'US 1088	Oblique	Nord	1088		11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_117	Photo de l'US 1088	Oblique	Nord	1088		11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_118	Photo de l'US 1088	Plan	Nord	1088		11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_119	Photo de l'US 1088	Plan	Nord	1088		11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_120	Photo du mur 112	Oblique	Est		112	11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_121	Photo d'ambiance					11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_122	Photo d'ambiance					11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_123	Photo du mur 112	Coupe	Est		112	11/06/2024	Alexis RAYMOND

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_124	Photo d’ambiance					11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_125	Photo du mur 112	Oblique	Est		112	11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_126	Photo du mur 112	Oblique	Est		112	11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_127	Photo de détail du mur 112	Plan			112	11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_128	Photo de détail du mur 112	Plan			112	11/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_129	Photo du fait 100 (cave ?)	Plan	Nord		100	11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_130	Photo du fait 100 (cave ?)	Plan	Nord		100	11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_131	Photo du fait 100 (cave ?)	Oblique	Nord		100	11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_132	Photo du fait 100 (cave ?)	Oblique	Nord		100	11/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_133	Photo de la partie droite de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1130, 1131, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_134	Photo de la partie droite de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1130, 1131, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_135	Photo de la suite de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1029, 1130, 1131, 1133, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_136	Photo de la suite de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1130, 1131, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_137	Photo de la suite de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_138	Photo de la suite de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1129, 1130, 1131, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_139	Photo entière de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_140	Photo entière de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_141	Photo entière de la coupe 11	Oblique	Nord	1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_142	Photo de la partie gauche de la coupe 11	Coupe	Nord	1128, 1129, 1130, 1132, 1133, 1134, 1135, 1140, 1142		12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_143	Photo de la partie droite de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156	120, 121, 122	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_144	Photo de la partie droite de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156	120, 121, 122	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_145	Photo de la partie médiane de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1132, 1134, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1157, 1158	121, 122, 123	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_146	Photo de la partie médiane de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1132, 1134, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1157, 1158	121, 122, 123	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_147	Photo de la partie droite et médiane de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158	120, 121, 122, 123	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_148	Photo de la partie droite et médiane de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158	120, 121, 122, 123	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_149	Photo de la partie médiane de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158	120, 121, 122, 123	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_150	Photo de la partie médiane de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158	120, 121, 122, 123	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_151	Photo de la partie droite et médiane de la coupe 12	Coupe	Ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160	120, 121, 122, 123, 124	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_152	Photo de la partie gauche de la coupe 12	Coupe	Ouest	1143, 1145, 1146, 1147, 1148, 1157, 1158, 1159, 1160	123, 124	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_153	Photo de la partie gauche de la coupe 12	Coupe	Ouest	1143, 1145, 1146, 1147, 1148, 1157, 1158, 1159, 1160	123, 124	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_154	Photo entière de la coupe 12	Oblique	Nord-ouest	1128, 1129, 1132, 1134, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160	120, 121, 122, 123, 124	12/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_155	Photo du sondage 1 dans la tranchée 1	Plan	Est			12/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_156	Photo du sondage 1 dans la tranchée 1	Plan	Est			12/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_157	Photo du sondage 1 dans la tranchée 1	Oblique	Est			12/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_158	Photo du LOG 2	Coupe	Nord	1066, 1088, 1101, 1102, 1103, 1104		12/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_159	Photo rapprochée du LOG 2	Coupe	Nord	1066, 1088, 1101, 1102, 1103, 1104		12/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_160	Photo de la coupe 14	Coupe	Est	1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1007, 1103, 1104, 1182, 1183, 1184		13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_161	Photo rapprochée de la coupe 14	Coupe	Est	1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1007, 1103, 1104, 1182, 1183, 1184		13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_162	Photo de la coupe 14	Coupe	Est	1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1007, 1103, 1104, 1182, 1183, 1184		13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_163	Photo entière de la coupe 15	Coupe	Ouest	1109, 1047, 1048, 1049, 1111, 1115, 1116, 1117		13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_164	Photo entière de la coupe 15	Coupe	Ouest	1109, 1047, 1048, 1049, 1111, 1115, 1116, 1117		13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_165	Photo de la coupe 16	Coupe	Nord	1047, 1048, 1049, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114		13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_166	Photo de la coupe 16	Coupe	Nord	1047, 1048, 1049, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114		13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_167	Photo de la coupe 17	Coupe	Nord	1118, 1119, 1120, 1122, 1123, 1124, 1125, 1188	110	13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_168	Photo de la coupe 17	Coupe	Nord	1118, 1119, 1120, 1122, 1123, 1124, 1125, 1188	110	13/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_169	Photo du fait 114	Plan	Sud-ouest	1068		14/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_170	Photo du fait 114	Plan	Sud-ouest	1068		14/06/2024	Panagiota MARKOULAKI
0613532_171	Photo de la coupe 18	Coupe	Ouest	1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123		17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_172	Photo de la coupe 18	Coupe	Ouest	1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123		17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_173	Photo d’environnement		Nord-ouest			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_174	Photo d’environnement		Sud-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_175	Photo d’environnement		Nord-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_176	Photo d’environnement		Sud-ouest			17/06/2024	Alicia MICHAU

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_177	Photo d’environnement		Sud-ouest			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_178	Photo d’environnement		Sud			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_179	Photo d’environnement		Sud			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_180	Photo d’environnement		Sud-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_181	Photo d’environnement		Sud-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_182	Photo d’environnement		Sud			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_183	Photo d’environnement		Sud-ouest			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_184	Photo d’environnement		Sud-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_185	Photo d’environnement		Nord-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_186	Photo d’environnement		Nord			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_187	Photo d’environnement		Nord-ouest			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_188	Photo d’environnement		Nord-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_189	Photo d’environnement		ouest			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_190	Photo d’environnement		Nord			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_191	Photo d’environnement		Sud			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_192	Photo d’environnement		Sud-est			17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_193	Photo de la tranchée de récupération 118	Plan	Nord-est		118	17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_194	Photo de la tranchée de récupération 118	Plan	Nord-est		118	17/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_195	Photo de la partie droite de la coupe 19	Oblique	Ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1179, 1180, 1181, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_196	Photo de la partie droite de la coupe 19	Oblique	Ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1179, 1180, 1181, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_197		Oblique	Ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1179, 1180, 1181, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_198	Photo de la partie médiane de la coupe 19	Oblique	Ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_199	Photo de la partie médiane de la coupe 19	Oblique	Ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_200	Photo de la partie médiane de la coupe 19	Oblique	Ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_201	Photo de la partie gauche de la coupe 19	coupe	Ouest	1105, 1166, 1167, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1180, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_202	Photo de la partie gauche de la coupe 19	coupe	Ouest	1105, 1166, 1167, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1180, 1185	111	17/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_203	Photo de la coupe 20	Coupe	Est	1119, 1124, 1125, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1184, 1189	110	20/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_204	Photo de la coupe 20	Coupe	Est	1119, 1124, 1125, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1184, 1189	110	20/06/2024	Alicia MICHAU
0613532_205	Photo rapprochée de la partie gauche de la coupe 19	coupe	Ouest	1105, 1166, 1167, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1180, 1185	111	20/06/2024	Alexis RAYMOND

Nom du fichier	Description	type	Vue vers	US	Fait	Date	Auteur
0613532_206	Photo rapprochée de la partie gauche de la coupe 19	coupe	Ouest	1105, 1166, 1167, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1180, 1185	111	20/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_207	Photo de la coupe 19	Oblique	Sud-ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1179, 1180, 1181, 1185	111	20/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_208	Photo de la coupe 19	Oblique	Sud-ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1179, 1180, 1181, 1185	111	20/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_209	Photo de la coupe 19	Oblique	Nord-ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1179, 1180, 1181, 1185	111	20/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_210	Photo de la coupe 19	Oblique	Nord-ouest	1105, 1166, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1174, 1179, 1180, 1181, 1185	111	20/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_211	Photo de détail d’une TCA dans la coupe 19					20/06/2024	Alexis RAYMOND
0613532_212	Photo de détail du bas de la coupe 19	Coupe				13/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_213	Photo d’une casserole après fouille	Oblique		1054	107	13/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_214	Photo d’une casserole après fouille	Coupe		1054	107	13/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_215	Photo d’une casserole après fouille	Plan		1054	107	13/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_216	Photo d’un fusil après fouille	Plan		1009		13/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_217	Photo d’un fusil après fouille	Oblique		1009		13/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_218	Photo d’un fusil après fouille	Plan		1009		13/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_219	Photo d’un bloc de grès avec une cassure	Coupe		1190	114	19/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_220	Photo d’un bloc de grès avec une cassure	Oblique		1190	114	19/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_221	Photo d’un bloc de grès avec une cassure	Oblique		1190	114	19/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_222	Photo d’un bloc de grès avec son deuxième fragment	Oblique		1190	114	19/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_223	Photo d’un bloc de grès avec son deuxième fragment	Oblique		1190	114	19/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_224	Pièce de monnaie	Plan		1034	104	27/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_225	Pièce de monnaie	Plan		1034	104	27/08/2024	Alicia MICHAU
0613532_226	LOG 3 géomorphologique	Coupe	Ouest	1105, 10001		07/06/2024	Wendy Laurent
0613532_227	LOG 4 géomorphologique	Coupe	Ouest	1105, 10001		07/06/2024	Wendy Laurent
0613532_228	LOG 5 géomorphologique	Coupe	Ouest	1105, 10001		07/06/2024	Wendy Laurent
0613532_229	LOG 6 géomorphologique	Coupe	Ouest	1105, 10001		07/06/2024	Wendy Laurent

Inventaire de la céramique

US	Fait	NR	Description	Datation	Séq.	Ph.	Parcelle	N° caisse
1006	125	28	coquemars et indéterminés, 3 ensembles de pâte de l’orléanais plus anciens : 1 bord à bandeau d’oule XII ^e siècle, 1 panse avec décor pincé/ repoussé et pâte claire XI ^e à IX ^e siècle et 1 ensemble constitué de 3 fragments	XIII ^e -XV ^e	33	6	AK 126	0613532_CA_CER_001
1007	125	9	8 fragments de faïences avec dessin au pochoir, 1 porcelaine avec revêtement vitrifié ?	fin XIX ^e -début XX ^e	33	6	AK 126	0613532_CA_CER_001
1009		6	2 fragments de porcelaine, 1 indéterminé, 1 assiette, 1 pot de fleur, 1 carrelage	XX ^e	37	7	AK 126	0613532_CA_CER_001
1010		8	1 grès, 2 faïences anglaises, une porcelaine sanitaire, 1 indéterminé, 3 carrelages	XVII ^e -XX ^e	37	7	AK 126	0613532_CA_CER_001
1015	102	1	1 céramique	médiéval	35	7	AK 126	0613532_CA_CER_001
1016		3	3 porcelaines sanitaires		43	7	AK 123	0613532_CA_CER_001
1017		19	8 faïences stanifères, 1 plat à bord glaçuré, 8 grès Berry- Puisay (pichet avec revêtement bleu cobalt), 1 pot à réserve en grès Berry-Puisay	XVII ^e -XVIII ^e	43	7	AK 123	0613532_CA_CER_001
1018	105	1	1 pot (tripode ?)	XVII ^e	30	5	AK 123	0613532_CA_CER_001
1020		1	1 indéterminé	antique ou médiéval ?	52	6	AK 123	0613532_CA_CER_001
1021	105	9	5 fragments de coquemars, 1 fragment de coquemar glaçuré, 1 grès Berry-Puisay, 2 indéterminés	XIII ^e -XVII ^e	30	5	AK 123	0613532_CA_CER_001
1023		11	1 faïence, 1 grès du Beauvaisis (fond), 1 grès Berry-Puisay, faïence stanifère	XVII ^e -XVIII ^e	29	5	AK 123	0613532_CA_CER_001
1034	104	19	7 fragments de faïence peinte, 12 indéterminés (dont 1 creuset ?)	XIV ^e -époque moderne	35	7	AK 126	0613532_CA_CER_001
1047		3	1 Dourdan et 2 pâtes de l’orléanais	XIII ^e -XIV ^e	10	3	AK 123	0613532_CA_CER_001
1048		7	7 fragments de panse	XIII ^e -XIV ^e	9	3	AK 123	0613532_CA_CER_001
1049		34	Poëlon, pichet, coquemar	XIV ^e	9	3	AK 123	0613532_CA_CER_001
1050		3	1 panse de pichet, 2 panses de coquemars	XIV ^e -XV ^e	7	3	AK 123	0613532_CA_CER_001
1051		7	2 anses de coquemars (1 rattachée sur la lèvre et l’autre sur le col), 1 panse et 1 fond de coquemars, 3 indéterminés	XIII ^e -XIV ^e	6	3	AK 123	0613532_CA_CER_001
1060	109	5	1 céramique locale, 1 grès Berry-Puisay, 1 faïence peinte, 1 carreau médiéval, 1 indéterminé	XVII ^e -XX ^e	35	7	AK 126	0613532_CA_CER_001
1064		9	1 albarelle (2 fragments) en grès, 1 fond de pot, 1 dourdan, 3 coquemars, 2 indéterminés	XVI ^e -XVII ^e	31	6	AK 126	0613532_CA_CER_001
1065		1	1 grès très fin	XV ^e -XVI ^e	31	6	AK 126	0613532_CA_CER_001
1066		129	13 panses de Dourdan, 2 bords de pichet, 2 bords de coquemars, quelques fonds, anses et nombreuses panses en pâte de l’orléanais dont certaines glaçurées (mouchetées partielles). Ensemble très homogène et très piétiné.	deuxième moitié XIV ^e	19	4	AK 126	0613532_CA_CER_001
1067		2	1 pichet, 1 indeterminé	XIII ^e -XIV ^e	24	4	AK 125	0613532_CA_CER_001
1084	113	18	4 tessons de pot à réserve orangé (ou coquemar), 1 pot à beurre Bas-Normand, 1 Dourdan, 1 glaçuré pâte blanche, 14 indéterminés	XIV ^e -XV ^e	27	4	AK 125	0613532_CA_CER_001
1094	100	8	1 tuile creuse, assiette en faïence, carrelage, 1 tenon de réchaud, interrupteur en faïence, 1 faïence rouge	XVII ^e	34	7	AK 126	0613532_CA_CER_001
1105		6	4 pots de fleur, 2 faïences blanches	contemporain	50	8	AK 118	0613532_CA_CER_001
1117		2	2 indéterminés		10	3	AK 123	0613532_CA_CER_001
1161		4	1 fond bombé de pot (Xe-XIII ^e), 2 panses, 1 indéterminé	XIII ^e -XV ^e	6	3	AK 123	0613532_CA_CER_001
1172		1	1 Dourdan	XIV ^e -XV ^e	48	7	AK 118	0613532_CA_CER_001
1174		3	2 tessons médiévaux, 1 tasse polylobée de Dourdan	XIII ^e -XIV ^e	16	3	AK 118	0613532_CA_CER_001

Inventaire de la TCA

US	Fait	NR	Observations	Séq.	Ph.	Parcelle	N° caisse
1006	125	1	1 tuile plate	33	6	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1007	125	7	2 tuile plate et 5 indéterminés	33	6	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1009		3	2 briques creuses et 1 tomette			AK 126	0613532_CA_TCA_001
1010		3	3 briques creuses	37	7	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1015	102	4	1 brique, 1 tomette et 2 TCA indéterminées	35	7	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1016		1	1 brique avec inscription	43	7	AK 123	0613532_CA_TCA_001
1020		1	1 tuile faîtière glaçurée avec des traces de tenon (indice d’habitation aristocratique)	52	6	AK 123	0613532_CA_TCA_001
1023		1	1 tuile plate	29	5	AK 123	0613532_CA_TCA_001
1034	104	6	4 tuiles plates, 1 carreau de sol vernissé, 1 carreau médiéval	35	7	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1041	106	1	1 tomette moderne	36	7	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1047		6	4 tuiles plates, 2 TCA indéterminées	10	3	AK 123	0613532_CA_TCA_001
1048		3	1 tuile faîtière glaçurée, 1 tomette et 1 tuile plate	9	3	AK 123	0613532_CA_TCA_001
1051		1	1 tuile faîtière à crochet	6	3	AK 123	0613532_CA_TCA_001
1053	107	3	2 tuiles plates et 1 brique	35	7	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1060	109	1	1 brique creuse (très récent)	35	7	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1061		10	1 chantignole, 4 carreaux de sol, 3 tuiles plates, 2 fragments de pichet ou coquemar	31	6	AK 126	0613532_CA_TCA_001
1063		5	4 tuiles plates, 1 tommette	31	6	AK 126	0613532_CA_TCA_002
1064		7	1 tommette	31	6	AK 126	0613532_CA_TCA_002
1065		2	1 tomette de carrelage	31	6	AK 126	0613532_CA_TCA_002
1066		1	1 tuile faîtière	19	4	AK 126	0613532_CA_TCA_002
1069		5	1 chantignole et 2 tomettes en 3 fragments et 1 TCA indéterminée	31	6	AK 126	0613532_CA_TCA_002
1084	113	2	2 TCA indéterminées	27	4	AK 125	0613532_CA_TCA_002
1086	115	1	1 carreau de sol très épais	26	4	AK 125	0613532_CA_TCA_002
1094	100	1	1 tuile creuse	34	7	AK 126	0613532_CA_TCA_002
1106	119	3	2 TCA indéterminées (briques)	28	6	AK 117	0613532_CA_TCA_002
1131	103	1	1 tuile Berthier	47	7	AK 123	0613532_CA_TCA_002
1161		1	1 carreau de sol médiéval ?	6	3	AK 123	0613532_CA_TCA_002
1168		3	3 TCA indéterminées	49	7	AK 118	0613532_CA_TCA_002
1172		2	1 brique platrière et une TCA indéterminée	48	7	AK 118	0613532_CA_TCA_002
1174		3	1 imbrex et 2 TCA très calcinées	16	3	AK 118	0613532_CA_TCA_002
1176	127	1	1 carreau de sol très épais	13	3	AK 118	0613532_CA_TCA_002
1178	127	1	1 plateau de tegula	11	3	AK 118	0613532_CA_TCA_002

Inventaire de la faune

US	Fait	NR	Observations	Parcelle	N° caisse
1006	125	25	25 fragments d’os	AK 126	0613532_CA_FAU_001
1016		1	1 fragment d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1017		7	7 fragments d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1019		4	4 fragments d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1021	105	38	38 fragments d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1023		1	1 fragment d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1047		5	5 fragments d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1048		2	2 fragments d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1049		5	5 fragments d’os	AK 123	0613532_CA_FAU_001
1066		122	122 fragments d’os	AK 126	0613532_CA_FAU_001
1067		1	1 fragment d’os	AK 125	0613532_CA_FAU_001
1084	113	2	2 fragments d’os	AK 125	0613532_CA_FAU_001
1179	127	9	Coquilles d’escargots	AK 118	0613532_CA_FAU_001

Inventaire du lithique

US	Fait	NR	Matière	Description	Parcelle	N° caisse
1006	125	1	Ardoise	1 fragment d’ardoise perforée. Il mesure 29,7 cm de long pour 12,8 de large et est épais de 1 cm. On constate 2 trous sur la surface, de 0,9 cm à 1 cm de diamètre, ce qui correspond plutôt à des chevilles de bois. D’autres trous se devinent sur les tranches, indiquant potentiellement un emploi et donc une utilisation sur le temps long.	AK 126	0613532_CA_LIT_001
1034	104	1	Ardoise	1 fragment d’ardoise perforée : peu épais, environ 0,3 cm. Le diamètre du trou de fixation, 0,4 cm, correspond plutôt à celui attendu pour un clou.	AK 126	0613532_CA_LIT_001
1062		2	Ardoise	2 fragments d’ardoise perforée : le premier est épais de 0,4 cm et mesure 16,5 cm de long pour 9,8 de large. Il dispose d’un trou quadrangulaire de 2,3 cm de côté long pour 1,4 cm de côté court. Le second mesure 14,5 cm de long pour 11 de large avec une épaisseur de 0,3 cm. Il est percé d’un trou de 2,4 cm de diamètre et que l’on a retravaillé, peut-être jusqu’à 4 fois.	AK 126	0613532_CA_LIT_001
1063		1	Ardoise	1 fragment d’ardoise perforée : il mesure 25,3 cm de long pour 12 de large avec une épaisseur de 0,9 cm. Le diamètre du trou est de 1 cm.	AK 126	0613532_CA_LIT_001
1084	113	1	Ardoise	1 fragment d’ardoise perforée : il mesure 24,3 cm de long pour 15,2 de large avec une épaisseur maximale de 0,9 à 1 cm. Il est percé de trois trous de fixation : un ovoïde de 0,5 cm de diamètre maximal, un circulaire de 1,2 cm de diamètre et un quadrangulaire de 0,5 à 0,6 cm de côté (celui-ci correspond probablement à un trou de cheville).	AK 125	0613532_CA_LIT_001

Inventaire du petit mobilier

US	Fait	NR	Masse (g)	Description	Parcelle	N° caisse
1000		1		1 fragment de verre blanc transparent	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1009		4		4 fragments de verre blanc opaque opaline	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1009		1		1 canon de fusil de type Gewehr 98	AK 126	0613532_CA_MOB_002
1010		2		2 fragments de vaisselles plastique 1960/1970	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1015	102	7		5 fragments de métal corrodés	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1015	102	1		1 fragment de verre vert opaque	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1019		1		1 Gond	AK 123	0613532_CA_MOB_001
1034	104	25		1 cuillère, 8 clous corrodés, 16 indéterminés	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1034	104	7		1 fragment de verre (bouteille ?), 1 fragment de verre vert décoré, 2 fragments de verre blanc transparent décorés, 3 fragments de verre opaque vert/blanc	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1034	104	1	2	La pièce est de forme circulaire, bien que légèrement irrégulière en raison de son état de conservation. Elle mesure environ 2-3 cm de diamètre avec une épaisseur très fine. Les inscriptions sont présentes mais effacées, avec une croix centrale.	AK 126	0613532_BM_NUM_001
1043		1		1 fragment de verre opalin	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1053	107	2		2 fragments de verre turquoise	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1060	109	2		1 cuillère, 1 indéterminé	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1066		2		2 fragments de clous ?	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1094	100	2		1 gâche en métal, 1 coude en métal (tuyau)	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1094	100	8		8 fragments de verre blanc transparent épais	AK 126	0613532_CA_MOB_001
1105		1		1 fragment de toiture fibrociment ondulé	AK 118	0613532_CA_MOB_001
1105		1		1 fragment de verre blanc transparent avec des cannelures	AK 118	0613532_CA_MOB_001
1131	103	1		1 pièce en métal	AK 123	0613532_CA_MOB_001
1131	103	5		4 fragments d’une matière non identifiée, 1 fragment de verre vert	AK 123	0613532_CA_MOB_001

Inventaire des documents graphiques

Minute	Contenu	Description	Auteur	Echelle	Format	Support
1	log	LOG 1	Alicia Michau	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
2	coupe et plan	Coupe de la structure F 102	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
3	coupe	Coupe SSE - NNO de la berme ouest de la tranchée 2	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
4	coupe	Coupe NNO - SEE de la berme Est de la tranchée 1	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
5	coupe et plan	Coupe et plan SSE-NNO de la structure F109	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
6	coupe	Coupe OSO - ENE de la berme nord de la tranchée 1 (partie inférieure)	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
7	coupe	Coupe OSO - ENE de la berme de la tranchée 1 (partie inférieure)	Alicia Michau	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
8	coupe	Coupe NNO - SSE de la berme Est de la tranchée 1 (partie supérieure)	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
9	coupe	Coupe ENE - OSO de la berme sud de la tranchée 1 (partie supérieure)	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
10	coupe	Coupe ENE - OSO de la berme sud de la tranchée 1 (partie inférieure)	Alexis Raymond	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
11	coupe	Coupe Ouest - Est de la berme nord de la tranchée 2 (partie supérieure)	Alexis Raymond	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
12	coupe	Coupe Sud - Nord de la tranchée 2 (partie supérieure)	Panagiota Markoulaki	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
13	log	LOG 2	Alicia Michau	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
14	coupe	Coupe NNO- SSE de la tranchée 1	Alicia Michau	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
15	coupe	Coupe Sud - Nord de la tranchée 2 (partie médiane).	Alexis Raymond	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
16	coupe	Coupe Ouest - Est de la tranchée 2 (partie médiane)	Alexis Raymond	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
17	coupe	Coupe Ouest - Est de la berme de la tranchée 2 (partie inférieure)	Alicia Michau	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
18	coupe	Coupe Sud - Nord de la berme de la tranchée 2 (partie inférieure)	Alicia Michau	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
19	coupe	Coupe Sud - Nord de la tranchée 3	Alexis Raymond	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
20	coupe	Coupe Nord - Sud de la berme de la tranchée 2 (partie inférieure)	Alicia Michau	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
21	log	LOG 3 géomorphologique	Wendy Laurent	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
22	log	LOG 4 géomorphologique	Wendy Laurent	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
23	log	LOG 5 géomorphologique	Wendy Laurent	1/20e	A3	Papier millimétré opaque
24	log	LOG 6 géomorphologique	Wendy Laurent	1/20e	A3	Papier millimétré opaque

Inventaire des contenants

N° caisse	Commune	Adresse du site	Année	Responsable d’opération	N° OA	Type matériau	Nombre de lots
0613532_CA_CER_001	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	Céramique	29
0613532_CA_FAU_001	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	Faune	13
0613532_CA_LIT_001	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	Lithique	5
0613532_CA_MOB_001	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	Petit mobilier	18
0613532_CA_MOB_002	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	Petit mobilier	1
0613532_BM_NUM_001	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	Petit mobilier	1
0613532_CA_TCA_001	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	TCA	16
0613532_CA_TCA_002	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	TCA	16
0613532_DOC_001	Orléans	70-80 quai de la Madeleine	2024	Alexis Raymond	0613532	Documentation écrite et graphique	

Inventaire de la documentation numérique

- Les documents numériques de cette opération ont été versés sur Resana, en même temps que le présent rapport :
- Les tableaux excel contenant les données issues de la base de données CADoc (inventaires réglementaires : listing US, listing faits, listing photos, listings mobilier, etc.).
 - Au format shapefile : l’emprise prescrite, les limites de tranchées, les contours des faits archéologiques, les coupes, les altitudes et le sondage à la tarière.
 - Les 229 photos numériques de l’opération.
 - Le rapport en format pdf.

Inventaire de la documentation écrite

- Stockés dans une pochette à rabats (n° 0613532_DOC_001) :
- Les 10 planches de terrain, 24 minutes relevées sur papier millimétré au format A3.
 - Les listings des US et faits (impression papier).

Orléans, 70-80 quai de la Madeleine

Site 45.234.367

L'emprise du présent diagnostic archéologique est située à proximité immédiate du prieuré de la Madeleine, sur lequel des fouilles d'envergure ont été menées dès 1998 puis 2006-2007 et enfin 2010.

Le site du prieuré bénéficie donc d'une connaissance extrêmement riche, que ce soit par les sources historiques mais aussi par les investigations archéologiques. L'emprise totale du prieuré n'a toutefois pas pu être investiguée. L'aile est du cloître, située en partie sous la rue des Charrières mais aussi dans l'emprise qui nous concerne dans le cadre de ce diagnostic, reste encore méconnue.

Cette opération a permis de documenter notamment les terres agricoles situées au sud-est de l'emprise du prieuré, non observées jusqu'alors. La présence d'éléments liés au prieuré a été confirmée dans la tranchée la plus proche des investigations du début du siècle. Les destructions contemporaines, dont les déblais ont été majoritairement stockés en partie ouest, ont contribué à augmenter cette puissance stratigraphique parfois jusqu'à 1 m supplémentaire.

Les sondages archéologiques ont permis la mise en évidence de niveaux de culture exploités au moins depuis le XIII^e siècle voire antérieurement, répartis sur plusieurs phases d'utilisation. La présence de niveaux de circulation imputables à l'aile est du cloître ainsi que quelques structures, telles qu'une canalisation ou un mur de cave, ont été identifiées dans l'extrémité nord-ouest de l'emprise. Si les structures n'ont pas pu être datées précisément, leur attribution entre le XIV^e siècle et la fin de l'époque médiévale est fortement envisagée. La profondeur d'apparition des vestiges, parfois jusqu'à plusieurs mètres pour le mur de cave par exemple, a limité la taille des fenêtres d'investigation. Des niveaux de circulation et sols ont été mis en évidence à plusieurs reprises dans la partie sud de l'opération, témoignant d'un aménagement du coteau de sorte à favoriser la circulation.

Les observations sur les éléments médiévaux susceptibles de nous renseigner sur l'aile est du cloître ont été biaisées par la présence de nombreuses récupérations et destructions remontant à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Bien que furtivement mis au jour, leur bonne préservation sur une partie de l'emprise est suggérée par l'étude historique. Ces éléments nous permettent par ailleurs de réviser la restitution proposée en 2013 et d'élargir l'emprise supposée de l'aile est.